

2024

BUDGET PRIMITIF

SOMMAIRE

PREAMBULE 3

SYNTHESE BUDGETAIRE 5

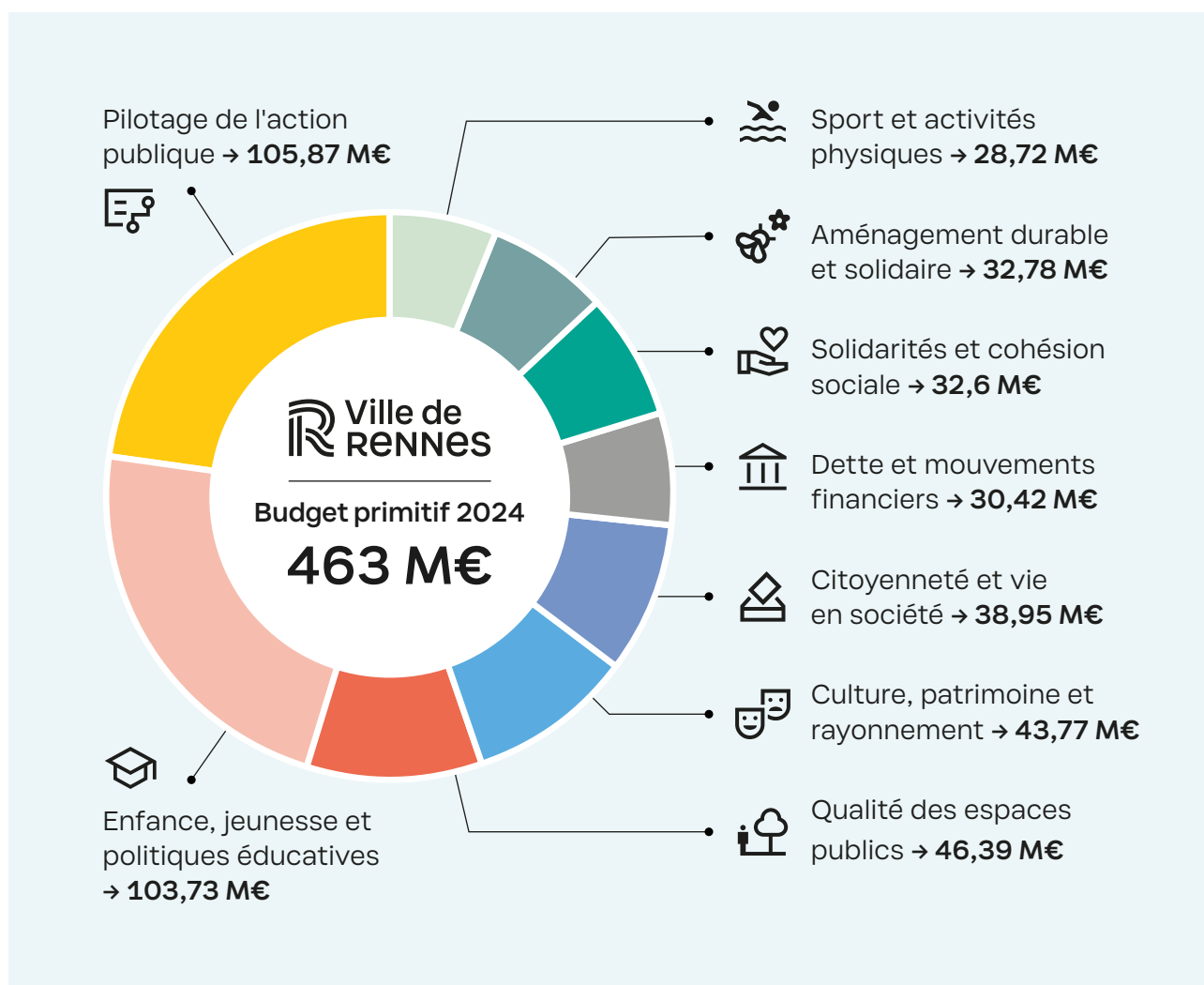
GLOSSAIRE 37

PRESENTATION DES ACTIONS
2024 PAR POLITIQUES PUBLIQUES
ET SECTEURS 38

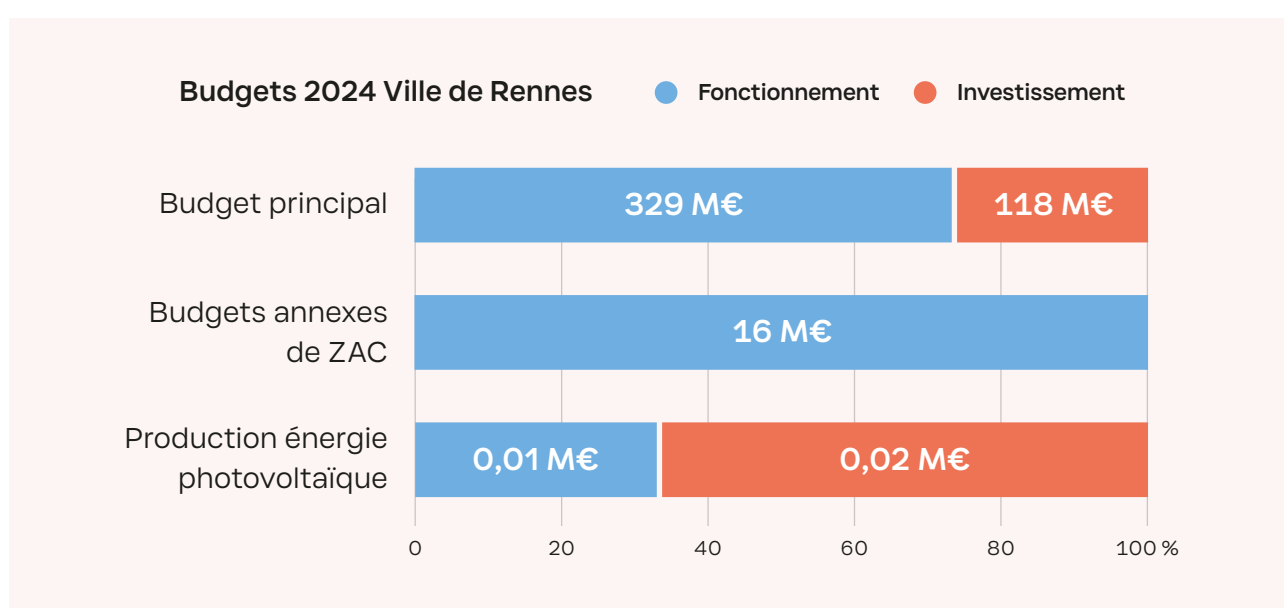
Table des matières

Préambule.....	3
Budget consolidé.....	5
Budget principal.....	6
1. Section de fonctionnement.....	6
1.1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE.....	6
1.1.1. Dépenses de personnel (ch.012).....	9
1.1.2. Les autres charges de gestion courante (ch.65).....	6
1.1.3. Charges à caractère général (ch.011).....	8
1.1.4. Les charges financières (ch.66).....	10
1.1.5. Atténuations de charges, fonctionnement des groupes d'élus et charges spécifiques (ch. 014-6568-67).....	11
1.2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES PUBLIQUES.....	13
1.3. RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE.....	17
1.3.1. Les impôts et taxes (ch.73-731).....	17
1.3.2. Les dotations et participations (ch. 74).....	19
1.3.3. Les produits des services (Ch.70).....	20
1.3.4. Les autres produits de gestion courante, les atténuations de charges (Ch.013-75).....	21
1.3.5. La chaîne de l'épargne.....	21
2. Section d'investissement.....	23
2.1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	23
2.2. RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	29
Budgets annexes de ZAC gérées en régie.....	30
Budget annexe production énergie photovoltaïque.....	32

LA RÉPARTITION DU BUDGET CONSOLIDÉ 2024



1 BUDGET PRINCIPAL, 5 BUDGETS ANNEXES



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2024

PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

- **Gestion de parc immobilier** : construction, restructuration de locaux des services et mise en œuvre de la stratégie de pilotage de la consommation d'énergie [8,1 M€]
- **Développement des systèmes d'information et du numérique** [5,9 M€]
- **Gestion du parc d'engins et véhicules** dont création d'infrastructures pour le parc électrique [3,4 M€]

19,8 M€



ENFANCE, JEUNESSE ET POLITIQUES ÉDUCATIVES

- **Rénovation des crèches** [0,6 M€]
- **Création et restructuration du patrimoine scolaire** dont livraison du groupe scolaire Miriam Makeba [13,5 M€]
- **Rénovation du restaurant scolaire Clémenceau** et matériels pour les restaurants et centres de loisirs [1,9 M€]

16,0 M€



CULTURE, PATRIMOINE ET RAYONNEMENT

- **Préservation et mise en valeur du patrimoine** dont fin de l'opération des portes Mordelaises et travaux à l'église Sainte-Melaine [2,8 M€]
- **Entretien des équipements culturels** [1,2 M€]

6,1 M€



CITOYENNETÉ ET VIE EN SOCIÉTÉ

- **Faire vivre la charte de démocratie locale** en faisant voter les citoyens pour des projets d'investissements [2,2 M€]
- **Assurer la sécurité des espaces publics** (vidéo protection) [1,1 M€]
- **Rénover les espaces socio-éducatifs et vie associative** [1,1 M€]

6,4 M€



QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

- **Développement et restructuration des espaces verts** (5,6 M€) **des espaces funéraires** (1,4 M€) **et maintenance des espaces verts** (2 M€) [9,4 M€]
- **Accompagnement des opérations de voirie** [2,4 M€]

13,3 M€



SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE

- **Accompagnement à la création de centres de santé** [0,7 M€]
- **Prévention et promotion de la santé, mettre en accessibilité le patrimoine** [0,7 M€]
- **Soutien à la création de l'espace social commun de Maurepas** [1,0 M€]

4,7 M€



SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

- **Création et rénovation/agrandissement d'équipements sportifs** : piscine Villejean (6,1 M€), Halle multifonctions du Blosne (1,2 M€), skatepark au complexe André Fesnaux (0,3 M€), beachpark au complexe Charles Géniaux (0,3 M€) [8,1 M€]
- **Travaux de rénovation des équipements sportifs** [1,4 M€]

11,4 M€



AMÉNAGEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

- **Participation aux zones d'aménagement** dont Maurepas Gros-chêne (4 M€), Blosne-Est (2 M€), Centre ancien (2 M€) [10,5 M€]
- **Acquisitions foncières** [2,7 M€]
- **Développement du réseau rennais de fibre optique** [1,5 M€]

13,3 M€



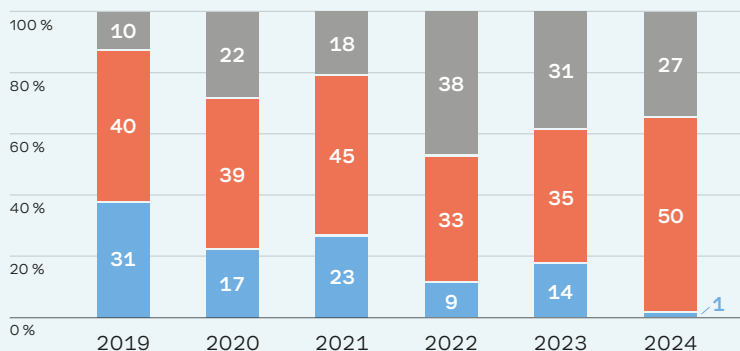
FINANCEMENT DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Pour financer sa politique d'investissement, la Ville de Rennes a principalement recours à l'épargne qu'elle dégage sur sa section de fonctionnement, aux subventions et à l'emprunt.

- Épargne
- Emprunts*
- Ressources propres

* Projection d'exécution

Financement des investissements inscrits au budget principal (en M€)



388 M€ DE RECETTES INSCRITES AU BUDGET 2024*

361 M€

27 M€

● Recettes de fonctionnement

● Recettes d'investissement

(montants hors emprunt)

*budget principal et budgets annexes

D'OÙ VIENNENT LES RECETTES DE LA VILLE RENNES*

Contribution Ménages
41 %

CAF, MSA
3 %

Droits de mutation
3 %

Usagers
4 %

Métropole
5 %

Autres
10 %

Dette
16 %

État
18 %

*recettes de fonctionnement et d'investissement



QUELQUES CHIFFRES CLÉS



226 654

habitants



14 577

élèves dans
85 écoles publiques



18

crèches municipales



12 500

repas préparés chaque jour
par la cuisine centrale de
la Ville de Rennes



+ de 7000

associations actives



233

équipements sportifs
(bâti et extérieurs) et
500 espaces sportifs
de proximité



11

équipements culturels
en régie (dont
2 métropolitains)



6

espaces sociaux communs
pour l'accueil des usagers
dans les quartiers



Pour plus d'information sur les budgets de la Ville de Rennes :
dataviz.rennesmetropole.fr/budget

En savoir plus sur la Ville et la Métropole, leurs compétences
et leurs actions : metropole.rennes.fr

Hôtel de Ville

Place de la Mairie • CS 63126
35031 Rennes Cedex
+33 (0) 2 23 62 10 10

Préambule

Le budget primitif pour l'année 2024 soumis au vote confirme l'impact majeur de la reprise de l'inflation constatée depuis 2 ans. Même si le coût de l'énergie, exceptionnellement élevé en 2023, est moindre en 2024, il reste supérieur à celui constaté en 2021 et 2022. D'autres postes de dépenses affichent par ailleurs une progression particulièrement dynamique : l'approvisionnement en denrées alimentaires, secteur fortement touché par les hausses de prix, les dépenses de personnel du fait des mesures de revalorisation salariale mise en œuvre au niveau national et local afin de soutenir le pouvoir d'achat des agents.

Ces facteurs exogènes pèsent lourdement sur les finances des collectivités, dans un contexte d'accélération du dérèglement climatique qui doit les inciter à investir massivement pour faire face aux défis de la transition écologique. En effet, le GIEC considère que 75% des leviers pour une transition écologique réussie relèvent de l'action des territoires. Dans le même temps, l'institut de recherche de l'économie pour le climat, I4CE, estime que les collectivités locales en France devraient à minima doubler le montant de leurs investissements pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) à l'horizon 2030.

Face à ce constat, la posture de l'Etat apparaît paradoxale. D'un côté, il encourage les territoires à s'inscrire dans la démarche de planification écologique en vue d'atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050, de l'autre il s'emploie à limiter les marges d'actions des collectivités :

- La loi de programmation des finances publiques 2023 à 2027 affiche un objectif de réduction des dépenses locales (-0,5% par an en volume) qui apparaît incompatible avec l'effort d'investissement à consentir ;
- Plus impactantes, les réformes successives de la fiscalité locale se sont traduites par une perte d'autonomie croissante en matière de ressources. A juste titre, le rapport annuel de la Cour des comptes pour 2023 pointait un mode de financement du secteur public local « *de plus en plus inadapté* », en soulignant que les réformes successives (suppression de la taxe professionnelle, de la taxe d'habitation...) ont fortement « *distendu* » le lien avec les contribuables locaux et affaibli l'efficacité du levier fiscal, privant les collectivités de marges de manœuvre.

Dans ce contexte, la France a besoin d'une réforme institutionnelle forte qui donne une véritable autonomie fiscale et d'actions aux collectivités locales. Sans cela, les territoires sont condamnés soit à renoncer aux objectifs climatiques, soit à dégrader leurs trajectoires financières.

Face à ce dilemme, les élu.es de la Ville de Rennes ont fait le choix, en responsabilité, de poursuivre les efforts engagés depuis le début du mandat. Le budget 2024 est le reflet de cette ambition. Agir dès à présent, c'est se donner les moyens d'adapter la ville aux défis

du dérèglement climatique en conjuguant transition écologique, solidarité et qualité de vie. Mais c'est aussi faire preuve de bonne gestion car les études mentionnées précédemment le soulignent : plus la réaction sera tardive, plus les coûts à supporter seront importants.

Budget consolidé

	BP 2023			BP 2024			Évolution		
	<i>En M€</i>	Fonct	Invest	Total	Fonct	Invest	Total		
Budget consolidé		332,1	126,4	458,5	345,5	117,8	463,2	4,8	1,0%
Budget principal*		320,8	125,0	445,7	329,3	117,7	447,1	1,4	0,3%
Budgets de ZAC		11,3	1,4	12,7	16,1		16,1	3,4	26,8%
Production énergie Photovoltaïque		0,01	0,02	0,03	0,01	0,02	0,03	0,001	1,5%

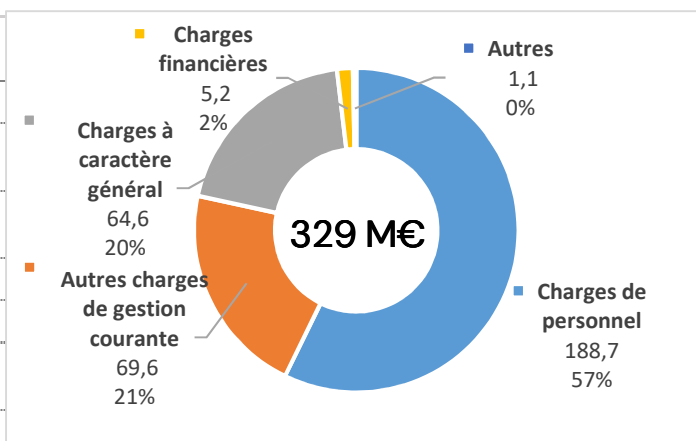
**hors crédits lignes de trésorerie*

Les crédits budgétaires 2024 consolidés se chiffrent à 463,2 M€. L'évolution de + 4,8 M€ par rapport au budget consolidé 2023 s'explique par la dynamique des dépenses de fonctionnement du budget principal (+8,6 M€) liée à l'inflation. Cette évolution est toutefois atténuée par un niveau de dépenses d'investissement encore soutenu mais moindre qu'en 2023 en cohérence avec l'achèvement de plusieurs équipements. Le budget des zones d'aménagement est prévu en évolution de +3,4 M€, soit + 26,8 %.

Budget principal

1. Section de fonctionnement

En M€	BP 2023	BP 2024	Évolution	
Dépenses de fonctionnement	320,8	329,3	8,6	2,7%
Charges de personnel	179,0	188,7	9,7	5,4%
Autres charges de gestion courante	68,1	69,6	1,5	2,2%
Charges à caractère général	68,6	64,6	-3,9	-5,7%
Charges financières	4,1	5,2	1,1	26,7%
Atténuations produits	0,4	0,6	0,2	54,7%
Fonctionnement des groupes d'élus	0,3	0,3	0,0	3,0%
Charges spécifiques	0,2	0,2	0,0	-5,0%



Les dépenses de la section de fonctionnement évoluent de +2,7% en lien avec la dynamique des charges de personnel, liée notamment aux mesures de revalorisations salariales annoncées en juillet 2023 par le gouvernement, à la hausse significative des taux d'intérêts et à l'inflation qui restent fortes sur certains postes de dépenses. Ces progressions sont tempérées par le recul des prix de l'énergie par rapport à 2023, le poste fluides restant toutefois à un niveau supérieur à celui constaté en 2022.

1.1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

1.1.1. Les autres charges de gestion courante (ch.65)

En M€	BP 2023	BP 2024	Évolution	
Autres charges de gestion courante	67,2	69,6	2,4	3,6%
Subventions	56,5	57,8	1,3	2,3%
CCAS	17,1	17,8	0,7	4,1%
Autres tiers privés et publics*	39,4	40,0	0,6	1,6%
Contributions	6,0	6,2	0,2	3,1%
Indemnités élus	1,5	1,5	0,0	0,1%
Redevances concessions, DSP	1,2	1,2	0,0	2,5%
Autres**	2,1	2,9	0,9	40,8%

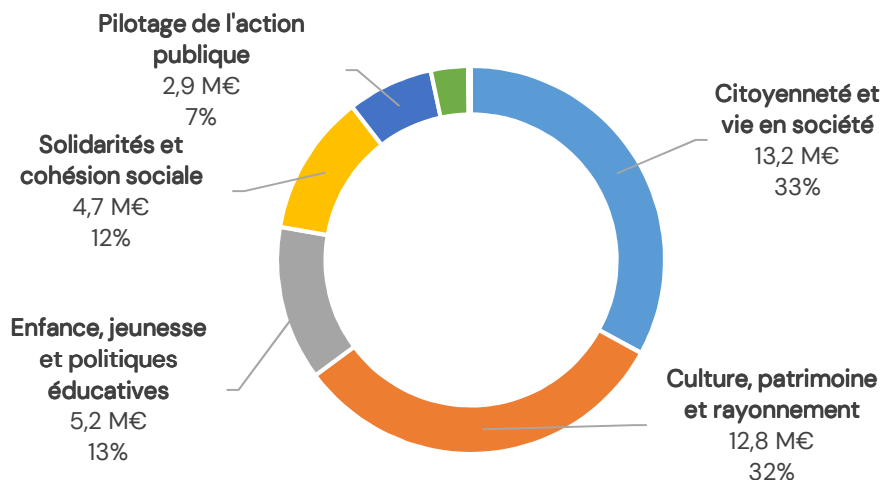
*retraitement pour 0,893 M€ de la fin de la gestion des œuvres sociales par le CASDEC (pas de subvention en 2024). La nouvelle gestion en 2024 par le CNAS est classée en dépenses de personnel (chapitre 012)

**Dont dépenses imprévues de 1,1 M€ en 2024 contre 0,4 M€ en 2023

Les autres charges de gestion courante qui comprennent principalement les charges d'intervention que sont les subventions et contributions (92% du crédits du chapitre) progressent de 2,4 M€ soit +3,6 %.

- **La subvention au CCAS (17,8 M€) évolue de +4,1%** afin de faire face aux effets de l'inflation, à la progression de la précarité et à la dynamique de dépenses liée au service d'aide à domicile et aux 6 EHPAD municipaux. Cette évolution intègre également l'impact des mesures nationales de revalorisation du point d'indice et de la prime exceptionnelle de 300 € versée aux agents municipaux gagnant moins de 3200 euros bruts pour soutenir le pouvoir d'achat ;
- **La subvention à la Caisse des écoles (0,36 M€) progresse de +74K€** afin d'accompagner, en partenariat avec l'Etat, le développement des Cités éducatives sur les quartiers Villejean, Blosne et Maurepas, et l'extension programmée du dispositif au quartier de Brequigny ;
- **Les subventions aux autres tiers (40 M€) progressent de +1,6 %** afin de soutenir les associations confrontées elles aussi à la reprise de l'inflation dans le maintien et le déploiement de leurs activités : évolution de l'accueil associatif de la petite enfance (+61 K€), soutien renforcé aux acteurs de la vie culturelle et sportive etc.

Subventions par politique en M€ (hors CCAS)



- **Les contributions (6,2 M€)** recouvrent la contribution au forfait communal de l'enseignement privé pour 3,8 M€ (+5,1 %) et les contributions au FRAC et à l'EESAB pour 2,4 M€ (stable).

Les dépenses imprévues sont budgétées à hauteur de 2,7 M€ (contre 3,4 M€ en 2023) dont 1,1 M€ classé à ce chapitre (65) et 1,6 M€ classé au chapitre de charges à caractère général (011) (cf. infra).

1.1.2.Charges à caractère général (ch.011)

en M€	BP 2023	BP 2024	Évolution	
Charges à caractère général	68,6	64,6	-3,9	-6%
Fluides	23,6	17,1	-6,5	-28%
Gaz - Électricité	18,0	10,8	-7,2	-40%
Chauffage urbain	4,2	4,8	0,6	14%
Autres (eau, combustibles)	1,4	1,5	0,1	6%
Alimentation	5,5	6,1	0,6	12%
Autres	39,5	41,4	2,0	5%

L'année 2023 a été marquée par une forte reprise de l'inflation qui a atteint des niveaux inédits depuis les années 80. Si les prix de l'énergie, qui avaient progressé de manière importante et brutale en 2023, ont baissé – sans pour autant revenir au niveau constaté avant 2022 –, **l'inflation continue à avoir un impact significatif sur le budget de la Ville.**

Ainsi, l'évolution des charges à caractère général de BP à BP (-3,9 M€) recouvre :

- D'une part, **une baisse significative des dépenses de fluides (-7,2 M€)** de BP à BP du fait de la baisse des prix mais aussi de la non prise en compte du mécanisme d'amortisseur au moment du BP 2023, faute d'informations précises sur les modalités de mise en œuvre du dispositif. Après prise en compte de l'effet amortisseur lors du BS et de la DM, la baisse des dépenses de fluides 2024 par rapport aux crédits ouverts en 2023 est de -2,7 M€. Le coût 2024 reste néanmoins supérieur de 26% par rapport au compte administratif de l'année 2022 (montant CA 2022 de 13,6 M€) et de 135% par rapport au CA 2021.

en M€	CA 2021	CA 2022	BP 2023	Budgété 2023	BP 2024	évolution 2021/2024	
Fluides	7,3	13,6	23,6	19,0	17,1	9,8	135%
Gaz - Électricité	4,9	9,6	18,0	15,4	10,8	5,9	118%
Chauffage urbain	1,5	2,8	4,2	2,2	4,8	3,3	223%
Eau, combustibles	0,9	1,2	1,4	1,5	1,5	0,6	73%
Alimentation	4,9	5,8	5,5	6,7	6,1	1,2	25%

- D'autre part, **une évolution de +2,6 M€ des autres postes de dépenses** avec notamment :
 - **Une forte progression des crédits liés à l'approvisionnement en denrées alimentaires pour les cantines municipales** (+11,6% par rapport au BP 2023, soit +0,6 M€) du fait de la forte inflation qui touche ce secteur mais aussi

de la progression de la part des denrées durables et bio dans l’approvisionnement¹ conformément aux objectifs du mandat ;

- **La mise en œuvre du contrôle automatisé du stationnement** (budget de 2,25 M€) dont le coût de déploiement est en partie remboursé par Rennes Métropole. Cette quote-part (1 M€) correspond aux frais de mise en œuvre du contrôle, la Métropole bénéficiant des recettes liées au forfait post stationnement.

1.1.3. Dépenses de personnel (ch.012)

Les dépenses de personnel évoluent de 5,4% de BP à BP du fait notamment de l’impact des mesures de revalorisation salariales annoncées en juillet 2023 pour soutenir le pouvoir d’achat des agents publics dans un contexte de forte inflation.

Le taux directeur de +2% par an sur 2022-2026 inscrit dans la prospective financière pluriannuelle ne prend pas en compte l’impact de ces mesures nationales. Il recouvre en effet le glissement vieillesse technicité estimé sur la période et l’impact financier des créations de postes programmés (200 prévus sur la période du mandat).

Dépenses de personnel	BP 2023	Budgété 2023	BP 2024	Évolution	
BP 2023/BP 2024	179,0		188,7	9,7	5,4%
Budgété 2023/BP 2024		181,3	188,7	7,5	4,1%

Dans le détail, les principales mesures ou évolutions ayant un impact en 2024 sont les suivantes :

Mesures nationales :

- L’impact en année pleine des revalorisations des grilles et du point d’indice annoncées en juillet 2023 par le gouvernement pour 1,06 M€ ;
- L’attribution de 5 points d’indice majorés à tous les agents publics au 1er janvier 2024 pour 1,4 M€.
- L’impact en année pleine de la progression de 25% du taux de prise en charge des titres de transport des agents municipaux pour 0,94 M€.

Évolutions locales :

- Le Glissement Vieillesse technicité pour 1,25 M€ ;
- L’effet report des postes créés et pourvus en 2023 et la création de 50 postes sur l’année 2024 pour 1,55 M€ ;

¹ La part du bio atteint 33% dans les cantines scolaires et 55% dans les crèches. La part durable des denrées est de 53% dans les cantines et de 60% dans les crèches (cf. tableau p.16)

- La revalorisation du montant reversé au titre de la mutualisation à Rennes Métropole, assis sur l'activité des services et la masse salariale à hauteur de 1 M€ ;
- L'adhésion au Comité national d'action sociale pour 0,72 M€ avec une diminution équivalente de crédits au chapitre 65 du fait de l'arrêt de la contribution versée au CASDEC pour les prestations d'action sociale.
- L'Attribution d'une prime exceptionnelle de 300€ à tous les agents de la collectivité ayant une rémunération brute inférieure à 3200€ bruts par mois pour un coût total de 0,78 M€.

Une brigade de 17 agents pour lutter contre les incivilités

Dans le cadre du programme de mandat et de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2021-2026, la ville a décidé de créer une brigade anti-incivilités (BAI). Opérationnelle depuis le 1er janvier 2024, la BAI a pour mission la lutte contre les incivilités du quotidien (dépôts sauvages de déchets, stationnements gênants, déjections canines, affichage sauvage, mictions).

L'action des 14 agents de surveillance de la voie publique qui la composent (épaulés à terme par 3 agents supplémentaires) et qui sont présents sur le terrain de 7h30 à 19h, du lundi au samedi, est complémentaire à celle de la police municipale dont les effectifs ont été multipliés par 2 ces dernières années. Amorcée en 2021, la construction de cette nouvelle équipe a été menée en concertation avec les différents services de la Ville et de Rennes Métropole concernés (police municipale, service propreté, direction des déchets, etc).

Les agents de la BAI ont d'abord pour mission de sensibiliser les habitants aux droits et devoirs de chacun en matière de propreté urbaine, de respect du domaine public et de protection de l'environnement. Ils peuvent toutefois verbaliser si nécessaire (répétition des faits, mauvaise foi) avec pour objectif de contribuer à améliorer le cadre de vie et la tranquillité des Rennaises et Rennais.

1.1.4. Les charges financières (ch.66)

Au budget primitif 2024, **les frais financiers sont prévus à hauteur de 5,21 M€ contre 4,11 M€ au BP 2023**, soit une hausse significative de 26,7% liée à la forte hausse des taux d'intérêt observée sur les marchés financiers en 2023.

Compte tenu du contexte économique international et de la politique monétaire menée par la Banque Centrale Européenne, les taux d'intérêt pourraient commencer à diminuer en 2024 par rapport à ceux constatés fin 2023.

1.1.5. Atténuations de charges, fonctionnement des groupes d'élus et charges spécifiques (ch. 014-6568-67)

En M€	BP 2023	BP 2024	Évolution	
Autres chapitres 014-6568-67	0,92	1,14	0,2	24%
Atténuations de produits	0,40	0,63	0,22	55%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,31	0,32	0,01	3%
Charges spécifiques	0,20	0,19	-0,01	-5%

Les **atténuations de produits** intègrent notamment en 2024 :

- Le reversement au CCAS du financement (0,165 M€) perçu auprès du Ministère des solidarités au titre de l'appel à projet "territoire zéro non recours" portant sur l'accès aux droits sociaux pour lequel la Ville de Rennes a été retenue ;
- Le reversement aux partenaires du financement européen de 0,035 M€ correspondant au projet d'échange européen Erasmus+ sur la pédagogie à la nature de la petite enfance avec la ville d'Erlangen et Brno.

Rennes, ville amie des aînés

Bien que restant un territoire relativement jeune, la Ville de Rennes observe un vieillissement de sa population qui pose de nombreux défis : accompagnement de la perte d'autonomie, lutte contre l'isolement et la précarité... Consciente de ces enjeux, **la collectivité a choisi de déployer une politique volontariste visant à accompagner les personnes âgées au quotidien mais aussi à penser avec elles l'adaptation de la ville à ces évolutions démographiques**, en cohérence avec l'objectif d'inclusion qui irrigue l'ensemble de l'action municipale.

Cet engagement a été récompensé, fin 2023, par **l'obtention du niveau platine du Label "Ami Des Aînés"® du Réseau francophone des Villes Amies des Aînés**, la plus haute distinction possible. L'action de la Ville de Rennes est structurée autour d'une offre de services déployée sous l'égide du CCAS et d'un plan pluriannuel d'action. ;

Cette offre recouvre :

- **La Maison des aînés et des aidants** située place du Colombier qui propose une palette de services pensée en lien avec les usagers : information, accompagnement dans les démarches, y compris numériques, conseil sur l'adaptation des logements, actions autour du bien vieillir (santé, bien être, activité physique adaptée, accès aux droits, à la culture etc.) ;
- **Le service Autonomie à domicile** qui permet aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible chez elle. Il est organisé en deux pôles : le pôle accompagnement (145 auxiliaires de vie sociale) qui propose une aide pour les actes essentiels du quotidien (ménage, courses de proximité, aide au lever, au coucher et à la toilette, aide à la préparation et à la prise de repas etc.) et le pôle soins (50 agents soignants et paramédicaux) pour la prise en charge de soins infirmiers et d'hygiène ;
- **L'offre d'hébergement permanent ou temporaire** dans l'un des 7 établissements gérés par le CCAS (6 EHPAD et une résidence autonomie) pour une capacité totale de 522 places.

Cette offre de services est complétée par une approche prospective engagée depuis 2011 avec l'inscription de la Ville dans la démarche Ami des Aînés portée par l'Organisation mondiale de la santé et son adhésion au Réseau francophone des Villes amies des Aînés (RFVAA). A partir de la méthodologie proposée par l'OMS, basée sur le partage d'expériences et la participation citoyenne de tous les acteurs de la ville, la Ville de Rennes a élaboré et mis en œuvre un premier **plan d'action pluriannuel** visant à favoriser et accélérer l'adaptation de la ville au vieillissement.

Un état des lieux et un diagnostic participatif associant les habitants et les acteurs du territoire en 2022, ont permis de faire le bilan de cette première étape et d'analyser les évolutions récentes. **Un nouveau plan d'action, au plus près des réalités observées et vécues par les habitants, a ainsi été approuvé le 2 décembre 2023 pour la période 2023-2026.** Il est structuré autour de 8 axes qui recoupent les compétences municipales : lien social et solidarité ; autonomie ; services et soins ; habitat ; participation citoyenne ; information et communication ; espaces extérieurs et bâtiments ; transports et mobilité ; culture et loisirs.

1.2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUE PUBLIQUE

Enfance, jeunesse et politique éducative : 11,6 M€

soit +0,5 M€ / BP 2023

- **Petite enfance :**
 - o **Fonctionnement en année pleine des crèches ouvertes en 2023** : crèche de plein air "La clef des champs" et micro-crèche "Joséphine Baker" gérée par l'ASFAD" (+61 K€) ;
 - o **Création de 24 places au sein du pôle familial Nord-Les Longs près ;**
 - o **Projet européen Erasmus +** avec les villes d'Erlangen en Allemagne et de Brno en République Tchèque sur la thématique de l'éducation à la nature (+51 K€).
- **Éducation :**
 - o **Soutien renforcé à la Caisse des écoles** pour le déploiement des projets de cités éducatives sur les quartiers du Blosne, Villejean et Maurepas et l'extension programmée au quartier de Brequigny (+74 K€) ;
 - o **Ajustement de la contribution à l'enseignement privé** (+185 K€) en application de la convention (obligation réglementaire) ;
 - o **Hausse des effectifs scolaires** (+113 élèves à la rentrée 2023) et **ouverture du nouveau groupe scolaire Miriam Makeba** dans le quartier Baud-Chardonnet (12 classes) ; ouverture en année complète pour le groupe scolaire Toni Morrison ;
 - o **Politique éducative** : mise en œuvre des actions définies dans le Plan Éducatif local et le CEEJS (+51 K€).

Culture, patrimoine et rayonnement : 19,9 M€

soit +0,2 M€/BP 2023

- **Soutien renforcé aux acteurs culturels** : +178 K€
- **Ouverture du nouveau site du Musée des Beaux-Arts à Maurepas** : +135 K€ ;
- **3 créations lyriques produites par l'Opéra de Rennes** en lien avec Angers Nantes Opéra et une coproduction avec La Co(opéra)tive et plusieurs spectacles et autres coproductions dont un opéra jazz trilingue français, anglais, breton ;
- **Acquisition de livres par les bibliothèques de Rennes** : +18 K€ ;
- **Projet de résidence d'artiste à La Criée sur 2 années** : +25 K€.

Solidarités et cohésion sociale : 23,9 M€

soit +0,9 M€ / BP 2023

- **Soutien au CCAS renforcé** avec une subvention annuelle de 17,8 M€ (+700 K€) pour faire face aux besoins croissants en matière de solidarité et à l'impact des mesures de revalorisation salariale en faveur des agents de la fonction publique ;
- **Appel à projet de l'État "territoire zéro non-recours"** aux droits sociaux confié au CCAS (+165 K€) ;
- **Carte d'accès aux loisirs Sortir !** : dynamique du dispositif (+20 K€) ;
- **Santé et handicap** : en 2024, organisation des assises du handicap et des états généraux de la santé mentale (+23 K€) ; maintenance des défibrillateurs positionnés dans les espaces publics (+58 K€) ;
- **Mise en œuvre du plan d'action Rennes « Ville Amie des Aînés » – ReVAA** : organisation d'un séminaire « Prévention de l'isolement des aînés » et restitution de la démarche ReVAA aux habitants et partenaires ;
- **Poursuite des actions en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations** : renforcement des dispositifs d'accès aux droits, d'accueil et d'intégration (+15 K€).

Sports et activités physiques 6,2 M€

soit +0,35 M€ / BP 2023

- **Jeux Olympiques 2024** : accueil de la flamme olympique et animations "Terre de Jeux" (budget de 315 K€) ; soutien aux athlètes de haut niveau dans la préparation aux JO 2024 (60 K€) ;
- **Soutien aux clubs sportifs de haut niveau** : hausse liée aux performances et aux montées en division supérieure (+185 K€) ;
- **Soutien aux clubs amateurs et mise en œuvre d'une politique sportive éducative** (budget de 1,7 M€) ;
- **Activités d'animation dans les quartiers** (370 K€ hors RH) :
 - o Animation dans le cadre d'un "été à Rennes" ;
 - o Dispositif Rennes à la mer et au vert ;
 - o Développement de l'usage des espaces à l'air libre (city stade, plateaux sportifs) pour les filles et les femmes.

Citoyenneté et vie en société : 16 M€

Soit +0,5 M€ / BP 2023

- **Soutien aux associations de proximité : 12,2 M€ de subventions (+216 K€)** avec notamment l'ouverture en année pleine du pôle associatif Polyblosne (+ 165 K€), le soutien renforcé aux Cadets de Bretagne (+45 K€), aux maisons de quartier et équipements de proximité (+54 K€).
- **Médiation sociale et prévention :**
 - o **Fonctionnement de la Maison des femmes Gisèle Halimi** en année pleine (+194 K€) : lieu d'accueil et de ressources pour les victimes de violences, qui offrira un appui à la fois médical et social. Le projet est cofinancé par Rennes Métropole, le CHU et l'ASFAD ;
 - o **Renforcement des dispositifs de médiation et de prévention :** renforcement du dispositif Bataillons de la prévention et Cité et Médiation (+10 K€) ; développement des prestations de médiation intégrant une extension aux pauses méridiennes des établissements scolaires (+168 k€).
- **Mise en place de la brigade anti-incivilités (cf. focus dédié) ;**
- **Vie des quartiers et animation festive :** reconduction de l'opération Un été à Rennes (240 K€) et organisation d'une manifestation équestre (+54 K€).

Qualité des espaces publics 5,4 M€

soit +2,3 M€/ BP 2023

- **Contrôle du stationnement :** mise en œuvre du contrôle LAPI automatisé (1,8 M€) et hausse du coût de la prestation de l'ANTAI liée au traitement des forfaits post stationnement (+350 K€). Participation de Rennes Métropole à hauteur de 1 M€, quote-part correspondant aux coûts de mise en œuvre du forfait post-stationnement dont les recettes lui reviennent ;
- **Jardins et biodiversité :**
 - o Gestion des déchets : externalisation du vidage des corbeilles et ramassage en diffus +20 K€ ;
 - o Accompagnement de l'évolution des espaces (vergers, potagers scolaires, transformation des cours d'école...);
 - o Soutien à l'association Jardins partagés pour la création d'une fonction de coordination et d'animation des jardins familiaux (+22 K€).

Pilotage de l'action publique : 28 M€

Soit +0,9 M€ / au BP 2023

- **Logistique** : approvisionnement en fournitures et petits équipements (+58 K€ : impacts de l'inflation atténués par des objectifs d'économie) ;
- **Restauration collective** : Approvisionnement en denrées alimentaires : budget de 6 M€, soit une hausse de 600 K€ liée principalement à l'inflation et à la progression des denrées bio et durables dans la composition des repas conformément aux engagements du mandat (50% de bio d'ici à 2026)

2023	Part totale de durable	Part bio	Part label
Crèches	60%	55%	5%
Écoles	53%	33%	19%
EHPAD	44%	40%	4%
Restaurants administratifs	49%	40%	8%
Total	51%	37%	14%

- **Poursuite de la mise en œuvre du plan alimentaire durable** : budget de fonctionnement en baisse au profit des actions d'investissement définis dans le plan d'action ;
- **Évolution des coûts de maintenance, entretien et taxe foncière du bâti municipal** : +382 K€ ;
- **Évaluation des politiques publiques** : budget de 59 K€ pour les évaluations de l'accompagnement au numérique, des impacts des actions de la Ville de Rennes en matière d'offre péri et extra-scolaire ;
- **Ressources humaines –emplois et compétences** : développement de l'accueil d'apprentis, convention CIFRE permettant l'appui d'un.e jeune doctorant.e sur une thématique de recherche partenariale d'innovation.

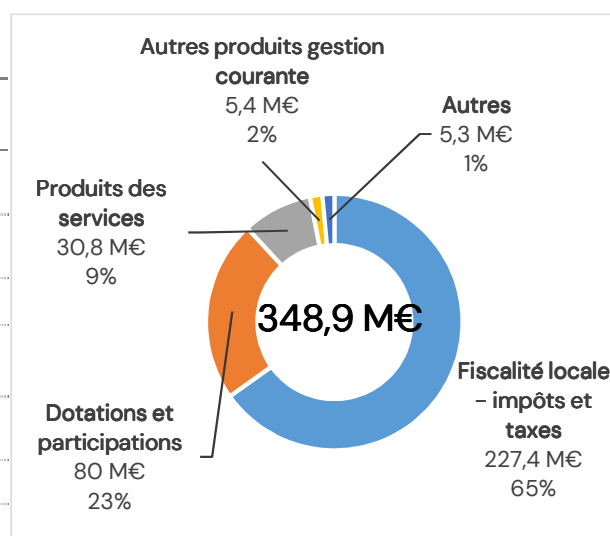
Aménagement durable et solidaire 0,9 M€

soit +0,27 K€ / BP 2023

- **Concertation pour le renouvellement de l'opération centre ancien (10 K€)** ;
- **Valorisation des projets** : expositions thématiques et lancement de la seconde étape du projet Rennes 2030 sous la forme d'ateliers urbains ;
- **Externalisation de la dématérialisation de l'instruction des droits des sols.**

1.3. RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

En M€	BP 2023	BP 2024	Évolution	
Recettes de fonctionnement	340,5	348,9	8,3	2,5%
Fiscalité locale - impôts et taxes	220,1	227,4	7,3	3,3%
Dotations et participations	81,2	80,0	-1,2	-1,5%
Produits des services	28,8	30,8	1,9	6,7%
Autres produits de gestion courante	5,2	5,4	0,2	3,4%
Atténuations de charges	5,1	5,2	0,1	1,8%
Produits financiers	0,1	0,1	0,0	-18,0%
Produits spécifiques	0,01	0,03	0,03	500,0%



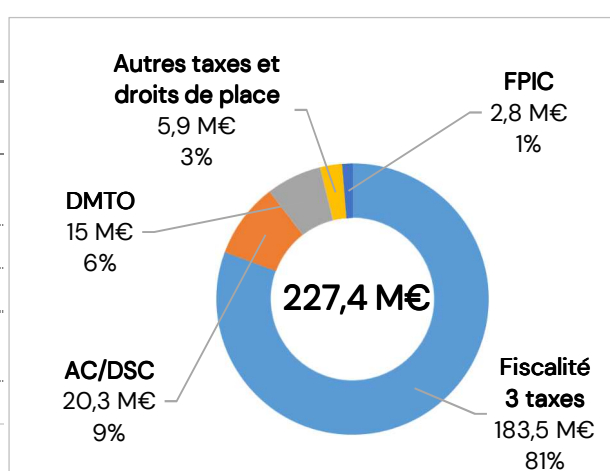
L'évolution des recettes (+2,5%) est portée par l'évolution des bases de la fiscalité locale, à taux d'imposition constant, et à la progression des produits des services.

La baisse des dotations et participations constatée entre 2023 et 2024 correspond à la perte d'éligibilité de la Ville de Rennes au fonds de compensation instauré en 2023 par l'État pour aider les collectivités face à la baisse d'épargne provoquée par la hausse des prix de l'énergie et la revalorisation du point d'indice en 2022. Cette perte est liée au durcissement des critères d'éligibilité qui rend très difficile l'accès à cette aide, malgré le maintien des prix de l'énergie à un niveau supérieur à celui constaté en 2022.

1.3.1. Les impôts et taxes (ch.73-731)

En M€	BP 2023	BP 2024	Evolution	
Fiscalité locale - impôts et taxes	220,1	227,4	7,3	3,3%
Fiscalité 3 taxes (TH et taxes foncières) (*)	174,0	183,5	9,5	5,5%
AC + DSC	20,9	20,3	-0,6	-2,9%
DMTO	16,7	15,0	-1,7	-10,2%
Autres taxes et droits de place	5,6	5,9	0,3	4,8%
FPIC	3,0	2,8	-0,2	-5,4%

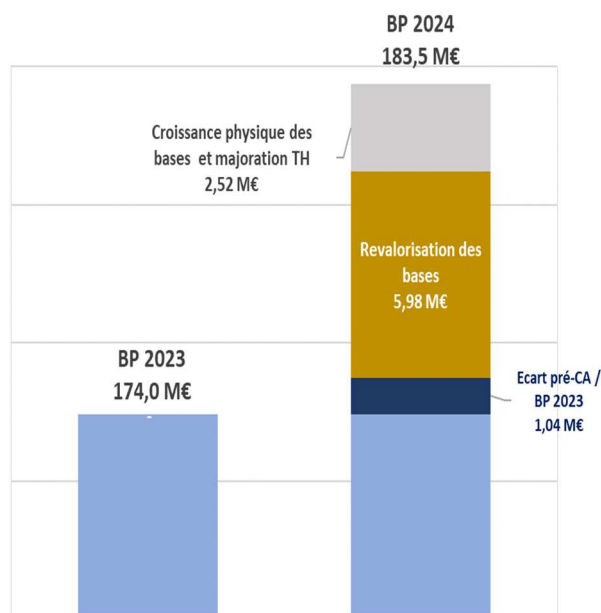
* hors rôles supplémentaires mais y compris compensation THLV et majoration THRS



❖ Recettes de fiscalité directe

Le produit fiscal prévisionnel des trois taxes² s'élève à 183,5 M€ au BP 2024 contre 174,0 M€ au BP 2023. Ce produit représente 81% des recettes fiscales totales prévues au budget de 2024. L'évolution du produit attendu, à taux de fiscalité inchangés³, s'explique principalement par :

- **La revalorisation forfaitaire des bases** de valeurs locatives des locaux d'habitation au plan national à hauteur de +3,9% du fait de l'inflation et de +1,4% pour les locaux professionnels du fait de l'évolution des loyers, pour une hausse totale de 5,98 M€ ;
- **Une hypothèse de croissance physique des bases d'imposition** de +1,0% en 2024 (taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti) ainsi que la mise en place de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires représentant une hausse totale de 2,52 M€ ;
- **Un écart entre les prévisions pour 2023 au stade du BP et les bases définitives de 2023**, représentant un produit supplémentaire de taxe foncière sur les propriétés bâties de 1,04 M€.⁴



❖ Les autres recettes de fiscalité

- **Taxe additionnelle sur les droits de mutation⁵ : 15,0 M€ inscrits au BP 2024 contre 16,7 M€ au BP 2023, soit -10,2%**. La prévision tient compte de la baisse des volumes de réalisation constatée en 2023 du fait du moindre dynamisme du marché immobilier ;

² Taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

³ Taux : taxe d'habitation (21,99%), foncier bâti (45,66%) et foncier non bâti (39,33%).

⁴ Divers dysfonctionnements techniques, consécutifs à la campagne déclarative de mise à jour des biens immobiliers réalisée courant 2023, ont conduit la DGFIP à émettre un certain nombre d'avis d'imposition de taxe d'habitation fondés sur des informations erronées. Les bases définitives de TH 2023, comme le produit fiscal 2023, sont donc surévalués (178,4 M€ attendus) au regard des bases réellement taxables. La correction de ces erreurs par la DGFIP intervenant par voie de dégrèvement, celle-ci n'aura pas d'incidence sur le produit perçu par la Ville. Les incidences de ces dysfonctionnements ont toutefois été neutralisées dans la prévision 2024. L'écart de 1,04 M€ entre le BP 2023 et le pré-CA 2023 est évalué après correction des bases définitives de 2023.

⁵ La taxe additionnelle sur les DMTO porte sur les cessions à titre onéreux des locaux d'habitation et professionnels. Le produit dépend du nombre de mutations et des prix de vente.

- **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)** en baisse à 2,80 M€ (hypothèse de stabilité par rapport au montant perçu en 2023) ;
- **Reversements de Rennes Métropole** : l'attribution de compensation (AC) est stable à 7,42 M€. Suite à la refonte de la DSC, le montant de la dotation de solidarité communautaire (DSC) est revu chaque année. En 2024, il est prévu à 12,84 M€ contre 13,45 M€ en 2023 du fait d'une minoration de la part attribuée au titre du critère flux de production de logements sociaux ;
- **Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité** : depuis 2023, la TCCFE est intégrée à la TICFE. La Ville de Rennes perçoit une fraction de cette dernière qui est assise sur la TCCFE perçue par la Ville de Rennes en 2022 et actualisée chaque année en fonction de l'IPCH et de la part d'électricité fournie sur le territoire. Le produit prévisionnel 2024 a ainsi été estimé à 3,57 M€ contre 3,40 M€ au BP 2023.

1.3.2. Les dotations et participations (ch. 74)

En M€	BP 2023	BP 2024	Évolution	
Dotations et Participations	81,2	80,0	-1,2	-1,5%
Enveloppe normée	58,7	60,1	1,4	2,4%
Dotation globale de fonctionnement	55,3	56,4	1,1	2,0%
<i>Dont Dotation forfaitaire</i>	39,2	39,5	0,3	0,7%
<i>Dont Dotation de solidarité urbaine (DSU)</i>	13,0	13,7	0,7	5,1%
<i>Dont Dotation nationale de péréquation (DNP)</i>	3,1	3,2	0,2	5,0%
Compensation au titre exonérations TF	3,4	3,7	0,3	9,2%
Dotations hors enveloppe normée	1,3	1,3	0,0	-
Total Dotations et compensations	60,0	61,4	1,4	2,3%
Participations	21,1	18,5	-2,6	-12%
<i>Dont fonds except. de compensation baisse Épargne Brute 2022</i>	4,5		-4,5	

❖ Dotations de l'État et compensations

La dotation globale de fonctionnement (DGF) comprend trois composantes :

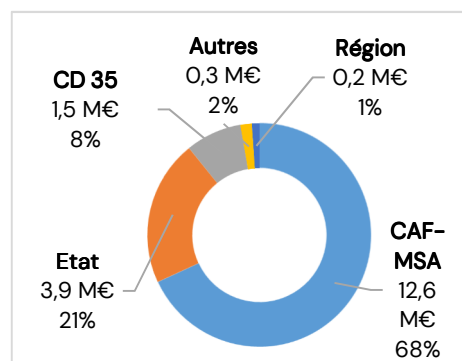
- **La dotation forfaitaire : 39,5 M€ inscrits au BP 2024** contre 39,34 M€ effectivement perçus en 2023. La progression de la dotation est liée à l'augmentation estimée de la population ;
- **La dotation de solidarité urbaine (DSU) : 13,7 M€ inscrits au BP 2024** contre 13,0 M€ effectivement perçus en 2023. Cette dotation est en progression du fait de la réforme de la DSU introduite en loi de finances 2017 ;
- **La dotation nationale de péréquation (DNP) : 3,2 M€ inscrits au BP 2024**, stable par rapport au montant perçu en 2023.

La principale compensation fiscale concerne les exonérations de foncier bâti et non bâti à hauteur de 3,7 M€, en hausse par rapport à la prévision 2023 essentiellement du fait de la revalorisation des bases.

❖ Participations

Les participations sont anticipées à hauteur de 18,5 M€ réparties de la manière suivante :

- 12,6 M€ de la CAF au titre de l'accueil collectif de la petite enfance (PSU) et des temps péri et extra-scolaires (PSO). Au titre de la PSU, la participation de la CAF est prévue pour 10,7 M€ en évolution de presque 20 % intégrant la hausse du tarif horaire PSU de +6,7% en 2023 et +2,3% attendus en 2024 et la hausse du nombre d'heures facturées (+4,3%) ;



- 3,9 M€ de l'État répartis entre :

- Le soutien à l'accueil en crèche (1,3 M€) ;
- Le fonds de soutien au développement des activités périscolaires au titre de la semaine de 4,5 jours (0,7 M€) ;
- Les projets des équipements culturels (0,7 M€) ;
- La participation pour les emplois d'avenir et l'insertion des travailleurs handicapés (0,37 M€) ;
- Le financement de l'appel à projet "territoire zéro non-recours" (0,17 M€) et les prestations citoyenneté (0,3 M€).

- 1 M€ du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine au titre de la convention PMI/vaccinations et du contrat de territoire ;

- 0,2 M€ de la Région Bretagne en soutien des projets de l'Opéra et de La Criée.

1.3.3. Les produits des services (Ch.70)

En M€	BP 2023	BP 2024	Évolution	
Produits des services et du domaine	28,8	30,8	1,9	6,7%
Occupation du domaine public : stationnement sur voirie, marchés, fourrière...	8,4	9,4	1,0	12,3%
Périscolaire	6,9	6,9	0,0	0,2%
Accueil crèches	2,5	2,7	0,2	8,6%
Remboursements de frais CCAS, Rennes Métropole, autres organismes	3,8	3,8	0,1	1,4%
Équipements sportifs	2,3	2,3	0,0	0,0%
Équipements culturels	1,1	1,4	0,3	22,4%
Réseau FOR	1,8	2,1	0,3	18,4%
Autres	2,1	2,1	0,1	2,5%

Les produits des services se chiffrent à 30,8 M€. L'évolution de +6,7 % par rapport au BP 2023 s'explique par :

- **La mise en place du contrôle automatisé du stationnement** qui permet d'envisager une hausse de 6% des recettes de stationnement sur voirie (+0,280 M€) portant la recette annuelle à 4,38 M€ à laquelle s'ajoute le remboursement de Rennes Métropole (1 M€, soit +0,79 M€) au titre de la participation aux frais de mise en œuvre du contrôle, la Métropole bénéficiant des recettes liées au forfait post stationnement ;
- **Les participations des familles au titre de l'accueil en crèche**, en progression de +0,2 M€, soit +8,3 %, du fait notamment de l'ouverture progressive d'ici à septembre 2024 du pôle familial des Longs Prés (24 places), de l'augmentation du nombre des heures facturées (+4,3%) et de la participation horaire moyenne des familles passant de 1,44 € à 1,49 € ;
- **Une nouvelle recette intitulée Responsabilité élargie des producteurs de tabac (REP) sur l'élimination des mégots dans l'espace public** : 0,45 M€ ;
- **Des refacturations d'études et travaux par les budgets annexes de ZAC** gérées en régie pour 0,7 M€.

1.3.4. Autres produits de gestion courante, atténuations de charges (Ch.013-75)

Les atténuations de charges au BP 2024, inscrites à hauteur de 5,16 M€, correspondent à la variation de stocks de fournitures et denrées pour 3 M€ et aux remboursements de charges personnel pour 2,16 M€.

Les autres produits de gestion courante, inscrits à hauteur de 5,4 M€, comptabilisent principalement les revenus des immeubles pour 4,8 M€ en forte évolution de +0,233 M€ intégrant notamment les conditions du nouveau bail conclu avec le Stade Rennais.

1.3.5. La chaîne de l'épargne

En M€	BP 2023	BP 2024	Écart BP/BP	Év° BP/BP	CA 2024	Taux réalisation
Dépenses de fonctionnement (1)	316,8	324,5	7,7	2,4%	318,0	98%
Recettes de fonctionnement (2)	340,5	348,9	8,4	2,5%	348,9	100%
Épargne de gestion	23,7	24,4	0,7	2,9%	30,9	
Intérêts de la dette	4,0	4,9	0,9	23,3%	4,9	100%
Épargne brute	19,78	19,56	-0,23	-1,2%	26,0	
Amortissement de la dette	24,2	25,2	1,0	4,3%	25,2	100%
Épargne nette	-4,4	-5,6	-1,3	-29,2%	0,8	

(1) hors intérêts de la dette (2) Hors reports n-1

À l'étape du budget primitif, l'épargne brute s'établit à 19,56 M€ en 2024 contre 19,78 M€ en 2023.

La baisse de 0,23 M€ (-1,2%) par rapport à 2023 s'explique par une évolution des recettes de fonctionnement (+2,5%) moins importante que celle des dépenses de fonctionnement, charges d'intérêts comprises (+2,7%).

Une offre périscolaire diversifiée

La qualité de l'accompagnement éducatif sur le temps périscolaire est une des priorités de la Ville de Rennes qui mobilise des moyens importants pour que ces temps participent pleinement à l'épanouissement des enfants. Chaque jour, en fonction des périodes de la journée, **près de 1 000 agents en moyenne sont présents sur le terrain** auprès d'eux. En 2022/2023, la fréquentation était répartie entre :

- **L'accueil du matin** : 725 enfants en moyenne chaque jour ;
- **Le temps du midi** : 9 528 enfants en moyenne chaque jour ;
- **L'accueil du soir** : 7 136 enfants en moyenne chaque jour : 504 enfants fréquentent les ateliers (cf. ci-dessous), 2 245 les études encadrées, et 4 387 l'accueil en centre d'accueil et de loisirs municipal (CALM).

Sur les temps du midi et du soir, la Ville de Rennes propose une offre diversifiée d'ateliers axée autour de la pratique sportive (50% des ateliers), des activités créatives, artistiques et d'autres pratiques. Cette offre est portée par :

- **85 associations locales** qui assurent environ la moitié des ateliers, soit 628 heures d'interventions par semaine. Un budget annuel de 580 000 € en subvention permet de soutenir les associations pour l'animation de ces ateliers (32 € par heure d'atelier) ;
- **Les équipes d'animation** (40%) ;
- **D'autres intervenants** (6%) comme la Direction des Sports ou le Conservatoire.

Ces différents services ont fait l'objet d'une refonte tarifaire adoptée en septembre 2023 par le conseil municipal avec pour double objectif d'avoir une tarification plus juste grâce à la mise en place d'un taux d'effort permettant d'obtenir un tarif individualisé par activité, strictement proportionnel aux revenus des familles, et de favoriser l'accès à ces services pour les familles défavorisées avec notamment l'abaissement du tarif plancher. Cette refonte tarifaire a été menée à niveau de recettes constant.

2. Section d'investissement

2.1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
Dépenses d'investissement	125,0	117,7	-7,2	-5,8%
Hors emprunt	100,8	92,5	-8,3	-8,2%
Dépenses d'équipement	98,6	91,1	-7,5	-7,6%
Immobilisations financières	1,7	0,5	-1,2	-70,0%
Autres	0,5	1,0	0,4	77,9%
Remboursement d'emprunt	24,2	25,2	1,0	4,3%

Catégorie	Montant (M€)	Pourcentage
Dépenses d'équipement	91,1	77%
Remboursement d'emprunt	25,2	21%
Immobilisations financières	0,5	1%
Autres	1	1%
Total	118	100%

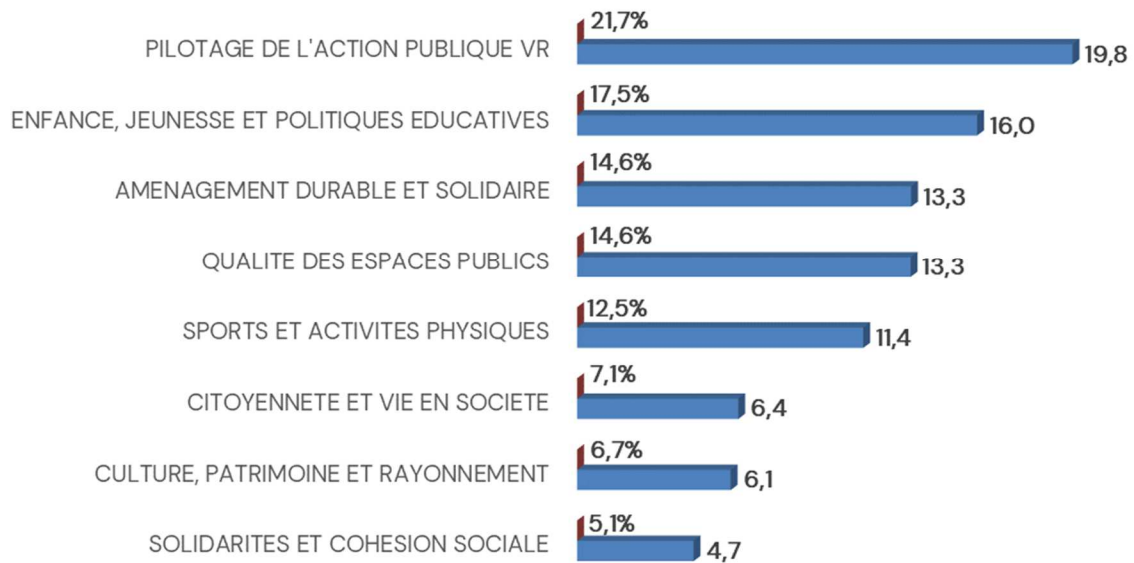
Les dépenses d'investissement s'élèvent à 117,7 M€ au BP 2024 dont 25,2 M€ de remboursement de capital de la dette. Hors emprunt, elles recouvrent :

- **Les dépenses d'équipement à hauteur de 91,1 M€ en 2024**, soit une baisse de 7,6% par rapport au BP 2023, essentiellement du fait de l'avancement des travaux de quelques opérations importantes (groupes scolaires Toni Morisson et Myriam Makeba). Le niveau d'investissement reste toutefois à un niveau exceptionnellement élevé traduisant, cette année encore, la volonté de la Ville de Rennes de développer l'offre d'équipements publics et de répondre aux enjeux liés aux transitions écologiques et sociales. Ces investissements sont détaillés par politique publique dans la suite de ce rapport ;
- **Les immobilisations financières à hauteur de 0,5 M€ en 2024**, en baisse de 1,2 M€. Ces dépenses correspondent en 2024 au financement des travaux primaires de la ZAC Maurepas Gayeulles (0,15 M€) et aux consignations versées dans le cadre de la politique foncière (0,35 M€) ;
- **Les autres dépenses d'investissement (1 M€)** incluent les travaux réalisés pour le compte de la Métropole (0,58 M€) ainsi que la souscription au capital de l'Agence France Locale (0,38 M€).

Répartition des dépenses d'équipement 2024 (en M€)

	BP 2023	BP 2024
PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE VR	15,37	19,78
Stratégie et gestion immobilière	6,89	8,09
Gestion et développement du système d'information	3,95	5,87
Logistique	3,62	4,85
Ressources humaines	0,44	0,37
Communication	0,25	0,37
Gestion et développement du système de données territoriales	0,20	0,22
Stratégie et gestion financière	0,01	0,01
Prospective, évaluation et politiques temporelles	0,00	0,01
ENFANCE, JEUNESSE ET POLITIQUES EDUCATIVES	24,26	15,97
Temps scolaire	22,22	13,46
Temps périscolaire	0,42	1,45
Accueil de la petite enfance	1,19	0,65
Temps extrascolaire	0,43	0,42
AMENAGEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE	12,76	13,34
Aménagement urbain	11,22	11,86
Développement des réseaux Fibre Optique	1,54	1,48
QUALITE DES ESPACES PUBLICS	15,09	13,32
Jardins et biodiversité	9,01	9,40
Gestion du domaine public et des espaces de circulation	5,33	3,38
Propreté publique	0,75	0,55
Développement des déplacements doux	0,01	0,00
SPORTS ET ACTIVITES PHYSIQUES	11,14	11,43
Équipements sportifs	11,02	11,31
Animation sportive et soutien aux clubs	0,12	0,12
CITOYENNETE ET VIE EN SOCIETE	9,25	6,43
Démocratie locale et vie des quartiers	6,49	3,68
Vie associative de proximité	1,46	1,16
Tranquillité publique et prévention des risques	1,02	1,13
Commerce de proximité et action commerciale	0,28	0,46
Prestations citoyenneté	0,00	0,00
CULTURE, PATRIMOINE ET RAYONNEMENT	5,61	6,13
Patrimoine	4,19	4,88
Équipements culturels	0,97	0,82
Soutien à la vie culturelle et artistique	0,45	0,43
Relations internationales, coopération et rayonnement	0,00	0,00
SOLIDARITES ET COHESION SOCIALE	5,10	4,65
Action sociale et accompagnement des publics	1,95	1,79
Politique de la ville, lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes et laïcité	1,26	1,06
Handicap et accessibilité	1,13	1,03
Prévention et promotion de la santé	0,76	0,77
Total général	98,58	91,06

Dépenses d'équipement par politique publique en M€



Pilotage de l'action publique : 19,8 M€

- **Stratégie et gestion immobilière : 8,1 M€** dont 3,2 M€ pour les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux (notamment les sites Dupont des Loges et Kléber) et 3,1 M€ de travaux de rénovation du bâti municipal. Comme l'an dernier, 1 M€ sont dédiés à la construction de locaux techniques pour les directions de la voirie et des jardins.
- **Gestion et développement du système d'information : 5,9 M€.**
- **Logistique : 4,9 M€** incluant les acquisitions de matériel et de mobilier (1 M€) ainsi que les crédits de renouvellement-acquisition des véhicules et engins (3,7 M€) avec une priorité donnée à l'acquisition de véhicules électriques afin d'atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2030 d'une flotte constituée exclusivement de véhicules électriques pour les citadines (et à 80% d'électrique pour les autres véhicules).

Enfance, jeunesse et politiques éducatives : 16 M€

- **Temps scolaires : 13,5 M€** incluant notamment la poursuite des travaux de construction des groupes scolaires Miriam Makeba (2,8 M€) et la restructuration des écoles Guyenne (2,4 M€), Volga (1,5 M€) et Jean Moulin (1 M€). Une enveloppe de 1,8 M€ est par ailleurs dédiée à la rénovation du patrimoine scolaire (qui inclut notamment les premiers crédits (0,1 M€) pour la rénovation énergétique du groupe scolaire des Gantelles). Enfin, une enveloppe de 0,6 M€ est consacrée à l'aménagement et à la végétalisation de trois cours d'école avec un objectif d'adaptation aux enjeux de changement climatique et aux nouveaux usages en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons.
- **Temps extrascolaire et périscolaire : 1,9 M€** incluant les travaux de rénovation du restaurant du groupe scolaire Clemenceau (1 M€), les acquisitions de matériels

pour les restaurants scolaires et les centres de loisirs (0,3 M€) ainsi que l'enveloppe dédiée à la rénovation des centres de loisirs (0,3 M€).

- **Petite enfance : 0,6 M€** dont 0,2 M€ de travaux de rénovation des crèches et 0,1 M€ pour les études de la nouvelle crèche située dans la ZAC du Bois Perrin dont l'ouverture est programmée pour la rentrée 2027.

Aménagement durable et solidaire : 13,3 M€

- **Aménagement urbain : 11,9 M€** dont 2,7 M€ pour la constitution de réserves foncières, 2 M€ de participation d'équilibre versée au budget annexe de la ZAC Blosne-est et 6,5 M€ de participations aux concessionnaires de ZAC réparties principalement entre les ZAC suivantes :
 - o Maurepas Gros-Chêne : 4 M€ ;
 - o Centre ancien : 2 M€ ;
 - o Maurepas Gayeulles : 0,3 M€.
- **Développement urbain : 1,5 M€** pour les travaux de développement du réseau de fibre optique rennaise (FOR).

Qualité des espaces publics : 13,3 M€

- **Jardins et biodiversité : 9,4 M€** avec, outre la maintenance des espaces verts (1,9 M€), la poursuite des travaux d'aménagement des prairies de Rennes (2,9 M€), la construction d'un ossuaire au cimetière de l'est (0,9 M€), la réalisation de travaux et la mise en valeur des vestiges du jardin archéologique au parc des Tanneurs (0,7 M€), la rénovation de la patageoire du parc des Hautes-Ourmes (0,6 M€).
- **Gestion du domaine public et des espaces de circulation : 3,4 M€** qui incluent notamment la fin des travaux d'aménagement de voirie de la ZAC Blosne Est, l'acquisition d'horodateurs pour 0,7 M€ en lien avec l'extension du périmètre du stationnement payant ainsi que les aménagements paysagers associés à la suppression du passage à niveau du boulevard Marboeuf (0,3 M€).
- **Propreté publique : 0,5 M€** essentiellement dédiés à l'entretien et au développement des sanitaires publics.

Sports et activités physiques : 11,4 M€

- Construction de la nouvelle **Piscine de Villejean** : 6,1 M€, projet pour lequel une très haute performance environnementale est recherchée.
- Enveloppe de petits travaux de **rénovation des équipements sportifs** : 1,4 M€.
- Construction de la **Halle multifonctions du Blosne** dédiée à des activités sportives libres et à des animations diverses : 1,2 M€.
- Rénovation et agrandissement du **Skatepark** au complexe sportif André Fresnais : 0,3 M€.
- Aménagement d'un **Beach Park** au complexe sportif Charles Géniaux : 0,3 M€.
- Création d'**équipements sportifs extérieurs aux Hautes-Ourmes** : 0,2 M€.

Rennes, ville verte

Rennes a été classée 2^e ville plus verte de France en novembre 2023, progressant de 5 places par rapport au précédent classement publié en 2020 par l'observatoire des villes vertes (créé par l'Union nationale des Entreprises du Paysage et Hortis, association regroupant les responsables d'espaces nature en ville).

Cette progression est le fruit d'une **stratégie de végétalisation du cœur de ville** planifiée sur la durée du mandat, visant d'une part à **améliorer le cadre de vie**, d'autre part à **répondre aux enjeux de la transition écologique**, en favorisant la préservation de la biodiversité et en adaptant la ville aux conséquences du dérèglement climatique. En effet, les espaces verts permettent de lutter contre les îlots de chaleur lorsque les températures s'élèvent, l'imperméabilisation des sols et la présence de surfaces minérales (asphalte, béton) venant accentuer les effets du réchauffement.

Dans cette perspective, depuis le début du mandat, la Ville agit à travers :

- **L'aménagement et la végétalisation des espaces publics** qui se prêtent à cette démarche : abords des stations de métro, cours d'école (9 aménagées selon ses objectifs depuis le début du mandat), place de la République (en cours) ;
- **L'aménagement de nouveaux espaces verts** : parc Beauregard-Quincé qui a donné lieu à la plantation de plus de 3000 arbres et arbustes, projet en cours quais de Vilaine ou évolution d'espaces verts existants (parc des tanneurs) ;
- **La plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire de la ville** et l'adoption d'une **charte de l'arbre** visant à préserver et renforcer la place des arbres dans la ville.

Plus de 11 300 arbres ont ainsi été plantés depuis le début du mandat dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, sur un objectif fixé à 30 000 d'ici à 2026. En complément de son action, la Ville de Rennes encourage la participation citoyenne à travers des initiatives telles que la création de vergers urbains ou de micro-forêts. Ces efforts permettent d'ores et déjà à Rennes d'avoir près de 63% de sa voirie ornée d'arbres et 22% de la surface totale de son territoire consacrée aux espaces verts.

Citoyenneté et vie en société : 6,4 M€

- **Démocratie locale et vie des quartiers** : 3,7 M€ incluant une enveloppe de 2,2 M€ dédiée à la réalisation des projets lauréats des budgets participatifs ainsi que 0,8 M€ pour le développement des équipements de quartier (dont 0,4 M€ pour le pôle associatif du Blosne et 0,3 M€ pour l'atelier Bois de l'association des trois maisons).
- **Développement de la vie associative de proximité** : 1,2 M€ dont 0,4 M€ de travaux de maintenance des équipements et 0,5 M€ de subventions à destination des équipements de quartier et des fédérations.

- **Tranquillité publique et prévention des risques : 1,1 M€** portant sur les installations d'équipements de vidéoprotection (0,9 M€) ainsi que sur les acquisitions de caméras piétons pour la police municipale (0,2 M€).
- **Commerce de proximité et action commerciale : 0,5 M€** dont 0,3 M€ pour la rénovation des halles et marchés.

Culture, patrimoine et rayonnement : 6,1 M€

- **Aménagement des jardins des portes Mordelaises : 1,8 M€.**
- **Rénovation de l'église Saint-Melaine : 1 M€.**
- **Rénovation du Triangle : 0,4 M€.**
- **Modernisation des équipements culturels : 1,2 M€.**
- **Conservation et développement des collections du Musée des beaux-arts : 0,5 M€**

Musée des Beaux Arts : un nouveau site à Maurepas

Le Musée des Beaux-Arts ouvrira en fin d'année 2024 un nouveau site dans le quartier de Maurepas, au pied de l'immeuble dit « La banane ».

Ce nouvel espace de 400 m² est **un élément important du projet de rénovation du quartier engagé en 2016**. Il a pour ambition d'être un espace de dialogue et de rencontre, en lien avec de nombreuses initiatives citoyennes et associatives qui contribuent à la vie du quartier et au lien social. De fait, le nouveau site, qui voisinera avec une ludothèque et un espace accueil dédié aux jeunes enfants, a été pensé pour être **collaboratif et expérimental**, susciter des rencontres entre des publics renouvelés, des artistes et les collections du musée.

L'espace d'exposition de 300 m² accueillera **deux expositions temporaires par an** dont une sera co-construite avec les habitants à travers l'expérimentation de différents modes de collaboration. Un groupe de personnes appelé "les Complices" est d'ores et déjà engagé avec l'équipe du musée dans un travail de réflexion sur les prochaines étapes du projet.

Solidarités et cohésion sociale : 4,7 M€

- **Soutien à la construction de l'espace social commun Maurepas : 1 M€** (le versement prévu en 2023 est décalé en 2024)
- **Mise en accessibilité des établissements recevant du public : 0,7 M€.**
- **Accompagnement de l'aménagement de centres de santé : 0,7 M€.**
- **Travaux pour les locaux de la Maison des migrations : 0,1 M€**

2.2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

En M€	BP 2023	BP 2024	Évolution	
Total recettes d'investissement*	105,2	98,2	-7,0	-6,7%
Recettes d'investissement hors emprunt	20,6	27,5	6,9	33,6%
Subventions d'investissement	7,6	10,3	2,7	35,2%
FCTVA	8,4	10,0	1,6	19,0%
Immobilisations financières	2,4	4,5	2,1	86,8%
Produits des cessions	1,9	1,9	0,0	1,1%
Autres	0,3	0,8	0,5	185,0%
Emprunt	84,6	70,7	-13,9	-16,4%

Les recettes d'investissements hors emprunt s'élèvent à 27,5 M€, soit +6,9 M€ par rapport au BP 2023 :

- **Les immobilisations financières (4,5 M€)**, qui fluctuent fortement d'une année à l'autre, portent essentiellement, sur le remboursement d'une avance de trésorerie versée à Territoires Publics pour l'aménagement de la ZAC Baud Chardonnet ;
- **Les subventions d'investissement reçues (10,3 M€)**, en progression de +35,2% se répartissent entre les projets suivants :
 - Le groupe scolaire Toni Morrison : 1,76 M€ ;
 - La ZAC Blosne : 1,07 M€ ;
 - Le bâtiment de la Place Pasteur : 0,93 M€ ;
 - Les gymnases Beauregard et Kennedy : respectivement 0,90 et 0,84 M€ ;
 - Polyblosne : 0,74 M€ ;
 - Les Prairies Saint-Martin : 0,61 M€ ;
 - Le Pôle Ovalie : 0,51 M€ ;
 - Les achats d'horodateurs : 0,50 M€.
- **Le FCTVA** est prévu à hauteur de 10 M€. Son montant a été réévalué par rapport à la prévision de l'an passé au vu des dépenses d'investissement réalisées en 2023.

Compte tenu du niveau prévu en 2024 en dépenses d'investissement et des recettes propres d'investissement, **l'emprunt** nécessaire à l'équilibre du budget primitif diminue en 2024. Il s'établit à 70,7 M€ (-13,9 M€ par rapport à 2023). Le montant souscrit sera comme chaque année ajusté au plus près en fonction du niveau d'exécution des dépenses d'équipement constaté durant l'année. Le rapport d'orientation budgétaire prévoit ainsi une mobilisation d'emprunt estimée à 50 M€.

Budgets annexes de ZAC gérées en régie

En 2023, trois budgets annexes de Zones d'Aménagement Concerté ont été clôturés :

- Le lotissement Victor Rault et la ZAC Atalante Villejean ;
- La ZAC Portes de St Malo dont la gestion a été transférée en concession à la SPL Territoires Publics.

En 2024, 11 opérations d'aménagement sont gérées en régie au sein de 4 budgets annexes. Huit opérations (dont la clôture est postérieure à 2025) ont été regroupées au sein d'un nouveau budget annexe unique afin de se conformer aux règles applicables définies par l'instruction de la M57 qui impose la gestion dans un budget unique pour une compétence exercée par la collectivité.

en K€	Dépenses	Recettes *	Besoin de financement	Suréquilibre
ZAC MADELEINE	60	300		240
ZAC MS LORIENT ST BRIEUC	183	0	183	
ZAC NORMANDIE SAUMUROIS	111	0	111	
ZAC OPERATIONS D'AMENAGEMENT	15 743	12 032	3 711	
ZAC Armorique	1 123	2 959		1 836
ZAC Atalante Champeaux	298		298	
ZAC Blosne Est	7 438	4 870	2 567	
ZAC Bois Perrin	4 278	3 023	1 255	
ZAC Brasserie Saint-Héliér	126	462		336
ZAC Haut Sancé	1 105	488	617	
ZAC Ilot de l'Octroi	113	230		117
ZAC Plaisance	1 262		1 262	
TOTAL GENERAL	16 096	12 332	4 004	240

**hors recettes d'emprunts pour équilibre budgétaire*

❖ Dépenses

Les dépenses s'élèvent à 16,096 M€, dont 73% concernent deux opérations (Blosne-Est et Bois Perrin). Elles se ventilent comme suit :

→ Travaux pour 7,8 M€ :

- Provision pour travaux de dépollution sur le secteur Armorique et refacturation des travaux réalisés en régie ;
- Travaux de réhabilitation des parkings, de résidentialité ainsi que de dépollution des sols sur Blosne-Est ;
- Travaux de voirie, de viabilisation et de réseaux divers concernant l'ensemble des ZAC mais plus particulièrement Blosne-Est, Armorique, Plaisance et Haut Sancé.

- **Acquisitions foncières pour 4,4 M€** : secteurs Bois-Perrin (3.7 M€) et Blosne-Est (0.6M€, places de stationnement) ;
- **Participations pour 2,9 M€** : participation financière versée au concessionnaire dans le cadre du contrat de revitalisation artisanale et commerciale pour l'opération Blosne-Est ;
- **Etudes pour 0,7 M€** : ce poste concerne principalement Bois-Perrin suite au dossier de réalisation approuvé en conseil municipal du 26/06/2023 et la poursuite des études sur la ZAC Blosne-Est ainsi que la refacturation d'études faites en régie ;
- **Frais accessoires** : frais de concertation, et de surveillance, et petits entretiens.

❖ Recettes

Les recettes sont évaluées à 12,3 M€ dont 7,9 M€ de cessions de charges foncières :

- **Produit des cessions de terrains aménagés**, estimé en fonction des calendriers prévisionnels de commercialisation. Des ventes sont prévues pour l'ensemble des opérations d'aménagement à l'exception du secteur Lorient St Briec, Normandie Saumurois Atalante Champeaux et Plaisance dont la commercialisation est achevée ;
- **Des subventions ou participations (4,479M€)** sont attendues essentiellement pour la ZAC Armorique au titre des participations des promoteurs aux équipements publics (1,710 M€) ainsi pour Blosne-Est (subvention ADEME au titre de la dépollution de sols) et Bois Perrin (0,769M€). À ceci s'ajoutent 2 M€ de participation par le budget principal à la couverture du déficit prévisionnel de la ZAC Blosne-Est.

Au regard de la programmation annuelle, le financement des inscriptions de travaux à réaliser en 2024 est assuré par une recette d'emprunt prévisionnelle. Ce besoin de financement à hauteur de 4 M€ porte essentiellement sur les opérations en phase de travaux d'aménagement Blosne-Est, Bois Perrin et Plaisance.

Budget annexe production énergie photovoltaïque

Exploitation (en €)	BP 2023	BP 2024	évolution	
Dépenses réelles	9 610	11 510	+ 1 900	19,8%
Charges à caractère général	7 600	9 500	+ 1 900	25%
Autres charges de gestion courante	10	10	-	0,0%
Charges financières	2 000	2 000	-	0,0%
Recettes réelles	34 000	34 510	+ 510	1,5%
Produit des services	34 000	34 000	-	0,0%
Autres Produits de gestion courante	-	510	+ 510	
Investissement (en €)	BP 2023	BP 2024	évolution	
Dépenses réelles	24 390	23 000	- 1 390	-5,7%
Immobilisations en cours	16 000	//	-16 000	-100%
Immobilisations corporelles	8 390	23 000	2 390	174,1%

Les **dépenses d'exploitation** prévues au BP 2024 pour 11 510 €, concernent principalement la hausse de la redevance pour l'utilisation du réseau public de distribution d'électricité (2 400 €) et le marché de maintenance des panneaux photovoltaïques (6 100 €). Les frais financiers liés au renouvellement de la ligne de trésorerie mise en place en 2020 s'élèvent à 2 000 €.

Les **recettes d'exploitation** correspondent aux produits prévisionnels de vente d'électricité estimés à hauteur de 34 000 €.

Les crédits d'investissements 2024 comprennent le remplacement d'onduleurs (dispositif permettant de transformer en courant alternatif une énergie électrique de type continu) dont certains ont une ancienneté proche de la décennie.

Annexe

Bilan énergie 2022

OBJECTIFS NATIONAUX ET NATIONAUX

National

Stratégie nationale bas carbone (SNBC) :

- Réduction de 40% des GES par rapport à 1990 d'ici à 2030
- Neutralité carbone en 2050

Réglementation Éco Énergie Tertiaire

- Réduction progressive des consommations d'énergie du parc tertiaire : objectif de - 60 % en 2050 (par rapport à 2010)



Planification écologique :
plan d'action gouvernemental qui territorialise ces objectifs par grand secteur d'émission de GES

Local

Plan Energie Climat territorial 2019-2024 porté par Rennes Métropole:

- Diviser par 2 les émissions de GES du territoire d'ici 2030
- 5 grandes orientations
- 135 actions concrètes

Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat

- Déclinaison des objectifs du PCAET à l'échelle de la Ville



Plan d'économie d'énergie mis en place en 2022 à l'échelle de la collectivité

Schéma directeur énergie :

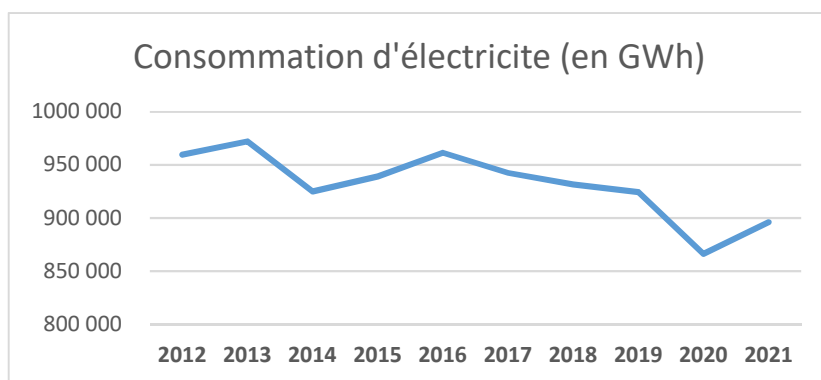
- Plan d'action à l'horizon 2030 structuré autour de 5 grands leviers

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE SUR LE TERRITOIRE DE RENNES

Consommation d'électricité par secteur d'activité en 2022

864 777 GWh

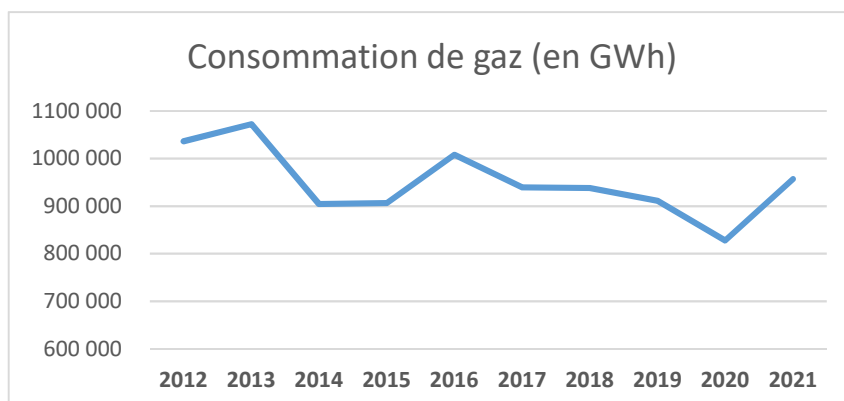
278 515 (32,2%) Résidentiel	832 (0,1%) Agriculture	64 740 (7,5%) Industrie	520 432 (60,2%) Tertiaire
--	-------------------------------------	--------------------------------------	--



Consommation de gaz par secteur d'activité en 2021

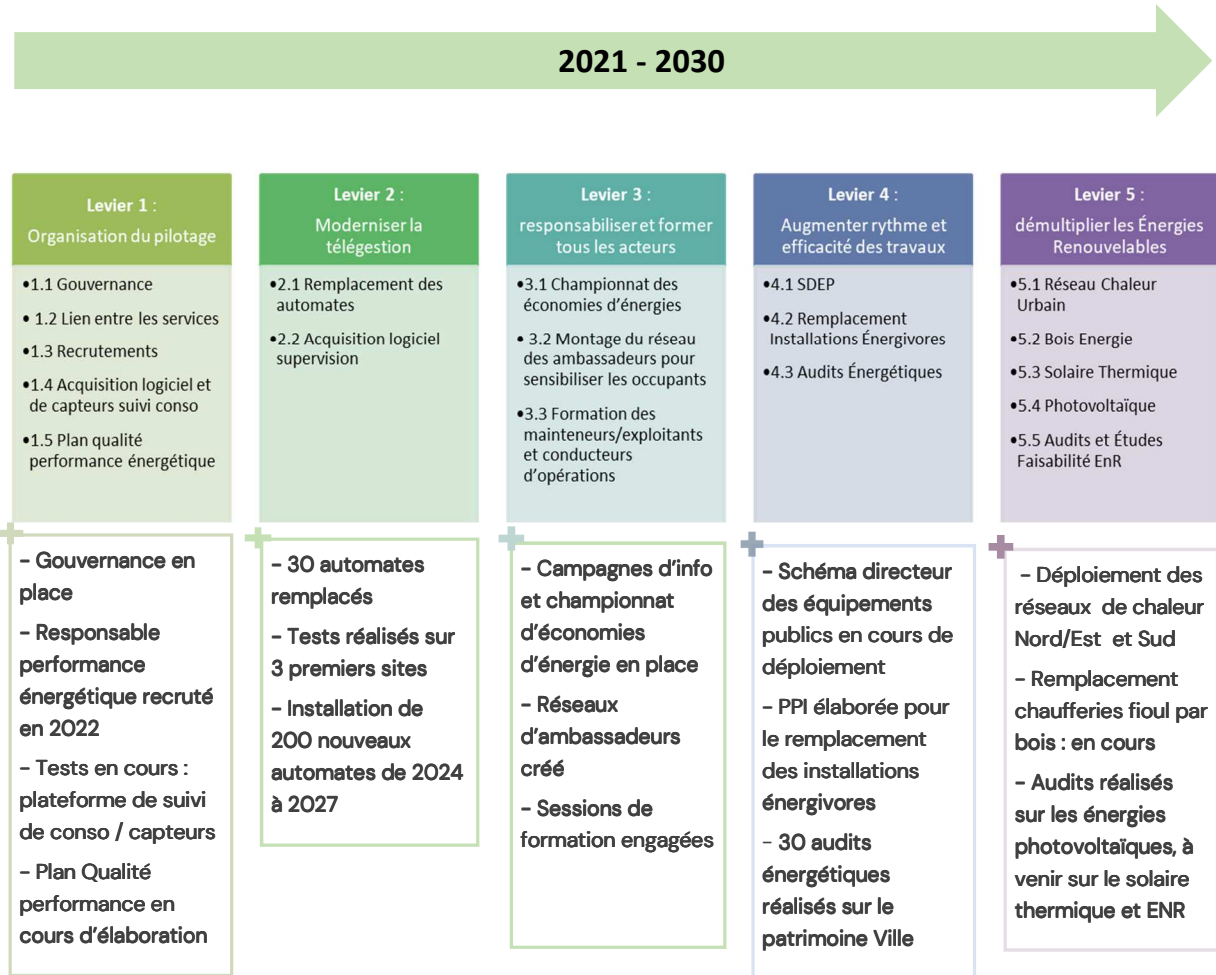
956 888 GWh

595 171 (62%) Résidentiel	264 (0,1%) Agriculture	43 975 (5%) Industrie	317 478 (33%) Tertiaire
--	-------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------

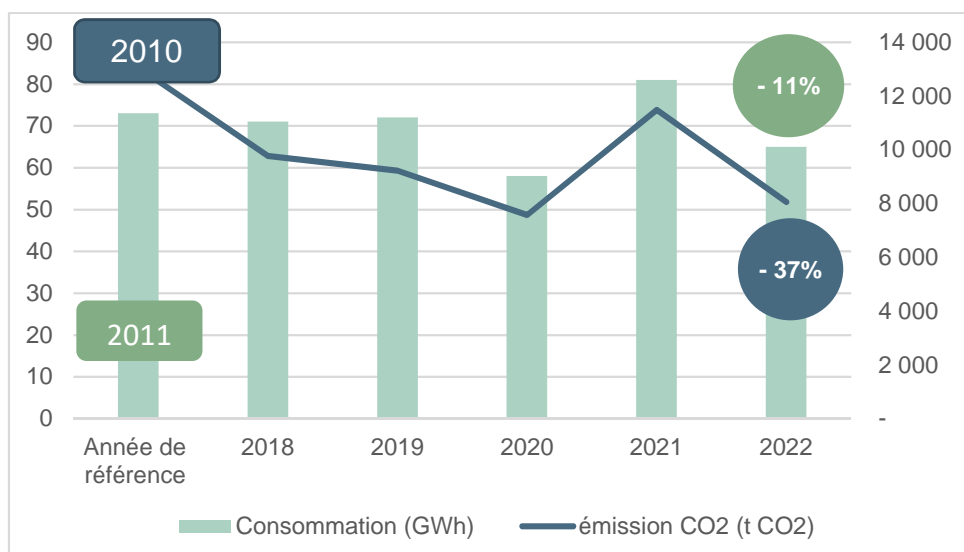


ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFETS DE SERRE DE LA COLLECTIVITÉ

La mise en œuvre du Schéma directeur énergie



Évolution de la consommation d'énergie et des émissions de GES

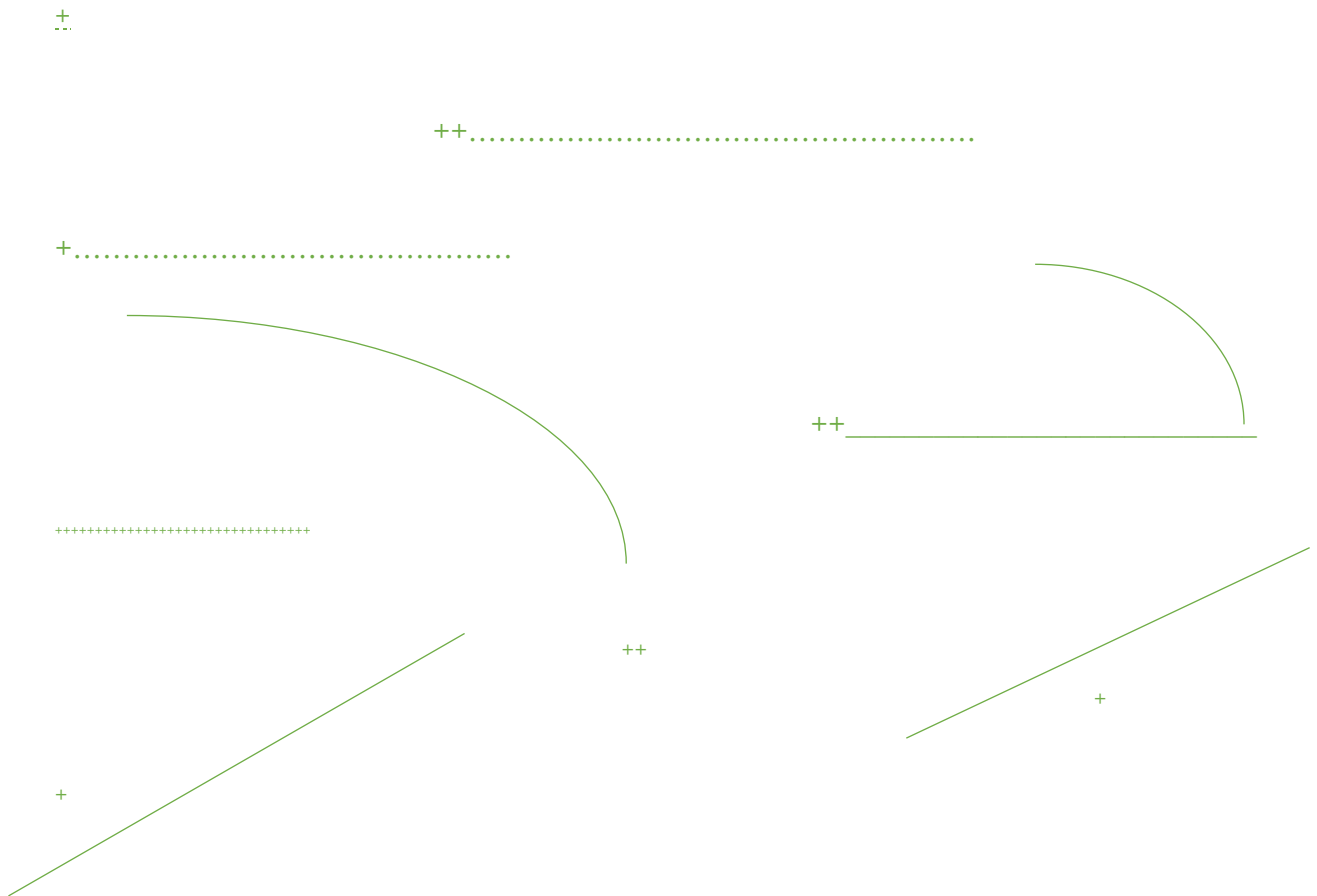


GLOSSAIRE

AC	Attribution de compensation
AP	Autorisation de programme
BP	Budget primitif
CA	Compte administratif
CCAS	Centre communal d'action sociale
CP	Crédit de paiement
DCRTP	Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle
DGD	Dotations générales de décentralisation
DGF	Dotations globales de fonctionnement
DM	Décision modificative
DMTO	Droits de mutation à titre onéreux
DOB	Débat d'orientation budgétaire
DRFiP	Direction régionale des finances publiques
DSC	Dotations de solidarité communautaire
DSP	Délégation de service public
DSU	Dotations de solidarité urbaine
FCTVA	Fonds de compensation de la Taxe sur la valeur ajoutée
FNGIR	Fonds national de garantie individuelle de ressources
FPIC	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales
ROB	Rapport d'orientations budgétaires
SPIC	Service public industriel et commercial
SPL	Société publique locale
TA	Taxe d'aménagement
TFNB	Taxe foncière sur les propriétés non bâties
TFB	Taxe foncière sur les propriétés bâties
TH	Taxe d'habitation

PRESENTATION DES ACTIONS 2024

PAR POLITIQUES PUBLIQUES
ET SECTEURS



LES POLITIQUES ET LES SECTEURS

CULTURE, PATRIMOINE ET RAYONNEMENT.....

SOLIDARITES ET COHESION SOCIALE.....

ENFANCE, JEUNESSE ET POLITIQUES EDUCATIVES.....

SPORTS ET ACTIVITES PHYSIQUES.....

CITOYENNETE ET VIE EN SOCIETE

QUALITE DES ESPACES PUBLICS.....

AMENAGEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE.....

PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE.....

CULTURE, PATRIMOINE ET RAYONNEMENT

- Équipements culturels
- Soutien à la vie culturelle et artistique
- Patrimoine
- Relations internationales, coopération et développement

±

++.....

+.....

++.....

++.....

+++

Chiffres clés 2023

Bibliothèques municipales

65 100 inscrits (Bibliothèques municipales et Champs Libres) (+ 9600 par rapport à 2022)

485 000 visiteurs (+ 60 000 par rapport à 2022, + 20 000 par rapport à 2019)

730 000 prêts (+10% depuis 2021 ; -20 % depuis 2019)

Musée des beaux-arts

168 274 visiteurs en 2023 (+22,5 %) dont 32 594 scolaires (+ 23,6 %)

4 expositions temporaires en 2023

44 œuvres acquises dont 38 sous forme de don

La Criée saison 2022 - 2023

45 669 visiteurs (43 139 dans les murs – 2 475 hors les murs) dont 4 811 visiteurs en groupes

6 expositions – 12 événements

14 œuvres produites ou coproduites

30 artistes soutenus dont 15 femmes et 15 hommes

5 résidences d'artistes dont 4 femmes et 1 homme

32 partenariats artistiques

Opéra

Plus de 67 000 entrées aux différentes manifestations

5 productions de l'Opéra de Rennes avec des décors et costumes fabriqués en ses ateliers

4 semaines de programmation d'été

La première édition du festival de **Chœurs d'enfants**

Grand Boom

L'Élixir d'amour sur écran(s)

Le déploiement du réseau **Objectif Chœur(s)**

Un projet d'insertion professionnel au **Théâtre du Vieux Saint-Etienne**

Vieux Saint-Etienne

Des tournées des ensembles en résidence en Bretagne, en France comme à l'international

Conservatoire (année scolaire 2023-2024)

1 952 élèves inscrits

3226 enfants bénéficiant des interventions en milieu scolaire dont :

- 2568 enfants des écoles maternelles et élémentaires bénéficiant de projets "Musique à l'école",
- 399 élèves en Classes à Horaires Aménagés (CHA),
- 200 élèves en classes Orchestres,
- 59 en Arts-études.

160 représentations prévues, dont 60 % dans les espaces du Conservatoire et 40% hors les murs dans une vingtaine de lieux de diffusion partenaires, à 97% en entrée libre.

Les Archives

2195 visiteurs, 4 366 documents communiqués

374 ml et 1,55 Go collectés, 245 documents restaurés

1 042 recherches par correspondance, 2 M de pages vues (site Internet)

La raison d'être du secteur

Les équipements culturels en régie, au nombre de cinq (l'Opéra, le Conservatoire, les Archives, le Musée des beaux-arts, le centre d'art contemporain La Criée), auxquels s'ajoute le réseau des bibliothèques (11 bibliothèques de quartier, un service médiation et action éducative, un espace-lecture et 190 points-lecture) sont les leviers majeurs de la Ville pour mettre en œuvre son ambition en matière culturelle.

Chaque équipement traduit dans son projet d'établissement les objectifs de la feuille de route de la politique culturelle rennaise :

- Garantir à chacun.e une égalité d'accès à la vie culturelle
- Soutenir la création dans sa diversité, et tout particulièrement les acteurs culturels les plus fragiles
- Conforter la politique patrimoniale
- Faire de Rennes une ville exemplaire en matière de responsabilité environnementale dans le domaine de la politique culturelle
- Construire la politique culturelle de façon collective et concertée

Au-delà de la diversité des missions (enseignement, conservation, production, diffusion...), les objectifs de qualité de l'offre, d'accessibilité et de participation, par des partenariats, à la vitalité de la vie culturelle rennaise, constituent des éléments communs des projets des différents équipements municipaux en régie.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

21.85 M€ 20.79 M€

Recettes de fonctionnement

4.13 M€ 3.97 M€

Dépenses d'investissement

0.97 M€ 0.82 M€

Recettes d'investissement

0.04 M€ 0.17 M€

Les actions

- Bibliothèques : développer une offre de lecture publique
- Opéra : produire et diffuser des spectacles lyriques, chorégraphiques et des concerts à Rennes et en région. Œuvrer en faveur de l'éducation artistique et culturelle par la musique et par le chant et en faveur de la diversité des spectateurs
- Conservatoire : développer des actions d'éducation artistique et de médiation culturelle, proposer un enseignement spécialisé en musique/danse/théâtre, organiser une saison culturelle
- La Criée : soutenir et transmettre la création en art contemporain
- Musée des beaux-arts : conserver, développer et diffuser les collections
- Archives : collecter, conserver, mettre en valeur et diffuser les archives

+ **Conservatoire à Rayonnement Régional** : liens renforcés avec les structures partenaires sur le quartier du Blosson. Renforcement des actions d'éducation artistique auprès de différents publics avec la deuxième année de la CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) vocale au collège Clotilde Vaultier (Maurepas). La saison artistique et culturelle, ouverte à tous les publics et en différents lieux, recouvre de nombreux temps forts autour des musiques traditionnelles, des femmes du Jazz, des ensembles vocaux, des rencontres régionales de percussions. Mise en place d'une nouvelle identité visuelle à la rentrée 2023, d'une nouvelle signalétique courant 2024. Nouveau projet d'établissement validé en février 2024

+ **Musée des beaux-arts** : expositions temporaires : Noël Coypel (partenariat château de Versailles ; du 17 février au 5 mai) ; Aérosol : une histoire du graffiti (partenariat Teenage Kicks / Mucem / Musée des beaux-arts de Nancy ; du 15 juin au 22 septembre) ; Prière de toucher (partenariat Musée d'arts de Nantes / réseau FRAME ; automne) ; Exposition inaugurale du Musée des beaux-arts – Maurepas (automne). Collections permanentes : nouvel accrochage salle cubiste et galerie arts extra-européens. Publications : catalogues d'expositions. Enrichissement du portail des collections en ligne. Réaménagement accueil et nouvelle signalétique intérieure. Poursuite de la nouvelle stratégie de communication et du déploiement de l'identité visuelle. Poursuite du renforcement de l'offre de médiation à destination des enseignants et des visiteurs (visites flash jeudi midi, tous les week-ends et activités pendant les vacances scolaires). Poursuite de l'implantation dans le quartier de Maurepas en vue de l'ouverture du Musée des beaux-arts – Maurepas à l'automne. Mise à jour du Projet scientifique et culturel

+ **La Criée** : nouvelle identité graphique (septembre 2023) et nouveau site internet (avril 2024) ; nouveau cycle thématique *Festina Lente* consacré aux relations des artistes contemporains à leur environnement (septembre 2023-2025), Expositions (toutes en coproduction) : Anne-Charlotte Finel, *Respiro* (février- mai) ; Rasmus Myrup (été) ; Pierre-Jean Giloux (automne) ; Résidences : résidence du dispositif Territoires Extra de création de l'artiste brésilienne Léa Muller dans la forêt de Chazoulais à Bourg-des-Comptes ; résidence de l'artiste Gabrielle Manglou à l'école Moulin du Comte à Rennes ; Recherche : recherche-action du dispositif Territoires Extra enquête de terrain, compagnonnage Atelier-Vivant avec l'EESAB-Rennes

+ **Opéra** : programmation concertée avec Angers Nantes Opéra (4 productions lyriques) qui permet de penser des productions plus durables et ambitieuses, qui rencontrent davantage de spectateurs ; présence sur des territoires élargis avec la Co[opéra]tive ; plusieurs rendez-vous inscrits dans le cadre de l'olympiade culturelle – Paris 2024 : Kamuyott dans 2 gymnases avec le Ballet de l'Opéra national du Rhin dans le cadre de Waterproof ; *Tosca sur écran(s)* ; la 2^{ème} édition du festival *Big Bang*. Autour de *La Sérénade* de Sophie Gail, un temps fort consacré aux femmes compositrices en septembre 2024 : poursuite du cycle "Divas du monde" ; tournées régionales et nationales avec Mélisme(s) et Le Banquet Céleste ; jumelage avec les quartiers centre ; pilotage d'Objectif Chœur(s), réseau voix en Bretagne ; partenariats avec les partenaires culturels de la région : Jazz à l'Ouest, Les Tombées de la Nuit, Autres mesures Waterproof, Destination Rennes (avec un spectacle au Couvent des Jacobins pour les fêtes 2024) ; tournées des productions et ensembles en résidence dans le cadre du plan Mieux Produire Mieux diffuser porté par le Ministère de la Culture et développement du projet Objectif Chœurs !

+ **Archives de Rennes** : poursuite du déploiement auprès des services du système d'archivage électronique ; déploiement d'un accompagnement renforcé à l'archivage pour les services des 3 collectivités (offre de formation, catalogue de prestations), pour une collecte d'archives plus ciblée et plus qualitative ; installation de sondes connectées pour un meilleur suivi des conditions de conservation dans le bâtiment principal ; poursuite du traitement des droits de propriété intellectuelle et de l'encadrement juridique des fonds d'archives privées ; achèvement de la numérisation des affiches de l'Opéra (1^{ère} moitié XX^e s.) en vue de leur mise en ligne ; exploitation de l'étude sur les usages et les usagers de la salle de lecture ; diffusion au jeune public d'un album et de vignettes à collectionner sur les archives du sport (JO 2024) ; création d'un atelier pédagogique sur l'égalité femmes-hommes ; poursuite de la diversification des offres de médiation (visites en breton, visites en LSF, partenariat EHPAD Gaëtan Hervé, etc.)

+ **Bibliothèques** :

- *des bibliothèques plus faciles* : déploiement d'un nouveau site web et de nouveaux outils pour communiquer et faciliter l'accès aux services pour la population, amélioration des procédures d'accueil en développant l'inclusion ; travail sur les collections et la circulation des documents entre les bibliothèques

- *des bibliothèques d'excellence et de proximité* : développement des services numériques avec les conseillers numériques France service, préfiguration du projet de nouveau tiers lieux incluant une bibliothèque à Maurepas Gros-Chêne, conception et rénovations de nouveaux espaces dans plusieurs bibliothèques

- *des bibliothèques citoyennes* : développement d'actions culturelles autour de l'éducation aux médias et information, amélioration de l'offre de lecture dans les bibliothèques des écoles ; organisation du festival des petits Bouquineurs et de la Nuit de la lecture

- *des bibliothèques ludiques* : programmation culturelles autour du jeu, inclusion de la dimension ludique dans les nouveaux espaces des bibliothèques

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

À l'échelle de l'ensemble des équipements Ville de Rennes et Rennes métropole, conduite d'un travail sur la décarbonation de nos mobilités (publics, œuvres, agents...) en 2023 et réalisation d'un document de présentation de la démarche en transition environnementale qui sera actualisé tous les ans

Archives

- Archivage électronique : 30,35 Go éliminés, soit autant de fichiers qui ne sont plus sur les serveurs de la collectivité
- Conditions climatiques : pose de films solaires (anti-UV, anti-chaueur) sur les fenêtres de la façade est du bâtiment principal (salle de lecture et bureaux)

Bibliothèques

- Remplacement de 2 véhicules de service par des modèles électriques
- Amélioration du plan de déplacement des agents : création de 24 places vélo sur le parking du personnel, suppression de deux places de parking, création de 2 emplacements covoiturage
- Programmation d'au moins 6 actions culturelles ou de médiation sur les transitions
- Numérique responsable : 5 à 7 ateliers informatiques par mois + 25h de permanences par semaine des conseillers numériques France service
- Poursuite de la politique de non plastification d'une partie des documents acquis par les bibliothèques
- Réalisation d'autodiagnostic des bibliothèques sur la gestion écologique du bâtiment
- Création de places de vélo pour les publics aux abords des bibliothèques
- Amélioration du signallement des moyens d'accès en transports en commun et en vélo pour le public sur la nouvelle version du site web

Conservatoire à Rayonnement Régional :

- Engagement dans une démarche renforcée de tri-sélectif des déchets (dont diagnostic) sur les deux sites avec première expérimentation sur le site Blosne depuis décembre 2023
- Refonte du site internet du Conservatoire : dématérialisation de démarches usagers (billetterie des spectacles, paiement des frais de scolarité, préinscriptions et réinscriptions...)
- Parc de véhicules et deux roues électriques pour les déplacements des agents
- Installation d'une boîte à livres/disques (site Hoche)
- Recours aux ressources de recycleries pour le mobilier et petit équipement (la Belle Déchette et ateliers internes Baud Chardonnet, Donelière) autant que possible

La Criée :

Accélération, à partir de la rentrée 2023, de la démarche de transition écologique, qui devient une des grandes priorités du centre d'art, à la fois dans la programmation artistique, mais également dans les modalités de travail au quotidien, en s'appuyant sur :

- L'accompagnement par Les Augures, coopérative de soutien à la transition écologique dans le domaine culturel, dans le cadre d'une subvention du Ministère de la culture : réalisation d'un bilan carbone complet, d'un diagnostic environnemental global.
- Son nouveau cycle artistique Festina Lente / Hâte-toi lentement permettant ainsi à La Criée de mettre la question environnementale et celle, liée de la transition, au cœur de l'ensemble de ses actions (programmation et fonctionnement)
- La mise en ligne au printemps de son nouveau site internet, sobre (des images et vidéos moins nombreuses et moins lourdes, archivées hors site au bout de 3 ans, mais restant accessibles sur demande), durable et partageable (open source, logiciel libre)

Musée des beaux-arts :

- Diminution du nombre d'expositions temporaires et renforcement de l'offre sur le permanent
- Poursuite du recyclage des matériaux scénographiques d'exposition (objectif déchets strictement limités)
- Changement de 9 fenêtres : amélioration isolation thermique
- Poursuite du remplacement des ampoules à incandescence par des LED et diagnostic baisse consommation électrique par Eurosep
- Production par l'atelier du musée et vente de sacs à partir des bâches-affiches de façade (recyclage + sensibilisation)
- Un vélo cargo Musée des beaux-arts – Maurepas pour présence et médiation dans le quartier

Opéra

- Économies d'énergie de 20% grâce au championnat de France des économies d'énergie
- Dons de centaines d'éléments de décors et costumes à la Belle Déchette (878 kg de réemployés) et à l'ADHEC
- Écoconception de décors
- Inscription dans les contrats des artistes d'une attention attendue aux déplacements décarbonnés
- Productions optimisées avec la co[opéra]tive et Angers Nantes Opéra

Egalité femmes-hommes

Archives

5 actions réalisées dans le cadre de la feuille de route "matrimoine" : respect de la parité dans la collecte de témoignages oraux et sortie du 3^e épisode de la série de podcasts *Rennes j'écoute ! Les voix du service public*, consacré au parcours de Françoise Cottreau, collecte du témoignage de l'élue Montserrat Casacuberta-Palmada (enjeu 1) ; diffusion de documents dans le cadre de *Microfolies* sur les femmes et le sport (enjeu 2) ; table ronde autour de la figure de Louise Bodin et mise en valeur de ses archives afin de sensibiliser les femmes à la valeur de leurs archives (enjeu 3) ; poursuite des cafés égalité aux Archives, intervention lors d'une table ronde à la journée "Matrimoine(s) ?" organisée par BCD (enjeu 5)

Bibliothèques

Réalisation d'au moins 4 actions culturelles thématiques et/ou de médiation dans le cadre de "Mars mois des femmes" ou "Novembre, mois contre les violences faites aux femmes"

Réalisation dans l'année d'au moins 5 sélections documentaires thématiques dans les bibliothèques et/ou en ligne

Conservatoire à Rayonnement Régional :

Enseignants : 51% d'hommes, 49% de femmes, répartis comme suit :

- Département Musique : 60% d'hommes, 40% de femmes
- Département Théâtre : 46% d'hommes, 54% de femmes
- Département Danse : 47% d'hommes, 53% de femmes

Jurys 2022 : 59% d'hommes, 41% de femmes

Élèves (chiffres 23-24) : 58% de filles contre 42 % de garçons, répartis comme suit :

- Musique : 54% de filles, 46% de garçons
- Danse : 93% de filles, 7% de garçons
- Théâtre : 67% de filles, 33% de garçons

Opéra

ETP : 28 femmes pour 25 hommes

L'Opéra est membre de la commission égalité femmes-hommes du Centre national de la musique et de la commission femmes-hommes des Forces musicales/Réunion des Opéras de France et Association Française des Orchestres

La Criée

Pour la saison 2022-2023, La Criée a soutenu 15 femmes et 15 hommes (49% des honoraires versés, 55% des coûts de production attribués à des femmes).

Expositions produites et coproduites : 2 femmes et 3 hommes,

Résidences et Ateliers : 4 femmes et 3 hommes

Événements : 7 femmes et 8 hommes

Éditions et recherches : 8 femmes et 7 hommes

Graphisme : 8 femmes et 3 hommes

Les perspectives 2023-2024

Dans la suite de l'attention que porte depuis plusieurs années l'équipement à la question de la parité et de la place de la femme, la programmation 2023-2024 de La Criée prévoit à ce jour d'inviter dans le cadre de ses expositions 1 femme et 2 hommes, de ses événements 4 femmes et 3 hommes, (programmation à venir), de ses résidences et actions de médiations 2 femmes et de ses projets de recherche 8 femmes et 2 hommes (comité éditorial de la revue *Festina Lente* 5 femmes et 2 hommes, recherche-action Territoires EXTRA#7 1 femme).

Le centre d'art est également attentif à la parité dans le recrutement des stagiaires, de services civique, d'apprenti-e et de jobs Ville de Rennes

Musée des beaux-arts

- Poursuite objectifs de la feuille de route Matrimoine dans ses 5 axes (collections, connaissance, valorisation, communication, sensibilisation)
 - o Restauration de 3 tapisseries de Jeanne Desgrées du Lou et d'une toile de Geneviève Asse
 - o Projet de recherche / publication sur Marie-Renée Chevallier-Kervern en collaboration avec d'autres musées
 - o Poursuite de la valorisation du Parcours Matrimoine dans les collections permanentes avec mise à jour du livret gratuit et visites flash
 - o Participation à la programmation du mois des droits des femmes (autour du 8 mars)
 - o Programmation culturelle avec + de 50% d'artistes/interprètes femmes
 - o Création d'un onglet Matrimoine dans le portail des collections avec toutes les œuvres d'artistes femmes de la collection
 - o Poursuite de participation aux groupes de travail sur la question (Rennes, Ministère de la Culture, associations...)
 - o Abandon de projets d'expositions consacrés à des hommes (Roche-Ponthus, Kerga...)

Chiffres clés 2023

280 projets culturels soutenus financièrement

Plus de **100** évènementiels culturels accompagnés

55 conventions d'objectifs et de partenariat

57 projets soutenus au titre de la participation des personnes

100 locaux mis à disposition d'acteurs culturels associatifs

37 ateliers d'artistes attribués

20 acteurs partenaires de l'évènement Exporama

Près de **600** œuvres dans le fond communal d'art contemporain, dont **10** œuvres acquises en 2023

18 bourses d'aides à création

20 projets soutenus dans le cadre du dispositif d'aide à la résidence

47 évènement accueillis salle de la cité et théâtre du Vieux Saint-Etienne

53 expositions à l'orangerie du Thabor

12 000 visiteurs et spectateurs aux ouvertures de la prison Jacques Cartier

La raison d'être du secteur

La Ville de Rennes souhaite accompagner et maintenir l'écosystème foisonnant d'énergies créatives et d'initiatives rennaises. Celui-ci est constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les institutions, les acteurs indépendants – économiques, associatifs. Il est marqué par l'émergence permanente de nouvelles formes, grâce notamment à la présence de la jeunesse, à son dynamisme et à sa volonté d'être actrice de la vie culturelle, qui a caractérisé l'histoire de la culture à Rennes et la constitue encore.

La Ville de Rennes, outre l'action qu'elle déploie avec ses équipements culturels en régie directe, accompagne dans leurs activités les autres acteurs de l'art et de la culture qui font la vitalité du territoire, selon trois modalités principales.

La Ville soutient plusieurs structures importantes de création et de diffusion artistiques dans leur fonctionnement, elle établit avec elles des conventions d'objectifs et de moyens. Ces dernières formalisent les enjeux et les actions partagés qui justifient le soutien de la Ville, sous forme de subventions et/ou de mise à disposition de bâtiments.

Par ailleurs, la Ville accompagne les projets artistiques et culturels du territoire par des aides à la création et à la structuration associative, ou aux évènements. Elle permet également aux artistes plasticiens d'avoir des lieux de travail ou des bourses de création. Elle dispose aussi d'un fonds d'art contemporain qu'elle enrichit des productions des artistes rennais.

Enfin, la Ville se positionne comme facilitatrice pour les artistes et acteurs culturels du territoire, en leur permettant d'accéder à des lieux de travail, (répétition, diffusion, résidences) ou en mettant à disposition des locaux associatifs. Elle initie des temps réguliers de partage d'expériences, d'interconnaissance et de co-construction (sur les enjeux sectoriels ou transversaux comme l'action culturelle, l'accessibilité, l'Éducation Artistique et Culturelle, les transitions environnementales ou la prévention des inégalités entre femmes et hommes), sources de coopérations futures et d'objectifs communs pour le territoire, la place de l'art et les droits culturels des personnes.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

14.92 €	15.22 M€
---------	----------

Recettes de fonctionnement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.45 M€	0.43 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Mettre à disposition les salles et ressources culturelles
- Soutenir les lieux de diffusion et acteurs labellisés dans le contexte de crise
- Soutenir les manifestation et évènements
- Aide à la création et aux résidences artistiques
- Aide aux projets des acteurs et à leur développement
- Favoriser la participation du plus grand nombre à la vie culturelle
- Accompagner les acteurs sur les enjeux contemporains de leur filière et de la société (transition écologiques, égalité femme homme)

En 2024

- + Poursuivre l'accompagnement des acteurs dans le contexte de crise en étant vigilant à chaque situation, ainsi que les temps d'échanges et de dialogues entre acteurs pour favoriser l'interconnaissance, l'échange de pratique et assurer la complémentarité de leurs interventions
- + Favoriser la mise en dialogue sur les sujets de transition et de filière entre la collectivité et les acteurs par le biais de rencontres : assemblées des acteurs, rencontre professionnelles art visuel, formations
- + Accompagner la mise en place d'un nouveau projet pour le Théâtre du Vieux Saint Etienne
- + Engager la reconversion de l'ancienne prison Jacques-Cartier selon le cap acté : préserver et sécuriser le site, ouvrir, préfigurer, construire une stratégie partenariale
- + Développer la mise en œuvre des enjeux d'éco-responsabilité et d'égalité femme/homme notamment par le déploiement du questionnaire RSEA et la mise en place d'indicateurs sur l'égalité Homme Femmes
- + Proposer une nouvelle formule du guide de l'accessibilité à la vie culturelle

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

La direction de la Culture s'est engagée dans une démarche de transition environnementale ambitieuse, dont l'un des axes est la sensibilisation des acteurs du secteur

166 acteurs culturels se sont engagés dans une démarche d'éco-responsabilité en 2023 (152 en 2022). Parmi les thématiques proposées, l'achat responsable est l'objectif premier des acteurs culturels suivi par l'économie circulaire et la mutualisation des ressources, les économies d'eau et d'énergie et enfin la lutte contre les discriminations

Deux temps de sensibilisation ont été organisés en 2023 avec la participation de :

- 23 acteurs culturels au café Hulotte, temps de sensibilisation ayant eu pour thématique les éco-gestes ;
- 155 participants, représentant 140 structures à l'Assemblée des Acteurs dont le thème était les enjeux de transition écologique et de mobilités dé-carbonées dans le secteur culturel

Par ailleurs, une démarche en faveur des mobilités dé-carbonnées est engagée, comportant trois axes : S'organiser, Réduire les distances parcourues et Encourager au report modal

Egalite femmes-hommes

Depuis 2022 l'ensemble des attributions de la politique culturelle (aides aux structures et aides à projet) a fait l'objet d'une répartition sensible au genre

- Aide au fonctionnement des structures conventionnées

13% du montant est fléché vers des structures dirigées par des femmes ; 76 % du montant vers des structures dirigées par des hommes et 11 % vers des structures dirigées par des collectifs mixtes.

Les directions des associations conventionnées se répartissent ainsi : 14 % de femmes, 78 % d'hommes et 8 % des collectifs mixtes

Le déploiement en 2024 d'indicateurs d'égalité femmes-hommes auprès des structures conventionnées permettra une vision plus fine des ressources qu'elles accordent aux artistes (autour de la production notamment) et des équilibres dans la programmation

- Aides directes aux artistes et aux projets

Sur l'ensemble des dispositifs d'aides aux artistes et aux projets (Exporama, développement des publics, bourses d'aides à la création...), la répartition financière et par genre est à l'équilibre : 45 % des projets pour 42 % des montants pour des projets menés par des femmes, 37 % des projets pour 30% des montants pour des projets mens par des hommes et 18 % de projets pour 27% des montants pour des projets mixtes

Chiffres clés 2023

8 édifices culturels propriétés de la Ville, plus de 50 œuvres d'art dans l'espace public

Étude-diagnostic du Chemin de croix de Saint-Melaine : ensemble de 14 tableaux protégés au titre des Monuments historiques

1 exposition "Retro Brequigny" organisée par 7 "nouveaux commissaires", bénéficiaires du CCAS Champs Manceaux, du 30 octobre au 30 décembre

Sélection de 60 sites d'intérêt à Rennes, qui feront l'objet du déploiement d'une nouvelle signalétique patrimoniale en 2024-2026

2 visites guidées gratuites par semaine sur l'architecture du XX^e siècle dans les quartiers toutes les semaines de juillet et août dans le cadre de "Cet été à Rennes"

Restauration de l'église Saint-Melaine : 2,05 millions d'euros TTC (valeur novembre 2022)

La raison d'être du secteur

La Ville de Rennes est dotée, en régie, d'équipements patrimoniaux majeurs (Musée des Beaux-Arts, Archives de Rennes) et mène plusieurs projets de restauration et d'aménagement de son patrimoine (abords des Portes Mordelaises, OPAH centre-ancien, Hôtel-Dieu, église Saint-Melaine...). Pour répondre à la forte attente des Rennais envers la conservation et la valorisation de leur patrimoine (restitution de la concertation « Rennes 2030 » : l'histoire et le patrimoine comme socle du projet urbain), elle travaille également à mieux le faire connaître aux habitants et aux touristes, ainsi que partager avec eux ses perspectives de mutation pour les années à venir, dans un contexte de renouvellement urbain dynamique, lié à un objectif d'accueil et de solidarité.

La Ville de Rennes, en tant que propriétaire de biens immobiliers et comme gestionnaire d'espaces publics, a des obligations d'entretien et de restauration d'un certain nombre d'édifices et sites présentant un fort intérêt patrimonial et/ou protégés par le Code du patrimoine. Des responsabilités particulières incombent également à la Ville de Rennes en matière d'inventaire et de conservation d'objets mobiliers et d'œuvres d'art. Elle constitue aussi le patrimoine de demain par l'acquisition d'objets d'art et d'installations artistiques, destinés aux collections du Musée des beaux-arts, au Fonds Communal d'Art Contemporain, ou à être installées dans l'espace public.

Enfin, la Ville de Rennes se préoccupe fortement de la préservation et de la promotion du patrimoine culturel immatériel, notamment les langues de Bretagne.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

0.68 M€	0.65 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

4.19 M€	4.88 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.11 M€	0.07 M€
---------	---------

Les actions

- Collecte, conservation et restauration du patrimoine de la Ville de Rennes
- Commande d'art public
- Valorisation, diffusion et médiation du patrimoine dans un respect des droits culturels, dont une attention particulière à :
 - Éducation Artistique et Culturelle patrimoniale
 - Patrimoine
 - Patrimoine du XX^e siècle
 - Cultures et langues de Bretagne

En 2024

+ Collecter, conserver, entretenir, restaurer le patrimoine

- Poursuite de la politique de commande d'art public, d'acquisition du Fonds communal d'art contemporain, avec une attention particulière à l'égalité H/F et à la pérennité de ces œuvres
- Poursuite de la politique d'acquisition et de restauration du Musée des beaux-arts
- Finalisation des plans d'urgence pour les églises de Rennes, en lien avec les services compétents du SDIS
- Conduite du chantier de restauration de l'église Saint-Melaine ; relevage de l'orgue de l'église Saint-Germain
- Poursuite du récolement des objets patrimoniaux dans les églises appartenant à Rennes, études complémentaires sur certains corpus (orfèvrerie, textiles). L'objectif est de mettre à jour les inventaires, puis de programmer des campagnes pluriannuelles de restauration et de valorisation de ce patrimoine, en lien avec Destination Rennes
- Récolement du fonds communal d'art contemporain
- Nouveau **marché pluriannuel de restauration de documents d'archives** anciens, modernes et figurés

+ Valoriser et diffuser le patrimoine

- **Déploiement d'une nouvelle signalétique patrimoniale**, selon la charte "Métropole d'Art et d'Histoire" en cours d'élaboration par Rennes Métropole et campagne de communication sur les éléments marquants du patrimoine rennais
- Élaboration de **dépliants de découverte de Rennes** (charte "Métropole d'Art et d'Histoire") : "Le bâti des années folles dans le quartier des Mottais à Rennes" ; "Le patrimoine de la deuxième moitié du XX^e siècle" ; "Patrimoine et sport" (dans le cadre des olympiades culturelles) + réédition de "Rennes 1922"
- **Projets de valorisation autour du chantier de Saint-Melaine** : déploiement de textes de médiation sur les palissades du chantier, édition d'un dépliant "Saint-Melaine en chantier", mobilisation de Destination Rennes pour un programme de visites guidées régulières, conférences et débats
- Focus sur les **80 ans de la Libération de Rennes** pendant les Journées Européennes du Patrimoine et du Patrimoine (JEMP), en lien avec Les Champs Libres et les Archives de Rennes
- Numérisation d'archives en vue de leur diffusion sur le site internet des Archives de Rennes, dont les affiches du théâtre municipal (dont la restauration est désormais terminée)

Impacts territoriaux de la politique publique :**Climat et transition écologique**

- Poursuite du récolement des objets patrimoniaux et des œuvres d'art dans l'espace public, en vue de la programmation d'une maintenance pluriannuelle du patrimoine ; diagnostic-sanitaire des églises à engager
- ☞ **Logique de conservation-maintenance** plutôt que dégradation puis destruction
- Élaboration des plans d'urgence dans toutes les églises et équipements patrimoniaux
- ☞ Directive du Ministère de la Culture : **aider le patrimoine à faire face aux risques climatiques**

Egalité femmes-hommes

Une feuille de route patrimoine avec 5 axes de travail : en 2024, chaque équipement patrimonial et service patrimoine accomplira au moins **une action dans chaque item**

Chiffres clés 2023**Citoyenneté européenne**

- **15** événements organisés dans le cadre de "Rennes fête l'Europe" en mai
 - Maison de l'Europe : conférences réunissant plus de **500** participants sur la mobilité des jeunes, l'international, le social, l'égalité et la citoyenneté.

- Soutien de l'initiative citoyenne européenne #DignityinEurope : **200+** échanges et rencontres avec acteurs institutionnels, ONG, réseaux ; **35** villes européennes, **13** pays traversés, **2 000 km** en train et vélo dans le cadre du projet citoyen Dignitour

Engagement associatif

- **8** conventionnements associatifs : MIR, IFA, CEFA, CRIDEV, SOS Méditerranée, Maison de l'Europe, Mouvement de la Paix, Europe Rennes 35
 - Soutien à **21** projets hors solidarité

Mobilité : Fonds d'Échanges Internationaux

36 projets de mobilité et d'échanges soutenus pour **1 126** bénéficiaires

Solidarités internationales

15 projets de solidarité internationale soutenus dans **14** pays. **2/3** des projets financés concernent l'accès à une éducation de qualité (ODD 4)

2 Aides d'urgence liées aux séismes en Turquie/Syrie et au Maroc

Valorisation des excellences du territoire – Échanges de bonnes pratiques

Accueil d'une délégation "musique" de la Ville d'Erlangen

Présentation de la Fabrique Citoyenne à Poznań en Pologne

Valorisation des politiques de démocratie participative, mobilité et enseignement supérieur lors de l'accueil de Rochester

La raison d'être du secteur

La Ville porte un engagement politique fort sur les grands enjeux de société qui concernent ses citoyens et qui conditionnent un futur commun à construire ensemble. Rennes se mobilise face aux problématiques internationales majeures que sont la nécessité d'un développement soutenable pour tous, la promotion de la paix sur tous les territoires, la lutte contre les atteintes aux droits humains, l'attachement à la pluralité des cultures et le soutien au projet européen.

Dans ce contexte, la Ville s'est fixée pour objectifs :

- De soutenir et encourager une citoyenneté européenne et internationale active et éclairée ;
- D'affirmer et mettre en œuvre des actions promouvant l'ouverture au monde et la solidarité internationale ;
- De renforcer l'internationalisation de ses politiques publiques ;
- De soutenir l'internationalisation des acteurs de son territoire.

La Ville porte des projets en propre et agit par ailleurs *via* des dispositifs de soutiens aux initiatives associatives.

Elle agit notamment, mais pas exclusivement, avec ses villes partenaires en Europe et dans le monde.

La Ville de Rennes mène ses actions en lien étroit avec Rennes Métropole dans le cadre d'une politique conjointe d'attractivité et de solidarité.

Budget 2023**Budget 2024****Dépenses de fonctionnement**

0.97 M€	0.98 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.00 M€	0.04 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Promouvoir une citoyenneté européenne et internationale et une ouverture au monde
- Promouvoir la paix, la solidarité et l'inclusion
- Valoriser les politiques publiques exemplaires du territoire – Rechercher de financements - Parangonnage

En 2024

Citoyenneté et ouverture au monde

- + **Europe** : poursuivre la campagne de signatures de l'initiative citoyenne européenne (ICE) "Garantir un accueil digne des migrants en Europe"; relancer la réflexion et les actions autour de l'accueil, de la fabrique citoyenne et de la citoyenneté en cette année d'élections européennes. Coordonner et communiquer autour des initiatives locales, dont la Fête de l'Europe et fournir des informations non partisans sur les élections du Parlement européen
- + **International** : soutenir les projets des acteurs associatifs du territoire via notamment le dispositif "Aide pour Projets à Caractères International"
- + **Partenariats** : poursuivre l'actualisation des soutiens au fonctionnement des acteurs associatifs du secteur (re-conventionnement avec l'Institut Franco-Américain), renouveler le lien avec les villes partenaires (dont accueils et déplacements avec Cork, Erlangen, Poznań, Brno, Jinan et Rochester). Dynamiser l'écosystème franco-allemand via l'anniversaire des 60 ans du partenariat en confortant le rôle de la Ville comme facilitatrice des échanges
- + **Jeunesse – Mobilité** : gérer l'appel à projets Fonds d'Échanges Internationaux et faire des propositions pour l'évolution du dispositif en 2025. Élaborer des propositions relatives à la politique de mobilité "Jeunesse" à la suite du diagnostic et de la mission prospective autour des outils de la Ville et des acteurs du territoire, effectuée en 2022. Accueil du groupe de travail "Jeunesses" de Cités Unies France dans le cadre de la présidence de ce groupe thématique

Solidarités et inclusion

- + **Hué** (Vietnam) poursuivre le **projet de coopération** "*les espaces verts et l'agriculture urbaine au service de l'adaptation des villes au changement climatique, à Hué et à Rennes*" **soutenu** en 2023 et 2024 **par la** Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) via notamment un déplacement et des webinaires
- + **Jérusalem Est** : poursuivre le soutien au projet "Jer'Est 2 - 2022/2024" (3^{ème} et dernière année) porté par le Réseau de Coopération Décentralisé pour la Palestine (RCDP)
- + **Mali** : poursuivre, lorsque cela sera à nouveau possible, les soutiens au Conseil de Cercle de Bandiagara et aux acteurs associatifs
- + Poursuivre l'appui sous les différentes formes possibles à la **Municipalité métropolitaine de Diyarbakir** et en particulier aux maires emprisonnés
- + Contribuer à l'**appropriation des enjeux du développement par les Rennais** via notamment des actions d'éducation à la citoyenneté internationale en lien avec les acteurs locaux
- + **Soutenir les actions associatives sur le territoire** dont le Festival des Solidarités. Agir via l'appel à projets annuel Fonds d'Aide au Développement, via l'aide pour projet à caractère international et le soutien au fonctionnement de la MIR, du CRIDEV, de SOS Méditerranée et du Comité Rennais du Mouvement pour la Paix

Valorisation des politiques publiques exemplaires du territoire - Recherche de financements - Parangonnage

- + Poursuivre la **veille européenne sur les possibilités de financements** des politiques publiques de la Ville et appuyer les services dans le montage de projets : redéfinition d'outils d'information et de coordination internes ; valorisation et capitalisation des projets européens menés par les services > Proposer une méthodologie et une gouvernance
- + Poursuivre les accueils de délégations étrangères en **valorisant de manière systématisée les excellences et l'exemplarité du territoire**, en articulation avec Rennes Métropole et Destination Rennes. Focus sur la cohésion sociale, les transitions et la participation citoyenne
- + **Favoriser l'échange de bonnes pratiques, d'expertise, de démarches innovantes**. Valoriser les politiques publiques rennaises et métropolitaines, notamment avec les villes partenaires, sous forme de projet européen multi partenarial, ou d'échanges bilatéraux et multilatéraux
- + Valoriser les actions menées à Rennes au sein des **réseaux nationaux et européens** de collectivités
- + Agir au sein des réseaux européens pour une meilleure prise en compte et **une reconnaissance du rôle des villes**

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

+ Appel à projets Fonds d'Aide au Développement : **22%** des projets soutenus en 2023 ont comme objectif principal un objectif de développement durable lié à la transition écologique (**ODD 7, 11, 12 et 15**)

Egalité femmes-hommes

+ Appel à projets Fonds d'Aide au Développement : dans les **15** projets soutenus en 2023, la proportion de femmes et d'hommes touchés est équivalente (**50% d'hommes - 50% de femmes**)

+ Appel à projets Fonds d'Échanges Internationaux : dans les **36** projets soutenus en 2023, la répartition des participants est la suivante : **61% de filles – 39% de garçons** (la répartition des accompagnateurs n'a pas été intégrée)

SOLIDARITES ET COHESION SOCIALE

- Action sociale et accompagnement des publics
- Politique de la Ville, Lutte contre les discriminations, Egalité Femmes-Hommes, Laïcité
- Personnes en situation de handicap et déploiement de l'accessibilité
- Accès au logement pour tous
- Prévention et promotion de la santé dans la ville

+

++.....

+.....

++_____

+++

++_____

Chiffres clés 2023

9 203 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) accompagnés dont **6 239** par le CCAS (61%)

39 360 cartes "Sortir !" instruites + **8 266** Sortir ! étudiants

59 608 Instructions Tarification Réduite des Transports (TRT)

757 Elections de Domicile (EDD) concernant les gens du voyage (hors chiffres Croix Rouge et SEA)

Accueil de **472** enfants avec leurs parents au sein du Programme Hospitalité (61 sur le Centre d'Hébergement d'Urgence au 31/12/2023).

6 EHPAD (**457** places dont **7** temporaires) et **1** résidence autonomie (64 places)

167 places au Service de Soins Infirmiers à Domicile

950 personnes accompagnées par mois par les 3 secteurs du Service Prestataire d'Aide et d'Accompagnement à domicile

65 particuliers employeurs accompagnés par le Service Mandataire à Domicile

Plus de **2000** participants aux actions de la MD2A

La raison d'être du secteur

Rennes met en œuvre une politique de solidarité notamment à travers l'action de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette politique s'appuie sur une analyse partagée des besoins sociaux, conduite par l'Association Pour la Recherche et l'Animation Sociale (APRAS).

Au sein des Espaces Sociaux Communs, le CCAS assure l'accueil, l'information, le soutien et l'accompagnement des personnes en matière de citoyenneté, d'accès aux droits, d'insertion sociale et professionnelle, et facilite les démarches numériques d'accès aux droits sociaux. Il instruit les demandes d'aides légales et facultatives et l'élection de domicile des personnes ayant un lien avec la commune. Il délivre des aides financières facultatives, de tarification sociale des transports ainsi que la délivrance du dispositif "Sortir !" dans une logique d'accompagnement global vers l'accès aux droits sociaux des rennais. Sur délégation du département, il accompagne les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Il gère également un restaurant social pour les personnes en errance.

La Ville soutient les associations impliquées localement dans le champ de la solidarité en les finançant, en facilitant leurs actions (accueil dans des locaux municipaux, mise à disposition de matériel, communication...) et en valorisant une approche territoriale coordonnée. Elle a mis en place le réseau SolidaRen et soutient la fondation du même nom pour favoriser l'innovation sociale.

Concernant l'animation sociale du territoire, elle finance les centres sociaux implantés dans les quartiers dans le cadre d'une convention avec la caisse d'Allocations Familiales et l'Association Rennaise des Centres Sociaux.

Au-delà de l'adaptation de la Ville au vieillissement à travers la démarche Ville amie des aînés, le CCAS accompagne, par l'intermédiaire de son Centre local d'information et de coordination (CLIC), les personnes et les familles qui recherchent notamment, des solutions d'hébergement ou de maintien à domicile.

La Maison des Aînés et des Aidants installée place du Colombier offre depuis 2019 un lieu ressource et d'animation pour les personnes âgées et les aidants, avec un espace numérique et un appartement témoin permettant des actions de médiation et de sensibilisation à l'adaptation du logement.

En outre le CCAS gère directement des établissements d'hébergement pour personnes âgées et des services à domicile permettant de proposer une offre diversifiée et intégrée.

Enfin, la ville conduit une politique volontariste de soutien au dynamisme syndical local par le financement des Unions locales des principales organisations syndicales présentes sur le territoire rennais.

Budget 2023

Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

20.59 €

21.51 M€

Recettes de fonctionnement

0.00 M€

0.16 M€

Dépenses d'investissement

1.95 M€

1.79 M€

Recettes d'investissement

0.00 M€

0.00 M€

Les actions

- Approche globale, observations et partenariats
- Soutien de l'action du CCAS en faveur des personnes âgées, de l'insertion et de la mise à l'abri des plus fragiles
- Accueil de proximité des rennais dans les espaces sociaux communs
- Soutien aux associations de solidarité et d'insertion

En 2024

- + Numérique pour tous : poursuite du projet d'inclusion numérique 2023-2026 dans les Espaces Sociaux Communs (co-financement Etat/ANCT – dispositif CNFS) en lien avec les partenaires (Département, ARCS, CAF, We Ker)
 - + Déploiement du Programme Rennais d'Insertion 2023-2028 qui constitue la feuille de route politique et opérationnelle à destination des professionnels de la DIAP et des partenaires internes Ville de Rennes et externes sur l'ensemble des champs accès aux droits et insertion à destination des allocataires RSA
 - + Ouverture du nouvel Espace Social Commun à Maurepas en février 2024
 - + Poursuite de l'expérimentation « Territoire Zero Chômeur de Longue Durée » avec notamment le développement de l'Entreprise à But d'Emploi (ouverte en novembre 2022)
 - + Démarrage en 2024 de l'expérimentation « Territoire zéro non recours » pour 3 années sur le quartier de Maurepas Bellangerais
 - + Poursuite du fonctionnement du centre d'hébergement d'urgence municipal (co-financement Rennes Métropole)
 - + Suivi des associations conventionnées (Association rennaise des Centres sociaux – ARCS, Restaurants du Cœur, Unité locale de Croix-Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire, ATD Quart-Monde, Banque alimentaire, Cœurs Résistants) et des autres associations subventionnées (Bulles Solidaires, Association pour la Subsistance, l'Entraide et le Partage - ASEP, Compagnons Bâisseurs, UDAF, ADAGE, Cimade, Un Toit c'est un Droit...)
- >>2024 Suivi et soutiens de 20 associations de solidarité conventionnées : Association rennaise des Centres sociaux – ARCS, Restaurants du Cœur, Unité locale de Croix-Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire, ATD Quart-Monde, Banque alimentaire, Cœurs Résistants) et des autres associations subventionnées (Bulles Solidaires, Association pour la Subsistance, l'Entraide et le Partage - ASEP, Compagnons Bâisseurs, UDAF, ADAGE, Cimade, Un Toit c'est un Droit...)
- + Renégociation de la convention tripartite établie entre l'Association rennaise des Centres sociaux – ARCS, la CAF35 et la Ville
 - + Approfondissement de la démarche SolidaRen, à travers le réseau associatif et la Fondation
 - + Engagement dans la labellisation Ville amie des aînés et mise en place d'une instance consultative composée de seniors
 - + Préfiguration du Service autonomie à domicile issu du rapprochement du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour simplifier le parcours des usagers, assurer un accompagnement plus coordonné et mutualiser les ressources et moyens
 - + Poursuite du plan « métiers du grand âge » sur les différents axes que sont le recrutement, la formation, les conditions de travail et la qualité de vie au travail etc
 - + Extension de la confection des repas sur place, déjà en vigueur dans deux établissements, à 2 nouveaux établissements
 - + Réponse à l'appel à projet « Centre de ressources territorial » de l'ARS en vue de financer l'expérimentation d'un dispositif d'EHPAD hors les murs à compter de 2024

Secteur

Politique de la Ville, Lutte contre les Discriminations, Égalité femmes-hommes, Laïcité

Chiffres clés 2023

Reprise du dispositif Sortir ! + **20%** de bénéficiaires et d'utilisations sur Rennes

+ **1200** habitants dans les territoires prioritaires de Rennes du fait de la révision en cours de la géographie prioritaire (**31 000** habitants au total)

158 projets associatifs soutenus dans le cadre de la programmation contrat de ville 2023

2 comités consultatifs renouvelés : Rennes au Pluriel, Égalité femmes hommes

4 temps forts annuels : 8 mars (droits des femmes), Rennes au pluriel (égalité et diversité culturelle), 25 novembre (violences faites aux femmes – en présentiel), 9 décembre (Journées Rennaises de la Laïcité)

1 nouveau plan d'action égalité femmes hommes en cours d'élaboration

La raison d'être du secteur

La Politique de la Ville est une politique transversale qui vise à mobiliser les partenaires publics et locaux pour réduire les écarts observés entre les quartiers en difficulté et les autres territoires de l'agglomération. Les outils d'intervention de la Politique de la Ville ont été renouvelés : mise en place d'une nouvelle géographie prioritaire et écriture du nouveau Contrat de ville 2015-2020 intégrant les dimensions sociales, urbaines et économiques. Ce contrat a été prolongé par avenant en 2019 jusqu'au 31 décembre 2022. Les Plans d'Action Territoriaux (PAT) des cinq quartiers prioritaires de Rennes (Maurepas, Le Blosne, Villejean, Cleunay, Bréquigny-Champs Manceaux) représentent sa déclinaison opérationnelle. Ils ont permis de définir des axes prioritaires pour chaque territoire. L'implication des différents signataires du Contrat de ville, dont la Ville de Rennes, doit permettre, notamment via le soutien aux acteurs locaux, la mise en œuvre de ces objectifs. Le conseil citoyen est associé à cette démarche.

Depuis plus de 20 ans, la Ville de Rennes a mis en œuvre des démarches en faveur de l'égalité femmes/hommes et de la lutte contre les discriminations.

Restaurer l'égalité, en permettant au principe formel de se traduire en égalité réelle, suppose de mener de front plusieurs chantiers : en interne, en visant l'exemplarité de la Ville de Rennes en tant qu'employeur et promoteur de politiques publiques (former les agents, clarifier les procédures, accompagner les personnes victimes de discrimination ou en souffrance professionnelle, valoriser les parcours et promouvoir la diversité des profils) ; en externe, en accompagnant les acteurs locaux et en développant des actions collectives visant à prévenir les discriminations, garantir l'accès au droit et promouvoir l'égalité.

Pour ce faire, la Ville de Rennes s'appuie sur plusieurs outils, notamment le label Égalité professionnelle délivré par l'AFNOR, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, et le Plan de lutte contre les discriminations, qui a été révisé en 2017. Les comités consultatifs (Rennes au Pluriel et Égalité femmes hommes) permettent d'offrir des espaces d'échanges, de construction de projets permettant de promouvoir les égalités. La mise en œuvre du plan de lutte contre les discriminations participe à cette dynamique.

La mise en œuvre et la coordination des actions d'apprentissage du français visent à permettre l'intégration sociale, professionnelle, et la participation à la vie de la cité.

Le dispositif Sortir ! répond à l'enjeu de réduction des inégalités en permettant un accès large à la pratique sportive, de loisir ou culturelle.

La Ville de Rennes, dans le respect du principe de laïcité posé par la loi du 9 décembre 1905, entretient des relations avec les différents cultes et soutient certaines actions (convention de partenariat avec les associations gestionnaires de centres culturels aux activités culturelles et culturelles : soutien financier et logistique pour des projets culturels, mise à disposition de locaux aux associations). Le Comité Consultatif Laïcité, instance de veille, d'information et de proposition en matière de laïcité qui réunit représentants de cultes, de mouvements de pensée, associations, experts et élus, a livré en septembre 2016 une contribution « Pour une charte rennaise de la laïcité ». Ce document de référence propose des repères pour l'action, dont tient compte la Ville. Le Comité est chargé de coordonner des initiatives pour marquer et célébrer chaque année, en lien avec la Ville, la journée nationale de la laïcité à Rennes, le 9 décembre.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

1.43 M€	1.46 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.03 M€	0.02 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

1.26 M€	1.06 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.20 M€	0.14 M€
---------	---------

Les actions

- Animer la mise en œuvre du Contrat de Ville et soutenir des actions associatives à destination des habitants des quartiers prioritaires
- Concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes
- Animer le Plan de lutte contre les discriminations
- Garantir la mise en œuvre du dispositif Sortir !
- Promouvoir les enjeux de la diversité culturelle, d'histoire et de mémoire des immigrations, de lutte contre le racisme, du patrimoine vivant
- Promouvoir l'accès aux droits des étrangers
- Animer le Comité consultatif laïcité et assurer une fonction ressource interne sur la laïcité

En 2024

Concernant l'Égalité :

- Organisation des temps forts annuels : Rennes au Pluriel (mai), la journée internationale des droits des femmes (mars), la journée de lutte contre les violences faites aux femmes (novembre)
- Renouvellement des deux plans : Égalité Femmes Hommes et Lutte contre les discriminations : mise à jour du plan d'actions égalité femmes hommes en ciblant 7 politiques publiques (ville et métropole), poursuite des sensibilisations et formations, développement de l'accompagnement des victimes, création d'outils d'autodiagnostic et soutien aux associations
- Animation des deux nouveaux Comités consultatifs "Rennes au Pluriel" et "Égalité Femmes-Hommes"
- Mise en œuvre de la plateforme linguistique, de la charte Française Langue Étrangère cosignée par la Ville, Rennes Métropole, l'État, la Région et les associations, dont Langue et Communication, coordinateur de la plateforme et du livret numérique de suivi des apprenants ; élaboration d'une nouvelle convention entre l'association Langue et Communication, Rennes Métropole et la Ville de Rennes
- Travail sur la diversité culturelle dans les politiques publiques (éducation, culture, jeunesse, RH) ; sensibilisation du grand public ; accompagnement des associations ; élaboration du volet plurilinguisme du Plan de politiques linguistiques

Concernant le Contrat de Ville :

- + Animation du Contrat de Ville et renouvellement (état des lieux des préoccupations des habitants, définition des enjeux par thématiques et des plans d'actions par quartier) en vue d'un nouveau contrat à signer d'ici mi-2024
- + Poursuite du dispositif Sortir ! : animer et développer le dispositif (nombre de communes adhérentes, amélioration du parcours des usagers, e-billetterie à généraliser, site internet, appli)

Suivi du cofinancement des postes adultes-relais avec l'État dans les quartiers prioritaires**Concernant la laïcité et les relations avec les cultes :**

- Accompagnement des associations dans la compréhension et l'application du principe de laïcité
- Mobilisation de nouveaux partenariats, dans le cadre notamment du Comité consultatif Laïcité renouvelé en 2021
- Programmation des "journées rennaises de la laïcité"
- Poursuite du partenariat avec les associations ayant des activités culturelles et cultuelles
- Formation des agents au principe de laïcité et fonction de ressource interne
- Maintien de la mise à disposition de locaux pour la pratique du culte

Impacts territoriaux de la politique publique :

Egalité femmes-hommes

Égalité :

- Nouveau Réseau égalité 2023 (conjoint avec la DRH) : 41 membres dont 27 femmes et 14 hommes de 20 directions différentes
- Nouveau Comité consultatif égalité femmes hommes renouvelé en 2023 : 45 membres, dont 5 hommes

- Manifestation du 8 mars 2023, journée internationale de lutte pour les droits des femmes : 70 évènements et plus de 4 200 personnes sensibilisées
- Nouveau Plan d'actions égalité femmes hommes en cours d'élaboration : 3 formations réalisées sur l'égalité femmes hommes appliquées aux politiques publiques pour 40 personnes (+ 3 prévues d'ici la fin de l'année 2023 + une formation des élu-es)
- Le bilan des États Généraux de l'Égalité 2022 : les actes ont été édités en 2023 ; un comptage a été fait des participant-es (hors animations sur l'espace public et sur la base des fiches d'inscriptions, les prénoms mixtes ne pouvant être comptabilisés) : 233 femmes et 78 hommes

Contrat de Ville : en 2021, 26% des bilans rendus par les associations financées dans le cadre du contrat de ville indiquent la proportion femmes / hommes (21% en 2020). Au moyen des données fournies pour ces actions, on obtient une proportion de femmes dans les actions de 52 % (53% en 2020). Cependant, cette proportion varie fortement en fonction de la thématique principale de l'action. Ainsi, si les femmes sont les seules touchées par les actions en lien avec la parentalité (100%) ; sur la thématique de l'emploi, elles représentent 55% des bénéficiaires en 2021 contre 34% en 2020

Personnes en situation de handicap et déploiement de l'accessibilité

Secteur

Chiffres clés 2023

10 projets associatifs soutenus financièrement

5 associations soutenues par convention en ligne directe

5 associations du secteur bénéficiant d'une mise à disposition de locaux associatifs

275 Établissements Recevant du Public (ERP) accessibles au 31/12/2022 (**60%**)

Poursuite du **2^{ème}** Agenda d'Accessibilité Programmé des bâtiments municipaux pour la période 2019/2028 (210 ERP)

Réalisation de la **3^{ème}** semaine locale du handicap du 24 au 1er octobre 2023, avec **54** actions et **70** partenaires.

1 réunion de la commission communale d'accessibilité

La raison d'être du secteur

Le principe d'égalité des citoyens implique que tous bénéficient des mêmes droits et considérations, quelles que soient leurs singularités, leurs difficultés physiques, sensorielles, intellectuelles ou psychiques. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées affirme législativement ces principes. La notion d'accessibilité introduit une interaction avec un environnement spécifique, social ou physique, susceptible de lever ou renforcer le désavantage. Elle concerne tous les types de handicap, qu'ils induisent une autonomie réduite, momentanée ou définitive. Ainsi, agir en faveur de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, c'est agir pour le bien-être de tous dans la Ville et fonder le socle d'une société inclusive, garante de la place de chacun.

La Ville de Rennes, fortement attachée aux valeurs de solidarité, d'égalité et de fraternité, est engagée de longue date dans une politique en faveur de l'accessibilité afin de promouvoir la participation et l'autonomie des Rennais, quelles que soient leurs différences. Ainsi, avait-elle anticipé les axes de la loi de 2005, en actant, dès 2004, son engagement via la charte "Rennes, Ville accessible à tous" élaborée en collaboration étroite avec les associations représentant les personnes en situation de handicap et les acteurs du territoire. Cette dynamique de travail est confirmée dans le plan de mandat actuel, qui réaffirme l'enjeu majeur de rendre la Ville accessible à tous autour notamment de 2 axes : promouvoir l'accessibilité et permettre la participation de tous à la vie de la cité quelles que soient les différences ; soutenir les associations et sensibiliser les Rennais au handicap.

Deux principes guident l'action portée par la Ville : l'intégration des enjeux de l'accessibilité et de l'inclusion dans l'ensemble de ses politiques publiques, et la concertation avec les personnes en situation de handicap et les partenaires de cette thématique, notamment par l'animation de la Commission communale d'accessibilité.

L'accessibilité et l'inclusion constituent ainsi une politique portée en transversalité par l'adjoint délégué au handicap et les services de la Ville.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

0.20 M€	0.18 M€
----------------	----------------

Recettes de fonctionnement

0.00 M€	0.00 M€
----------------	----------------

Dépenses d'investissement

1.13 M€	1.03 M€
----------------	----------------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
----------------	----------------

Les actions

- Animer et mettre en œuvre le plan d'action en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion, soutenir les associations et les projets
- Poursuivre la mise en accessibilité des 210 ERP municipaux prévue dans l'agenda d'accessibilité programmée (AD'AP)

Personnes en situation de handicap et déploiement de l'accessibilité

Secteur

En 2024

- + Poursuivre la mise en accessibilité des ERP municipaux
 - Poursuivre le programme AD'AP n°2 (2019-2028) des ERP municipaux
 - Suivre l'état d'avancement des dossiers AD'AP sur le territoire rennais
 - Améliorer l'accessibilité aux services municipaux (signalétique, formation, dispositifs ad hoc...)
- + Animer les relations entre la Ville et les acteurs du secteur, et garantir la participation des personnes en situation de handicap
 - Organiser et animer la Commission Communale d'Accessibilité
 - Préparer les assises locales du handicap, prévues en septembre 2024
- + Donner de la visibilité aux questions de handicap et sensibiliser à l'inclusion
 - Amplifier les initiatives "Vis ma vie"
 - Encourager et soutenir les initiatives citoyennes et participatives de sensibilisation
 - Valoriser le travail réalisé par les services de la Ville et de la Métropole sur le territoire rennais en matière d'inclusion et d'accessibilité
- + Mobiliser l'action publique locale pour faciliter l'accessibilité et l'inclusion
 - Approfondir et formaliser le partenariat institutionnel (MDPH, Département, ARS...)
 - Poursuivre l'installation d'aires de jeux inclusives dans les parcs
 - Favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les crèches, les centres de loisirs et les temps périscolaires
 - Accompagner les associations Primevères et le Temps du Regard dans leurs projets de déménagement

Climat et transition écologique

- 275 ERP municipaux accessibles au 31 décembre 2022
- Nombre d'associations du secteur du handicap engagées en 2024 dans la démarche de responsabilité sociétale et environnementale des associations (RSEA) portée par la collectivité (indicateur à suivre)

Egalité femmes-hommes

- Nombre d'associations du secteur du handicap engagées en 2024 dans la démarche de responsabilité sociétale et environnementale des associations (RSEA) portée par la collectivité (indicateur à suivre)

Chiffres clés 2023

18 865 demandeurs de logement social sur Rennes au 31/12/2022 (filiale communale hors demandes de mutation)

1000 demandeurs logés au 31/12/2022 par la filiale communale

23 logements du parc municipal mis à disposition de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) au 31/12/2023

54 places d'hébergement rennaises dans Coorus au 31/12/2023

353 places d'hébergement en logements communal, métropolitain ou temporaire sur l'ensemble de la métropole

152 places en hébergement partagé dont 100 au Centre d'Hébergement d'Urgence en 2023

345 hébergements hôteliers tous les jours (en moyenne) pour 2023

La raison d'être du secteur

La politique de logement social valorise le logement comme condition d'insertion pour la personne et moyen de son autonomie. Elle vise à favoriser le bien-vivre ensemble dans un contexte de croissance démographique et de précarisation. Elle participe ainsi pleinement à la politique publique de solidarité municipale.

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, une offre diversifiée et adaptée aux besoins des personnes en leur permettant l'accès à un parcours résidentiel, du logement très social à l'accession est favorisée.

La Conférence Intercommunale du Logement a labellisé Rennes en tant que lieu d'accueil et d'information du demandeur de logement social. La Ville de Rennes accueille les demandeurs, instruit leur dossier, propose des candidats aux bailleurs. Elle contribue également au travail partenarial avec les structures d'hébergement et les partenaires logement pour faciliter l'accès au logement social et assure la cohérence du dispositif rennais de droit commun avec le dispositif de Relogement Social Prioritaire. Les demandes sont classées sur une file d'attente selon des critères objectifs et transparents visant à faciliter la prise en compte des ménages qui en ont le plus besoin, tout en préservant une mixité des attributions. La Commission Logement de Rennes est garante du respect des critères définis pour le rapprochement entre la demande et l'offre et décline la politique de peuplement sur le territoire rennais.

La Ville a également signé la Convention Intercommunale des Attributions (CIA) qui vise à poursuivre le rééquilibrage d'accueil des ménages les moins favorisés entre les différents quartiers rennais, et entre Rennes et les autres territoires de l'agglomération.

En amont de l'accès au logement, la ville conduit des actions volontaristes sur l'accompagnement au logement et l'hébergement notamment en mettant des logements du parc municipal à disposition d'associations (Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte pour Coorus, logements loués à l'AIVS, Un Toit c'est Un Droit...), en finançant des places hôtelières et en soutenant des actions spécifiques mises en place dans le cadre du plan hivernal.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

1.13 M€	1.23 M€
----------------	----------------

Recettes de fonctionnement

0.00 M€	0.00 M€
----------------	----------------

Dépenses d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
----------------	----------------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
----------------	----------------

Les actions

- Garantir l'accès au droit au logement
- Garantir un accueil de qualité des demandeurs
- Veiller à l'équité du traitement de la demande de logement social et des attributions
- Veiller aux bonnes relations entre les locataires HLM et les bailleurs
- Animer et coordonner le partenariat avec les acteurs logements (bailleurs, structures, associations...), soutenir le tissu associatif
- Faciliter l'hébergement de personnes en grande difficulté
- Impulser des projets favorisant l'accès au logement et répondant à des nouveaux besoins des habitants (habitat innovant, participatif, intergénérationnel...)

En 2024

- + Contribuer à la révision de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) dans l'objectif de maintenir un juste équilibre entre les attributions liées à la filière de droit commun et celles liées à la filière du Relogement Social Prioritaire au vu du contexte de tension du logement et de favoriser l'équilibre des attributions à l'échelle intercommunale et communale (loyer unique, convention de mixité sociale, valorisation des quartiers prioritaires dans le cadre des projets de renouvellement urbain)
- + Contribuer à la mise en œuvre de la nouvelle cotation
- + Contribuer à la révision du Plan Partenarial de Gestion de la Demande (PPGD), notamment à la réflexion sur la location choisie
- + Contribuer à la politique du logement d'abord dans le cadre de l'AMI piloté par Rennes Métropole et à l'articulation avec les dispositifs de Solidarités
- + Prendre en compte les politiques transversales dans les politiques d'attribution : poursuite du travail partenarial sur la prévention des violences faites aux femmes et le logement, favoriser le bien vieillir chez soi dans les politiques d'attribution et le logement intergénérationnel en lien avec Rennes Ville et Métropole Amie des Aînés, politique jeunesse (garantie locative jeunes)
- + Impulser de nouvelles formes de logement innovant (habitat participatif, léger, agile)
- + Soutenir financièrement les associations de locataires (CNL et CLCV)
- + Soutenir l'Agence Immobilière à Vocation Sociale par une compensation financière des périodes de vacances des logements
- + Cofinancement du Programme Hospitalité à destination des familles avec enfants mineurs sans droits à ressources avec Rennes Métropole (cofinancement du Centre d'Hébergement d'Urgence, soutien aux associations impliquées dans l'hébergement des exilé.e.s, etc.)

Impacts territoriaux de la politique publique :**Climat et transition écologique**

- + Non réalisé à l'échelle Ville hors renouvellement urbain : lié à la programmation PLH et aux financements de réhabilitations pilotés par le service Habitat Rennes Métropole

Egalité femmes-hommes

- + Poursuite de la sensibilisation des bailleurs et acteurs logement à la lutte contre les violences faites aux femmes avec le SPDM et la mission égalité : proposition de temps de formation aux agents de proximité et veille à la diffusion des documents d'information au public
- + Inscription de 2 agentes de la Direction Habitat Social à la formation Agir contre les violences faites aux femmes (plan de formation DSS)

Chiffres clés 2023

Concertation avec les acteurs au sein des instances dédiées (CRSM, CC animal dans la ville, GT RDR, réseaux de santé en quartiers...)

7^{ème} saison du projet Ambassad'air autour de la captation citoyenne de la qualité de l'air

Plus de **900** dossiers gérés par la Ville en raison de signalements liés à des problématiques de santé environnementale

Plus de **1200** enfants scolarisés en maternelle vus par les professionnels de santé de la Ville lors des bilans de santé obligatoires à quatre ans au titre de la délégation de PMI

11 acteurs soutenus par convention en ligne directe

18 projets associatifs soutenus financièrement (**16** sur la provision santé en fonctionnement et **2** en subvention équipement)

Partenariat : **6** renouvellements de conventions et **2** nouvelles conventions en 2023.

Adoption de la charte "les animaux et nous"

Manifestations santé à destination du public :

- En régie : **4** évènements (Semaines de la santé mentale, Tout Rennes Cuisine, Gestes de Premiers Secours, Bus du cœur des femmes)
- En coordination : **26** manifestations soutenues logistiquement

La raison d'être du secteur

Engagée historiquement en faveur de la santé de ses habitants, la Ville de Rennes fait sienne la conception de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour laquelle la promotion de la santé vise à donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer.

Ainsi, chercher à améliorer la santé pour tous, c'est agir sur les facteurs qui influencent l'état de santé des populations, en lien avec les principaux intéressés, visant « un état de complet bien-être physique, mental et social ». Rennes assure aujourd'hui la présidence du Réseau Français des Villes Santé de l'OMS et est la seule ville française membre du Réseau Européen des Villes Santé.

La promotion de la santé vise à permettre l'accès aux droits, aux soins et à la médecine, tout en intégrant la prévention, l'éducation pour la santé, le développement d'un milieu (logement, transports, nourriture, solidité du tissu social...) et à développer les comportements favorables, dans une dynamique commune.

Les différentes politiques municipales sectorielles sont autant de leviers d'action pour agir sur la santé, développer un environnement favorable et lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Cette dynamique transversale au sein des services et le Contrat Local de Santé, avec les partenaires locaux, facilitent les synergies territoriales. Ces outils contribuent à la mise en œuvre du plan de mandat, marqué par la crise sanitaire Covid jusqu'en 2022.

Plusieurs actions ont ainsi été identifiées pour ce mandat, destinées à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Ainsi, la Ville œuvre-t-elle directement sur la santé des enfants notamment dans le cadre de la délégation PMI du Département, sur la santé environnementale (en intervenant notamment au titre d'une délégation des pouvoirs de police du Maire et du Préfet), et sur la prévention et promotion de la santé dans les quartiers à travers la politique de la Ville.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

3.34 M€ **3.57 M€**

Recettes de fonctionnement

0.46 M€ **0.49 M€**

Dépenses d'investissement

0.76 M€ **0.77 M€**

Recettes d'investissement

0.00 M€ **0.00 M€**

Les actions :

Développer une démarche globale de santé publique dans la Ville et ses quartiers

- Déployer les équipements sécurité santé
- Agir de façon globale pour la prévention et la promotion de la santé sur le territoire
- Agir en faveur de la santé des enfants
- Promouvoir un environnement urbain favorable à la santé
- Promouvoir la condition animale et la lutte contre les nuisibles

En 2024

- + Favoriser l'accès aux soins et les parcours en santé via une approche territoriale de proximité, universelle et proportionnée
 - Soutenir la création de centres de santé pluridisciplinaires dans les quartiers : relocalisation du Centre de santé du Blosne sur le quartier en septembre 2024, réflexion autour du pôle de santé sur le secteur Kennedy Villejean, mobilisation sur l'offre de soins de 1^{er} recours à Beauregard
 - Accompagner et impulser les dynamiques menées par les professionnels de santé, afin de garantir l'offre de soins de 1^{er} recours sur le territoire, dont les soins bucco-dentaires
 - Favoriser l'installation et le recrutement de professionnels de santé sur le territoire rennais, en ciblant prioritairement les zones sous dotées et les métiers en tension

- + Agir sur les milieux et le cadre de vie pour promouvoir un environnement favorable à la santé
 - Qualité de l'air extérieur (QAE) : contribuer aux actions métropolitaines (Plan de Protection de l'Atmosphère, Plan Climat Air Énergie Territorial...) et mettre en œuvre des actions au niveau local, notamment des actions de sensibilisation (Ambassad'air, projet "ordonnances vertes"...)
 - Qualité de l'air intérieur (QAI) : déployer le plan QAI adopté à l'automne 2021, et mettre en œuvre des actions au niveau local, notamment des actions de sensibilisation
 - Poursuivre les actions menées au titre de la qualité de l'habitat et du bâti, en particulier la lutte contre l'habitat indigne

- + Développer des actions de promotion de la santé, de prévention et de réduction des risques auprès des publics les plus fragiles
 - Sur le volet santé mentale, conforter le Conseil Rennais de Santé Mentale et la Semaine d'Information sur la Santé Mentale sur le volet santé mentale, dans la perspective des États Généraux de la santé mentale prévus fin 2024
 - Agir en prévention des conduites à risques et pour la réduction des risques, notamment auprès des jeunes (renouvellement du marché Nozambule, travail sur la prévention/espaces publics...)
 - Développer la médiation en santé et l'aller vers, en particulier sur le volet santé bucco-dentaire des enfants, dans le cadre des Cités Educatives et du Contrat Local de Santé

- + Appuyer l'action en santé sur la concertation et le partenariat, y compris dans un contexte de crise sanitaire, pour partager les enjeux et donner de la visibilité au rôle de la Ville
 - Approfondir et formaliser le partenariat institutionnel en matière de santé, via la signature du nouveau Contrat Local de Santé (CLS) déployé à l'échelle métropolitaine
 - Poursuivre le partenariat Ville Département sur le volet PMI vaccination, dans un nouveau cadre conventionnel
 - Contribuer au rayonnement de la Ville par une participation aux différents réseaux locaux, nationaux et internationaux actifs en matière de santé, dont le Réseau Français des Villes-Santé (RFVS) dont la Ville de Rennes assure la Présidence

- + Appuyer les réflexions en santé sur l'observation territoriale en santé
 - Apporter régulièrement des éléments de diagnostic santé au contrat local de santé

- + Rendre plus lisible la politique municipale autour de l'animal en ville sous ses différents aspects, via des actions en lien avec la thématique
 - Mettre en œuvre les actions prévues par la charte "les animaux et nous", en lien avec les acteurs
 - Animer le comité consultatif "animal en ville"
 - Soutenir les acteurs et mettre en œuvre des projets favorables à la prise en compte de la condition animale dans la ville (soutien financier à projets, renouvellement du marché fourrière animale...)

Climat et transition écologique

- Nombre d'associations conventionnées du secteur de la santé engagées en 2024 dans la démarche de responsabilité sociétale et environnementale des associations (RSEA) portée par la collectivité (indicateur à suivre)

Egalité femmes-hommes

- Nombre d'associations conventionnées du secteur de la santé engagées en 2024 dans la démarche de responsabilité sociétale et environnementale des associations (RSEA) portée par la collectivité (indicateur à suivre)

ENFANCE, JEUNESSE ET POLITIQUES EDUCATIVES

- Accueil de la petite enfance et premiers apprentissages
- Temps scolaire
- Offre périscolaire
- Accueils et structures de loisirs
- Actions en faveur de la jeunesse et de la vie étudiante
- Politique éducative enfance parentalité

±

++.....

+.....

++ _____

++ _____

+++

Chiffres clés 2023

18 crèches municipales

6 crèches parentales

10 crèches associatives

7 crèches d'entreprises

1 crèche collective de personnel

25 micro-crèches

Un total de **2 024** places en accueil régulier dans les établissements

48% des enfants de moins de 3 ans qui sont accueillis de façon régulière en établissements d'accueil du jeune enfant

21% des enfants de moins de 3 ans sont accueillis par les **741** assistantes maternelles indépendantes agréées

6 789 enfants de moins de 3 ans sont répertoriés sur la Ville de Rennes

Une capacité théorique de **65** places pour **100** enfants de moins de 3 ans

La raison d'être du secteur

La politique petite enfance vise le bien-être des enfants tout en favorisant la conciliation de la vie familiale et professionnelle, l'accès à l'emploi, la promotion de l'égalité, le soutien à la parentalité, la prévention sanitaire et sociale. Elle est, à ce titre, une composante des politiques économiques et sociales, de santé et d'éducation. Elle est conduite en lien avec la CAF et le Département.

Elle développe des services d'accueil diversifiés sur le territoire rennais. Qu'il s'agisse des crèches collectives, familiales, municipales, parentales ou bien associatives, des haltes garderies, des assistantes maternelles indépendantes et des espaces jeux, cette offre vise l'adaptation aux besoins variés des familles dans un souci de complémentarité et de mixité sociale.

Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, la Ville soutient financièrement les crèches parentales et associatives, les espaces jeux, elle gère les accueils municipaux, et anime L'Étoile, en lien avec la CAF. L'Étoile, lieu dédié à la petite enfance, vise à informer et accompagner les familles dans le choix d'un mode de garde. C'est aussi le guichet unique pour toutes les inscriptions en crèches municipales et associatives.

Au sein des accueils municipaux, l'implication des parents à la vie des établissements au quotidien est favorisée, ils sont également invités à des temps forts liés à la vie de la crèche où est accueilli leur enfant (portes ouvertes, café parents...), mais aussi aux différentes instances comme les conseils de crèche, le conseil des conseils de crèche, etc.

Dans ses établissements, la Ville promeut une pédagogie basée sur l'accompagnement visant à encourager chaque enfant dans le développement de ses compétences et à favoriser l'intégration de tous dans ses différences notamment les enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques. Des partenariats avec les équipements culturels rennais sont développés pour favoriser l'ouverture et la curiosité des enfants. Elle veille à ce que les repas fournis aux enfants soient équilibrés et à ce qu'une alimentation saine basée sur le plaisir soit valorisée.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

26.11 M€	28.27 M€
----------	----------

Recettes de fonctionnement

13.32 M€	15.25 M€
----------	----------

Dépenses d'investissement

1.19 M€	0.65 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.37 M€
---------	---------

Les actions

- Informer les usagers et développer une offre diversifiée d'accueil
- Garantir l'accueil des enfants au sein d'espaces adaptés et équipés
- Accompagner les enfants dans leurs premiers apprentissages

En 2024

- + Suivi de la mise en place de la nouvelle Convention Territoriale Globale 2023/2026 VDR/CAF
- + Relance de l'animation par l'Etoile du réseau des crèches parentales et à gestion parentale
- + Élargissement de la réflexion sur la coordination entre secteur de la petite enfance et les acteurs de l'insertion à We Ker et Pôle Emploi, pour faciliter le parcours des parents en recherche active d'emploi, en particulier les familles monoparentales et en quartiers prioritaires
- + Travail sur le renforcement de l'offre en crèches familiales municipales et sur l'accompagnement et la professionnalisation des assistantes maternelles (salon des assistantes maternelles, espaces jeux - ARAM CAF/VDR, charte qualité, AREJ...)
- + Ouverture le 2 janvier 2024 de la crèche associative plein air la Clef des Champs-Bellangerais
- + Création de nouvelles structures d'accueil : crèche familiale les Longs Prés en 2024, crèche associative les Amitiés Sociales (ouverture prévue en 2024), relocalisation de la crèche municipale Henri Wallon (2026), crèche municipale semi plein air Bois Perrin (2027)
- + Accompagnement des projets de relocalisation la crèche parentale Poupenn, de la halte-garderie Primevères
- + Accompagnement de l'évolution en multi-accueil des haltes-garderies de l'ARCS
- + Suivi du projet de fonctionnement du Relais Petite Enfance
- + Information renforcée des parents en démarche d'insertion socio-professionnelle des modes de garde existants et orientation vers les interlocuteurs référents

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

Utilisation de l'eau du robinet pour la consommation des enfants, permettant d'économiser 28 000 bouteilles en plastique par an

60% de produits durables bio dont 55% de produits biologiques dans l'alimentation en crèches

Ouverture d'une seconde crèche plein air associative de 16 places en janvier 2024

Égalité femme-homme

Attention portée à l'articulation vie professionnelle / vie personnelle : accès facilité aux temps partiels et aux temps de travail journaliers des professionnels ; mise en place dans les subventions aux crèches associatives d'un bonus "horaires élargis"

Attention particulière portée aux candidatures masculines (service à 99 % féminin)

Outil d'aide à la décision pour l'attribution de places en crèches priorisant les familles monoparentales

Chiffres clés 2023

87 écoles publiques du 1^{er} degré

14 577 enfants scolarisés dont :

8 839 élèves élémentaires

5 738 élèves maternels

35 % des élèves en éducation prioritaire

1 300 élèves supplémentaires dans les écoles publiques depuis 2014

18 écoles privées sous contrat du 1^{er} degré avec **4 806** élèves

1 500 agents municipaux interviennent tous les jours dans les écoles publiques rennaises

1 nouveau groupe scolaire livré à la rentrée 2023 : Toni Morrison

2 nouvelles cours d'écoles végétalisées : élémentaire Clôteaux et maternelle Pascal Lafaye

La raison d'être du secteur

Depuis plusieurs décennies, la Ville s'est engagée avec volontarisme à faire de l'éducation un moteur de son développement. Elle s'appuie pour cela sur un projet éducatif local renouvelé en fonction des priorités politiques et des besoins identifiés sur le territoire.

Le PEL renouvelé début 2023 a pour ambition de faire de Rennes une ville à « hauteur d'enfants » : Une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités.

Cette volonté s'illustre au travers de 6 axes prioritaires : Continuer de porter concrètement le principe d'égalité entre tous les enfants et à tous les jeunes ; Faire de l'Éducation aux enjeux écologiques une priorité ; Permettre à tous les enfants et les jeunes de pouvoir bénéficier d'une offre éducative de qualité ; Accompagner et coordonner la prise en compte d'une santé globale favorisant le bien-être physique et psychologique ; Accompagner une citoyenneté active des enfants et des jeunes ; Renforcer la démarche de co-éducation.

Dès lors, forts d'un partenariat historique avec l'Éducation Nationale, l'intervention et le soutien de la ville sur le temps scolaire se caractérisent par différents leviers et actions qui permettent d'atteindre ces objectifs. Parmi eux, une priorité est donnée en faveur de la lutte contre les inégalités territoriales et éducatives, via l'attribution d'une dotation aux actions éducatives majorée aux 25 écoles situées en quartiers prioritaires, ainsi que des moyens supplémentaires en direction de 3 écoles dont les problématiques sociales et éducatives sont proches de celles situées en REP.

Parmi les nombreuses actions portées sur le temps scolaire et considérées comme des leviers pédagogiques indispensables pour atteindre les objectifs ciblés dans le cadre du PEL on peut citer plus particulièrement : l'accueil renforcé des moins de trois ans en éducation prioritaire ; l'appel à projets Aides aux actions des écoles ou encore les cités éducatives, territoire d'expérimentation et d'innovation éducatives au service des familles des quartiers.

Plusieurs investissements majeurs accompagnent une démographie scolaire dynamique : livraison d'un nouveau groupe scolaire Toni Morrison en septembre 2023 et d'un nouveau groupe scolaire en septembre 2024 Miriam Makeba sur le quartier Baud-Chardonnet.

Autre enjeu du mandat, le numérique et ses usages avec l'Edulab Pasteur, tiers-lieu éducatif qui symbolise cet engagement. Enfin, l'effort en matière de végétalisation des groupes scolaires et de lutte contre le changement climatique et de développement de la biodiversité se confirme avec les travaux engagés dans les cours d'école (5 000 m² par an).

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

31.15 M€	33.32 M€
----------	----------

Recettes de fonctionnement

0.04 M€	0.03 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

22.22 M€	13.46 M€
----------	----------

Recettes d'investissement

1.37 M€	2.30 M€
---------	---------

Les actions

- Améliorer le patrimoine scolaire et développer les capacités d'accueil des équipements scolaires
- Apporter des moyens nécessaires à la scolarité des élèves et aux projets éducatifs

En 2024**Améliorer le patrimoine scolaire et développer les capacités d'accueil des équipements scolaires**

- + Poursuivre le plan d'investissement consacré au patrimoine scolaire : plus d'une dizaine d'opérations de construction et/ou de restructuration majeures seront achevées ou engagées dans les groupes scolaires rennais d'ici 2026, avec notamment pour la rentrée 2024, l'ouverture de l'école Miriam Makeba sur le quartier Baud-Chardonnet. Par ailleurs, afin d'accompagner la dynamique démographique, les travaux de rénovation et d'extension se poursuivent en 2024 sur le GS Volga et la maternelle Guyenne. Deux modulaires seront également installés sur l'élémentaire Châteaugiron-Landry
- + Garantir la sécurité et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les écoles : notamment mise en place d'un ascenseur dans les écoles élémentaires Duchesse Anne et Moulin du Comte
- + Engager des travaux d'économie d'énergie : remplacement des menuiseries sur les écoles élémentaires Clemenceau et Jean Moulin ainsi que sur la maternelle Villeneuve
- + Agrandir les restaurations scolaires : poursuite des travaux de la restauration Guyenne et début des travaux en fin d'année sur la restauration du GS Clemenceau
- + Rénover et végétaliser les cours d'écoles : 3 écoles élémentaires : A. Chédid, Camille Claudel et Jean Rostand
- + Renforcer l'investissement autour du numérique éducatif
- + Accompagner les usages numériques dans l'éducation avec notamment le déploiement de nouveaux outils et la mise à disposition de ressources numériques mutualisées dans le cadre du Plan local éducatif numérique
- + Poursuivre les travaux consacrés à la sécurisation des écoles publiques et à la maintenance des installations mises en place
- + Une première boucle d'autoconsommation collective et citoyenne sera mise en service, avec une centrale photovoltaïque installée sur l'école Prévert

Les programmes de sensibilisation à la transition écologique en milieu scolaire seront poursuivis

Apporter des moyens nécessaires à la scolarité des élèves et aux projets éducatifs

- + Mettre en œuvre des actions et l'accompagnement de la communauté éducative dans le cadre des 3 cités éducatives
- + Prendre en charge les 4 700 inscriptions scolaires annuelles
- + Accompagner et répondre aux besoins éducatifs et pédagogiques des équipes enseignantes au travers des dotations versées, des prêts (32 000 livres prêtés chaque année par les bibliothèques municipales) et des prestations proposées aux écoles
- + Soutenir 300 projets au sein des écoles, notamment des classes thématiques dans le cadre de dispositifs portés par des services Ville de Rennes/Rennes Métropole et des partenaires sur des sujets variés (littérature, éducation à la nature et à l'environnement, sensibilisation aux enjeux climatiques et énergétiques, culture scientifique, citoyenneté, climat scolaire, santé, sport...), de classes de découverte avec nuitées et de parcours ou grands projets (résidences d'artistes, jumelages...) dans le cadre du Plan local d'éducation artistique et culturelle et du label territoire 100% EAC
- + Poursuivre la mise à disposition de personnels municipaux sur le temps scolaire : éducateurs sportifs, musiciens enseignants intervenants, médiateurs culturels (Opéra, musées, bibliothèques...)

- + Santé pour les enfants des maternelles (service santé – enfance) : agir auprès des familles et en appui aux équipes enseignantes
- + Écocentre de la Taupinais : développer des projets d'éducation au vivant en direction des enfants rennais et accompagner les l'ensemble des acteurs éducatifs : rédaction et mise en œuvre d'un plan d'éducation à la nature et au vivant
- + Édulab Pasteur : accompagner l'ensemble des acteurs de l'éducation mais aussi de l'insertion dans la mise en œuvre des projets d'éducation au numérique et lutter contre les inégalités d'usages, dans le cadre du Plan numérique éducatif local

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

- + Actions éducatives soutenues ou mises en œuvre sur le temps scolaire :
 - 36 classes Watty, 4 classes sur les économies d'énergie, 2 classes Carbone ScolERE
 - 5 classes Écodo (sensibilisation à la ressource eau)
 - 10 classes Écologie (vivant et biodiversité)
 - 24,5 classes à l'écocentre de la Taupinais
 - 30 classes à la Ferme des Basses Gayeulles (écocitoyenneté, vivant et biodiversité) (cf Annie Glais)
 - 19,5 classes Apprentissage du vélo en milieu urbain
 - 14 classes Consommation responsable et déchets sur les parcours consommation et déchets, récup et recyclage et biodéchets (cf Audrey Gillais)
 - 14 subventions sur projets (biodiversité, jardin, nature en ville, classe dehors, recyclage, changement climatique)

Egalite femmes-hommes

- + 3 nouvelles cours végétalisées libérées des stéréotypes de genre
- + 3 nouvelles écoles nommées par les enfants avec trois noms de femmes : Simone Veil, Toni Morrison et Miriam Makeba
- + 1 projet Musique à l'école axé sur le sujet de l'égalité filles-garçons mis en œuvre par le Conservatoire sur le temps scolaire
- + 11 agent.es spécialisé.es des écoles maternelles ont bénéficié d'une journée de formation dédiée au sujet de l'inégalité fille-garçon dans les familles et à l'école

Chiffres clés 2023

9 996 enfants fréquentent en moyenne quotidiennement la restauration municipale (**70 %** de la population scolaire)

630 ateliers associatifs chaque semaine dans les écoles publiques du 1^{er} degré, soit **17 000** heures assurées par **85** associations

750 animateurs et responsables périscolaires

38 % de produits durables dans les repas des cantines scolaires (dont **26 %** en bio)

-55 % de gaspillage alimentaire par enfant

67 % environ des achats alimentaires réalisés dans le département

85 % des enfants satisfaits du temps du midi à l'école

175 études surveillées quotidiennes en moyenne, entre 2 à 7 études par école

4 430 élèves accueillis chaque soir en moyenne hors études et ateliers

340 enfants à besoins spécifiques accueillis sur le temps périscolaire 2023/2024

La raison d'être du secteur

Depuis plusieurs décennies, la Ville s'est engagée avec volontarisme à faire de l'éducation un moteur de son développement. Elle s'appuie pour cela sur un Projet Éducatif Local renouvelé début 2023.

Le PEL renouvelé début 2023 a pour ambition de faire de Rennes une ville à « hauteur d'enfants » : une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités.

Cette volonté s'illustre au travers de 6 axes prioritaires : continuer de porter concrètement le principe d'égalité entre tous les enfants et les jeunes ; faire de l'Éducation aux enjeux écologiques une priorité ; permettre à tous les enfants et à tous les jeunes de pouvoir bénéficier d'une offre éducative de qualité ; accompagner et coordonner la prise en compte d'une santé globale favorisant le bien-être physique et psychologique ; accompagner une citoyenneté active des enfants et des jeunes ; renforcer la démarche de co-éducation.

Dès lors, en partenariat avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, Rennes concrétise son ambition d'être un « territoire apprenant » où « toute la ville est une source d'éducation ».

L'objectif est bien de faire de chaque temps et de chaque espace, un moment et un lieu éducatif répondant aux attentes et aux besoins des familles, notamment les plus modestes. La Ville a donc choisi, depuis 2013, de renforcer et de diversifier son offre périscolaire en développant, structurant et pérennisant son activité en tenant compte du respect des rythmes de l'enfant et des principes de complémentarité et continuité éducative.

Cela s'illustre concrètement par l'organisation d'ateliers éducatifs sur les temps du midi et du soir et d'un accompagnement autour du temps personnel de l'enfant. Quels que soient les actions et ateliers mis en œuvre, une attention particulière est apportée aux questions du vivre ensemble, de laïcité, de citoyenneté active et de lutte contre les discriminations mais aussi aux questions environnementales et d'éducation au vivant.

Que ce soit pour des questions de santé, environnementales ou de lutte contre les inégalités, le volet alimentaire constitue un point d'attention particulier. À ce titre, la Direction Éducation Enfance s'est pleinement engagée dans le Plan Alimentaire Durable. Levier éducatif, l'alimentation durable se structure autour d'une démarche volontariste et responsable qui associe parents, enfants, éducateurs et producteurs.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

14.59 M€	15.50 M€
----------	----------

Recettes de fonctionnement

8.44 M€	8.46 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.42 M€	1.45 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Proposer des activités périscolaires diversifiées et adaptées
- Soutenir les acteurs de la communauté éducative
- Délivrer aux enfants une restauration responsable et de qualité

En 2024**Proposer des activités périscolaires diversifiées et adaptées**

Deux objectifs particuliers sont poursuivis par les équipes d'animation pour 2024 :

- La place des parents : Renforcer les échanges avec les parents délégués. Améliorer la communication à l'attention des familles, en utilisant davantage des canaux numériques
- L'articulation scolaire-périscolaire : Renforcer les temps d'échange entre directeurs d'école et Responsables Éducation Loisirs et optimiser les temps de coordination entre ASEM et équipes d'animation
- + 630 ateliers associatifs proposés chaque semaine dans les écoles de la Ville. Le choix des activités s'effectue au sein de chaque école en fonction des projets et dans un objectif de cohérence et de complémentarité entre temps scolaire et temps périscolaire
- + Intervention des associations dans le cadre des activités périscolaires pour favoriser la diversité des activités, en continuité et complémentarité avec les projets d'école et l'offre d'ateliers assurée en régie (équipes d'animation, éducateurs sportifs, Conservatoire et bibliothèques) et en s'appuyant sur la parole de l'enfant
- + Des dispositifs spécifiques en faveur des écoles en REP et REP+ (renforcement des taux d'encadrement pour les accueils périscolaires et les études surveillées, retour anticipé sur la pause méridienne, dotations matériel pédagogique « ateliers » majorées)
- + Le plan local d'éducation à la nature et au vivant (PLENAV) découle de l'ambition "Se mobiliser pour l'écologie" du nouveau PEL. Il entend entretenir la dynamique des animations natures déjà mises en place et encourager l'essor de nouvelles actions qui favorisent la reconnexion avec la nature environnante. Des temps réguliers de découverte de l'environnement proche seront mis en place dans les accueils de loisirs, au fil des saisons, à l'aide d'outils ludiques et des ressources de l'écocentre de la Taupinais
- + Renforcement d'actions en faveur de l'égalité fille-garçon, de la laïcité, poursuite de la formation des agents
- + Ouverture culturelle et artistique à travers la mise en place de chorales avec les intervenants du CRR, la déclinaison des résidences d'artistes sur les temps périscolaires, l'intervention de Lire et faire Lire et des bibliothèques
- + Accueil et accompagnement des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques (notamment à travers le plan inclusion des accueils de loisirs municipaux) pour favoriser une inclusion sur tous les temps de l'enfant
- + Temps personnel de l'enfant : renforcement et harmonisation de l'offre éducative sur le temps du soir via un référentiel partagé et l'offre de formation aux équipes

Soutenir les acteurs de la communauté éducative

- + Professionnalisation des équipes d'animation à travers notamment des formations qualifiantes et thématiques (vivre ensemble, climat scolaire, maternelle, pédagogie interactive, prise en charge du handicap, développement des compétences psychosociales, médiation numérique...)
- + Soutien technique et pédagogique des conseillers d'animation qui assurent une mission de ressource et d'accompagnement sur les thématiques de l'animation
- + Soutien à une trentaine d'associations et 800 bénévoles qui proposent de l'accompagnement à la scolarité de 1 400 enfants chaque semaine. Les accompagnateurs, salariés ou bénévoles des associations, œuvrent dans les quartiers ; leurs actions visent également à favoriser l'implication des familles et à développer les liens avec les établissements scolaires

- + Soutien aux projets dans le cadre des commissions thématiques de quartier en politique de la ville (CEEJS)

Délivrer aux enfants une restauration responsable et de qualité

- + Poursuite du plan alimentaire durable favorisant les circuits courts, le pourcentage de produits biologiques dans les repas des cantines, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le travail de prévention santé auprès des familles
- + Proposition d'un repas végétarien alternatif quotidien dans les écoles
- + Réflexion et plan d'action pour la fin du plastique dans les restaurations scolaires

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

- + 41 ateliers hebdomadaires sur le temps périscolaire (jardinage, découverte et protection de la nature)
- + 57 agents de la DEE ont bénéficié en 2023 d'une formation liée à l'environnement
- + 12 % des projets d'animation développés dans les centres de loisirs au cours de l'année 2022/2023 sont centrés sur le thème de l'environnement (nombreux projets sur le jardinage, installation poulaillers, sensibilisation à la nature par des activités artistiques...)

Egalité femmes-hommes

- + 13 animateur-trices et responsables Éducation Loisirs ont bénéficié d'une journée de formation dédiée au sujet de l'inégalité fille-garçon dans les familles et à l'école
- + Organisation d'actions dédiées par les Responsables Éducation Loisirs, via l'organisation d'activités favorisant l'accès aux filles et/ou la mixité, l'aménagement des espaces, la mise à disposition de malle égalité, jeux et/ou livres non genrés, la mise en œuvre d'actions de sensibilisation (expositions, création d'une bande dessinée)
- + Mise en œuvre en 2024 d'une formation-action sur l'égalité filles-garçons animée par Liberté Couleurs à l'attention des équipes de la DEE (tous services confondus) pour faire culture commune et identifier les bonnes pratiques dans le cadre du plan Égalité femmes-hommes de la Ville de Rennes adopté en janvier 2023
- + 20% des projets d'animation développés dans les centres de loisirs au cours de l'année 2023/2024 sont centrés sur le thème du vivre ensemble incluant l'égalité femme-hommes (nombreuses sensibilisations à partir de jeux de rôles, jeux de stratégie, écriture d'un journal...)

Chiffres clés 2023

Mercredi

27 centres de loisirs municipaux de quartiers ouverts

Petites vacances scolaires

15 centres de loisirs municipaux ouverts (sauf Noël : 10) et **1023** enfants accueillis en moyenne par jour

216 animateurs référents accueillent les enfants à besoins spécifiques présents pendant les vacances dans les centres de loisirs

Été

8 (9 en juillet) centres de loisirs municipaux ouverts sur l'été avec **902** enfants accueillis en moyenne par jour

380 encadrants présents sur l'été dans les centres de loisirs

152 enfants à besoins spécifiques accueillis sur l'ensemble des centres d'été

La raison d'être du secteur

Depuis plusieurs décennies, la Ville s'est engagée avec volontarisme à faire de l'éducation un moteur de son développement, un moyen de répondre aux enjeux de démocratie locale, un levier essentiel de lutte contre les inégalités.

En partenariat avec le tissu associatif, les acteurs de quartiers et les institutions locales, Rennes, Ville Éducatrice, concrétise son ambition de faire de Rennes un « territoire apprenant », où le projet éducatif demeure partagé.

Son action dans le cadre extrascolaire est inscrite de longue date dans son ADN éducatif. Pour préserver un lien direct avec les familles et les enfants, la Ville de Rennes a souhaité maintenir un nombre important de centres de loisirs municipaux, tout en subventionnant 32 centres de loisirs associatifs (équipements de quartiers et centres sociaux). Le Projet Éducatif Local est garant de la cohérence éducative des différents centres de loisirs de la Ville.

Conquête de l'autonomie, apprentissage du vivre-ensemble, transition écologique, citoyenneté, ouverture culturelle, prise en charge du handicap... autant d'objectifs que se fixe continuellement la Ville vis-à-vis des enfants qu'elle accueille dans ses centres de loisirs municipaux.

L'objectif est de favoriser la mixité sociale et l'accessibilité aux usagers en proposant des accueils et des horaires adaptés aux familles.

Les centres petite enfance ont, pour leur part, su construire depuis plusieurs années un savoir-faire par l'intermédiaire de la pédagogie interactive qui permet un accueil bienveillant et individualisé favorable à une émancipation dès le plus jeune âge.

À travers son nouveau Projet Éducatif Local, l'équipe municipale rennaise souhaite que les centres de loisirs municipaux visent plus particulièrement la mise en œuvre des objectifs suivants :

- Renforcer la continuité éducative et l'articulation des différents temps de l'enfant
- Penser la ville à hauteur d'enfants
- Garantir le vivre-ensemble autour des principes de laïcité, de citoyenneté et de lutte contre les discriminations
- Participer à l'ouverture culturelle et artistique des enfants

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

5.13 M€	5.51 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

1.04 M€	1.05 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.43 M€	0.42 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Promouvoir l'autonomie et le vivre-ensemble au sein des centres de loisirs municipaux
- Promouvoir l'écocitoyenneté et la sensibilisation au développement durable

En 2024**Promouvoir l'autonomie et le vivre-ensemble au sein des centres de loisirs municipaux**

- + La Ville a choisi de maintenir un maillage territorial resserré de centres de loisirs municipaux de façon à faciliter l'accès aux familles : un centre ouvert dans chaque quartier pour les enfants d'âge maternel et deux centres hors Rennes pour les élémentaires au nord et sud avec des navettes au départ dans les quartiers. L'offre de loisir a été revue en 2023/2024 en fonction des effectifs et des nouveaux équipements (S. Veil, Toni Morrison et M. Makeba en 2024)
- + Une tarification sociale était articulée autour de 13 tranches tarifaires. À compter de janvier 2024, la grille de 13 niveaux est remplacée par l'application d'un taux d'effort afin d'appliquer une tarification la plus juste et la plus équitable. Cette refonte permet une baisse des tarifs pour 40 % des familles concernées. Cette démarche répond à deux axes du PEL que sont la lutte contre la pauvreté des enfants et la volonté de rendre la plus accessible possible l'offre éducative sur les temps périscolaires
- + Respecter le rythme des enfants : une pédagogie interactive est mise en place depuis plus de 10 ans et permet aux enfants de découvrir en douceur la vie en collectivité et de développer leurs sens. Une circulation libre entre les différents pôles d'activités favorise l'autonomie et les apprentissages. Des fiches techniques ont été diffusées aux équipes d'animation pour mieux outiller les agents par rapport à cette démarche
- + Mobilisation forte sur l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques (notamment à travers le plan inclusion des accueils de loisirs municipaux) pour favoriser une inclusion sur tous les temps de l'enfant : formation des animateurs loisirs en lien avec Loisirs Pluriels, mutualisation des accueils, contact en amont avec les professionnels extérieurs
- + Ouverture culturelle : dans le cadre du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle, la Ville a mis en place, dans les centres de loisirs, des parcours culturels en partenariat avec les équipements culturels pour encourager la fréquentation des espaces culturels, le plaisir de la découverte et le plaisir de pratiquer. Des propositions de parcours sont ainsi adressées à un public d'enfants de 4 à 12 ans, en complémentarité avec ce qui se pratique sur le temps scolaire (Musée des Beaux-Arts, La Criée, bibliothèques de Rennes, association Transmusicales, Opéra, Conservatoire...). L'ouverture sur le monde et le territoire est aussi développée (interculturel, Europe) avec des partenaires tels que la Maison de l'Europe, la Maison Internationale de Rennes (MIR), la culture bretonne (danse bretonne, gouren...), l'éducation aux médias avec le Club de la presse
- + Un panel d'activités sportives (découverte et initiation au base-ball, au hockey sur gazon, accès aux piscines, vélos, basket...) est proposé
- + Expérimentation du budget participatif des enfants. Il s'adresse à tous les enfants d'âge élémentaire du quartier choisi (scolarisés dans les écoles publiques, privées, en instruction en famille, en établissements spécialisés...) pour qu'ils puissent proposer des projets en étant accompagnés par un acteur éducatif. Durant l'année scolaire 2023-2024, nous expérimentons le budget participatif enfant sur le quartier de Jeanne d'Arc, Longs champs Beaulieu
- + Promotion de l'écocitoyenneté et du développement durable à l'écocentre de la Taupinais : découverte de la nature et de l'environnement (jardinage et sensibilisation « au bien manger » et questions de santé alimentaire), découverte des milieux naturels et de leurs écosystèmes, découverte et protection du vivant et de la biodiversité, sensibilisation au tri sélectif au recyclage

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

- + 41 ateliers hebdomadaires sur le temps périscolaire (jardinage, découverte et protection de la nature)
- + 57 agents de la DEE ont bénéficié en 2023 d'une formation liée à l'environnement
- + 12 % des projets d'animation développés dans les centres de loisirs au cours de l'année 2022/2023 sont centrés sur le thème de l'environnement (nombreux projets sur le jardinage, installation poulaillers, sensibilisation à la nature par des activités artistiques...)
- + La mise en place d'un plan d'éducation à la nature et au vivant et la création d'un tiers lieu sur le site de la Prévalaye permettront de développer et structurer l'offre en la matière
- + L'écocentre structure dédiée accueille tout au long de l'année des accueils de loisirs

Egalité femmes-hommes

- + 13 animateur·trices et responsables Éducation Loisirs ont bénéficié d'une journée de formation dédiée au sujet de l'inégalité fille-garçon dans les familles et à l'école
- + Organisation d'actions dédiées par les Responsables Éducation Loisirs, via l'organisation d'activités favorisant l'accès aux filles et/ou la mixité, l'aménagement des espaces, la mise à disposition de malle égalité, jeux et/ou livres non genrés, la mise en œuvre d'actions de sensibilisation (expositions, création d'une bande dessinée)
- + Mise en œuvre en 2024 d'une formation-action sur l'égalité filles-garçons animée par Liberté Couleurs à l'attention des équipes de la DEE (tous services confondus) pour faire culture commune et identifier les bonnes pratiques dans le cadre du plan Égalité femmes-hommes de la Ville de Rennes adopté en janvier 2023
- + 20% des projets d'animation développés dans les centres de loisirs au cours de l'année 2023/2024 sont centrés sur le thème du vivre ensemble incluant l'égalité femme-hommes (nombreuses sensibilisations à partir de jeux de rôles, jeux de stratégie, écriture d'un journal...)

Chiffres clés 2023

Nombre de projets associatifs soutenus :

14 projets étudiants soutenus et réalisés

15 projets en faveur des adolescents (**11** Loisirs innovation jeunes et **4** "Jeunes en projets ados)

34 projets d'activités estivales

57 projets FRIJ soutenus

8 associations conventionnées suivies par la Mission Jeunesse

Nombre d'étudiants investis dans l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) :

33 volontaires en service civique

319 étudiants bénévoles mentors

79 kapseurs

92 jeunes rennais accueillis par Unis Cités pour réaliser un service civique

Nombre de soirées Rennes de la Nuit :

11 soirées

Dispositif chantiers citoyens :

156 participations de jeunes sur **43** chantiers

8 partenaires associatifs mobilisés

Dispositif Jobs à Rennes :

79 jeunes missionnés

89 missions réalisées

La raison d'être du secteur

La politique jeunesse menée par la Ville de Rennes a pour objectif principal de permettre à chaque jeune de trouver une place dans la cité en soutenant leurs multiples initiatives.

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville entend soutenir les initiatives des jeunes, favoriser leurs expressions, accompagner leurs projets, promouvoir leur citoyenneté. À ce titre, la Ville soutient ces actions par un certain nombre de dispositifs tels que le Fond Rennais d'Initiative Jeunes (FRIJ) animé par l'association 4 Bis - Information Jeunesse - La Place des Possibles.

La Ville apporte son soutien aux actions conduites par les jeunes adultes et plus spécifiquement par les associations d'étudiants. Elle appuie les associations telles que Unis Cité dans son activité d'accompagnement des jeunes en services civiques ou encore l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) dans la conduite d'actions citoyennes qui contribuent, au sein des quartiers prioritaires, à la cohésion sociale et à la lutte contre les inégalités grâce à l'engagement des étudiants.

La Ville soutient le dispositif Aller Vers les jeunes qui permet la déambulation d'éducateurs socio-sportifs sur l'espace public où ils rencontrent des jeunes âgés de 10 à 30 ans afin de les orienter vers les ressources présentes en proximité et les accompagner dans l'organisation de projet.

La Ville encourage l'implication des jeunes dans l'organisation d'activités socio-culturelles et sportives dans le cadre du dispositif de Soirées Rennes de la nuit (anciennement ND4J) qui offre l'opportunité aux jeunes d'organiser des soirées conviviales, gratuites, sans alcool et ouvertes à tous.

Pour promouvoir l'accès aux droits et aux ressources, la Ville accompagne l'association du 4Bis dans ses missions d'information, de documentation pour les jeunes en lui confiant la gestion d'un espace ressources dédié aux jeunes. La ville veille à mettre en place un accompagnement de proximité des jeunes adultes sur les quartiers de Bréquigny, Villejean, le Blosne et Maurepas.

Par ailleurs, la Ville soutient les propositions de loisirs sur le temps extra-scolaire avec une attention particulière portée aux âges passerelles (9/11 ans et 14/17 ans) et organise l'opération Loisirs Vacances Jeunes (LVJ). Il s'agit de proposer des activités de loisirs à dominante culturelle et sportive, en proximité, mais aussi de favoriser la sociabilité des jeunes et l'apprentissage des règles de vie en groupe.

La ville souhaite renforcer le lien entre l'engagement, la formation et l'expérience professionnelle par l'accueil et l'accompagnement de services civiques, en consolidant et évaluant le dispositif Chantiers citoyens et en participant au programme de "formation Jeunes Adulte" du Cercle Paul Bert. Enfin, le dispositif Jobs à Rennes permet aux jeunes rennais et rennais de 18 ans et plus, d'accéder à des emplois ponctuels tout au long de l'année auprès des services de la Ville, de la Métropole et des associations du territoire.

Budget 2023 Budget 2024**Dépenses de fonctionnement**

1.34 M€ **1.34 M€**

Recettes de fonctionnement

0.00 M€ **0.00 M€**

Dépenses d'investissement

0.00 M€ **0.00 M€**

Recettes d'investissement

0.00 M€ **0.00 M€**

Les actions

- Faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active en démultipliant les expériences professionnelles
- Accompagner les jeunes en proximité pour favoriser leur autonomie et leur mobilité
- Proposer des espaces matériels et immatériels répondant aux besoins d'expression et de socialisation de la jeunesse
- Aller vers les jeunes et proposer une offre plus qualitative qui s'adapte aux besoins individuels et collectifs des jeunes
- Garantir le droit aux vacances et aux loisirs en veillant à la complémentarité de l'offre sur les quartiers
- Favoriser l'engagement des jeunes

En 2024

- + Évaluation et réécriture de la convention avec l'association 4 Bis Information Jeunesse. Suivi de la réorganisation et de la mise à plat du projet d'information jeunesse. Accent mis sur la territorialisation de l'Information Jeunesse
- + Évaluation et réécriture de la convention avec l'association Espoir et Entraide Scolaire
- + Évaluation et réécriture de la convention avec le GRPAS
- + Évaluation et réécriture de la convention avec l'association Unis Cité
- + Suivi du reconventionnement avec les équipements de quartier
- + Poursuite de l'accompagnement de l'association Breizh Insertion Sport dans la mise en œuvre du projet Aller Vers les Jeunes sur Le Blosne, Villejean-Beauregard, Maurepas, Bréquigny et Cleunay
- + Poursuite du travail sur l'accompagnement des jeunes dans les structures autour des âges passerelle (9-13 ans et 14-17 ans) en lien avec les chartes territoriales de la cohésion sociale, et en participant à l'expérimentation d'une enveloppe dédiée sur deux quartiers
- + Articulation des actions menées dans le cadre de la politique jeunesse (accompagnement des jeunes adultes, âges passerelle, activités de loisirs sur les vacances scolaires) avec celles soutenues par les Cités Éducatives
- + Suivi et développement des projets d'accompagnement des jeunes adultes sur les quartiers populaires notamment l'expérimentation d'un lieu d'accueil multipartenarial à Villejean, la gestion d'un espace dédié à l'accompagnement des jeunes adultes sur le quartier de Maurepas avec une montée en puissance par la création d'un troisième poste (Le Clair Détour), le développement du Pôle Ressources du Blosne porté par le 4 Bis avec la création d'un second poste de facilitateur 16-25 et l'investissement de nouveaux locaux
- + Suivi des projets expérimentaux d'accueil des 9 – 13 ans sur Maurepas, du local du square Charles Dullin à Maurepas et participation à la réflexion sur l'émergence d'un tiers lieu pour adolescents vulnérables à la Prévalaye
- + Clôture de la démarche d'actualisation du Projet Jeunesse de Territoire à Cleunay au premier trimestre 2024
- + Suivi des dispositifs facilitant l'accès aux stages des jeunes rennais et en particulier l'accès aux stages diplômants
- + Appui aux collaborations par quartier afin de proposer un accueil et des activités en continu pendant l'été sur chaque quartier et notamment dans les quartiers prioritaires
- + Suivi de la mise en œuvre des projets portés par le CRIC de Coopératives Jeunesse de Service et de l'expérimentation "Coopératives Jeunes Majeurs " (une première CJM s'est tenue à l'Hôtel Pasteur en 2023, une seconde pressentie à Cleunay en 2024)
- + Suivi de l'étude de préfiguration d'un projet de Coopérative Étudiante
- + Implication dans le Schéma Directeur de la Vie Étudiante et suivi du lancement de la nouvelle étude sur les conditions de vie et de santé des étudiants
- + Suivi des projets de restauration et logement en direction des étudiants sur la ville de Rennes, en lien avec les politiques de l'habitat et de l'enseignement supérieur et recherche
- + Poursuite du dispositif Soirées Rennes de la Nuit pour répondre aux besoins et pratiques festives des jeunes
- + Suivi des contrats de mission (AFEV, Keur Eskemm notamment)
- + Suivi plus spécifique du nouveau modèle de Kolocations à Projets Solidaires au sein d'immeubles du parc social en attente de réhabilitation

- + Poursuite de la mise en œuvre des chantiers citoyens en lien avec les services de la Ville et évaluation du dispositif en vue de propositions d'évolution
- + Consolidation du dispositif "Jobs à Rennes" qui permet aux jeunes adultes de bénéficier de vacances tout au long de l'année pour réaliser des missions d'intérêt général au sein des services de la collectivité ou de partenaires associatifs rennais
- + Poursuite du programme Formation Jeunes Adultes avec le Cercle Paul Bert qui contribue à l'engagement associatif des jeunes, l'implication dans une formation diplômante et la découverte d'une première expérience professionnelle

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

- 92 % des organisateurs de Soirée Rennes de la nuit ont intégré une démarche écoresponsable dans leurs projets (restauration proposant des options végétariennes, végétaliennes et/ou de saison, utilisation de matériaux réutilisables (gobelets et vaisselle, éléments décoratifs recyclés, etc.), tri sélectif des déchets. Cette orientation est à poursuivre en 2024
- 70 % des projets de Vie étudiante ont intégré une démarche écoresponsable. Notamment la mise en place du tri et de la gestion des déchets, l'achat raisonné des denrées alimentaires, le recyclage, et l'accessibilité des transports en commun. Cette démarche écoresponsable est à consolider en 2024
- Les espaces ressources jeunes adultes, notamment le Clair Détour, sont aussi des espaces propices à la sensibilisation des jeunes à l'écologie. En 2023, des jeunes du Clair Détour et du Pôle ressources du Blosne se sont inscrits dans le dispositif Main Verte : les jeunes accompagnés ont pu réaliser des actions de ramassage des déchets sur la voie publique et de création de produits ménagers écoresponsables afin de pouvoir financer leur permis de conduire. Des sorties nature ont été testées par le Clair Détour en 2022/2023 et seront renouvelées en 2024. Ces temps en dehors de la ville sont d'excellent support à la discussion sur le changement climatique ou sur les actions écoresponsables qui peuvent être déployées à l'échelle des jeunes

Egalité femmes-hommes

- La proportion Femme/Homme touchée par les actions Aller Vers se compose en moyenne à 30 % de femmes et à 70 % d'hommes. Les actions spécifiques mises en œuvre pour repérer et mobiliser le public féminin ont été intégrées à la nouvelle convention 2023 qui couvrira aussi 2024. Dans le cadre du dispositif Aller Vers les Jeunes, des actions spécifiques (séjours, activités sorties, chantiers) s'adressent au public féminin
- De janvier à décembre 2023, une participation majoritaire des femmes (57 %) est à observer au sein des équipes organisatrices des événements ou projets étudiants soutenus par la Ville de Rennes
- Une majorité d'organiseurs de manifestations étudiantes réfléchissent à la dimension inclusive de leur événement au travers de la communication, et prennent en compte la diversité de leurs publics-cibles (écriture épicienne, écriture inclusive, signalétique non stéréotypée)
- Dans le cadre des soirées Rennes de la nuit et d'événements Vie étudiante, les enjeux de prévention des risques liés aux pratiques festives sont largement pris en compte par les organisateurs, notamment avec la mise en place de stands d'information et de prévention, de "safe zones", ou encore l'identification de personnes-ressources VSS
- 85 % des organisateurs de soirée Rennes de la nuit en 2023 ont réfléchi à l'enjeu de la mixité au sein de l'équipe organisatrice ou bénévole, ainsi que dans la programmation de leurs intervenants et de la sélection des thématiques abordées
- 1 soirée Rennes de la nuit a porté spécifiquement sur la place des femmes dans le domaine musical (femme en scène)

- Le Clair Détour a mis en place en 2023 un cycle d'interventions sur les relations affectives et les discriminations qui a permis l'approfondissement de thématiques soulevées lors d'une soirée débat au Clair Détour autour des relations amoureuses. Ont ainsi été proposés des ateliers sur 3 samedis avec un groupe de jeunes volontaires : jeux, débats et déconstructions des représentations liées au genre, aux relations affectives et plus largement sur les discriminations
- Dans le cadre du dispositif Loisirs Vacances Jeunes, un des critères d'examen des projets élaborés par les associations est de proposer des activités et des aménagements de fonctionnement favorisant l'adhésion du public féminin à la structure dans une logique de mixité des accueils et propositions

En 2023, le nombre de filles ayant participé aux propositions estivales est en augmentation (1 230 contre 1 132 en 2022). De même, le pourcentage du nombre de filles dans l'effectif global a augmenté (37,5 %). Elles ont été plus présentes sur les propositions de stages (37,1 %) et sur les temps d'accueil informel (42,5 %). Par contre, elles ont beaucoup moins investi les propositions de séjours (41,8 % contre 48,5 % en 2022) et de mini-camps (38,8 % contre 42,3 % en 2022). À noter, qu'elles étaient majoritaires sur ce type de propositions jusqu'en 2020 (52 % de l'effectif)

Suite aux constats réguliers d'une moindre présence du public féminin sur les propositions estivales des acteurs jeunesse, un temps de travail avec professionnels a été initié, en lien avec le SDJES et la Mission Égalité, en mars 2023 afin d'essayer d'identifier des leviers pouvant permettre la mobilisation de ce public sur l'été 2023. Un premier travail ayant mis en lumière des éléments à re-questionner tels que la composition des équipes, la communication avaient été mis en débat. Les services de l'état ont ensuite pris la main en organisant d'autres temps mais plus axés sur les questions de genre et la sexualité des jeunes, problématiques sur lesquelles la Mission Jeunesse n'intervient pas. Le travail partenarial n'a pas été relancé. Toutefois, il est envisagé de poursuivre la réflexion engagée avec l'organisation d'un p'tit déj outillage durant l'année 2024. Au regard des éléments de bilan 2023, les professionnels ont intégré cet enjeu à la préparation de l'été

Chiffres clés 2023

3 319 participations familles aux actions de l'animation familles éducations accompagnées par le Projet de Réussite Éducative

795 enfants suivis en parcours individualisés dont **389** en parcours coordonnés

856 parents d'élèves délégués dans les **87** écoles publiques

15 espaces parents dans les écoles publiques

7 médiateurs à l'école en quartiers politique de la ville

La raison d'être du secteur

La Ville s'est engagée avec volontarisme à faire de l'éducation un moteur de son développement. Elle s'appuie pour cela sur un Projet éducatif local (PEL).

Le PEL renouvelé début 2023 a pour ambition de faire de Rennes une ville à « hauteur d'enfants » : une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités.

Cette volonté s'illustre au travers de 6 axes prioritaires :

- Construire la ville à hauteur d'enfant ;
- Agir pour l'égalité et contre la pauvreté,
- Se mobiliser pour l'écologie,
- Promouvoir le bien-être physique et mental,
- Structurer l'offre éducative et de loisirs,
- Éduquer ensemble.

Chacun de ces axes se décline en objectifs opérationnels, eux-mêmes déclinés en actions. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les actions explicitées ci-dessous.

L'ouverture de l'école aux parents favorise le bien-être de l'enfant et sa réussite scolaire. Le soutien à la parentalité comme un des axes prioritaires du Projet Éducatif Local.

Il s'agit de créer les conditions pour encourager des alliances éducatives dans un climat de confiance. Cette prise en compte de l'enjeu de la parentalité se traduit par une mise en réseau des acteurs de l'éducation. Ces initiatives prennent forme à l'école mais aussi dans des équipements de quartiers ou dans des tiers lieux. Elles se caractérisent aussi par la production de supports ou d'outils, l'animation ou des temps forts associant les parents et les éducateurs.

Par ailleurs le Projet de Réussite Éducative (PRE), qui est un dispositif de repérage et d'accompagnement individuel d'enfant de 2 à 16 ans en fragilité éducative et sociale, permet de construire une prise en charge auprès des familles les plus éloignées de l'école. Cette prise en charge, dans un parcours individualisé, assure une continuité éducative et participe à réduire les inégalités d'accès aux droits.

La création d'espaces parents et leur animation contribuent à une meilleure appréhension de l'environnement scolaire. Les rencontres régulières avec les parents restent essentielles pour construire des passerelles entre l'école et la famille.

L'appui aux parents délégués d'élèves leur permet d'investir pleinement leur rôle aux côtés des équipes enseignantes et de les conforter dans leurs relations avec les autres parents.

Le partenariat institutionnel historique avec l'Éducation Nationale et la CAF reste déterminant pour légitimer la place de chacun dans ces actions.

Enfin, les Cités Éducatives du Blosne, Maurepas et Villejean en partenariat avec l'État et l'Éducation Nationale, visent à renforcer les dynamiques partenariales existantes sur ce territoire et d'inventer de modalités d'intervention pour promouvoir la continuité éducative au bénéfice des familles ces quartiers.

Les actions

- Reconnaître les parents comme premiers éducateurs et comme partenaires
- Faciliter les alliances éducatives au sein des quartiers
- Accompagner les initiatives et les projets de la communauté éducative

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

3.53 M€	3.81 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.09 M€	0.09 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Recettes d'Investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

En 2024

- + Poursuite du soutien à l'émergence d'espaces parents, à la demande des parents ou dans les nouvelles écoles
- + Renforcement de l'intervention du Projet de Réussite Éducative dans le cadre du renouvellement de la Cité Éducative du Blosne
- + Poursuite des trois postes d'éducatrices de jeunes enfants dans le cadre des cités éducatives de Villejean, Maurepas et du Blosne
- + Poursuite des collaborations et soutien financier aux acteurs de proximité
- + Organisation de rencontres, d'ateliers et de formations avec les délégués parents des écoles
- + Missions d'interprétariat pour dépasser les barrières langagières, en partenariat avec le réseau Louis Guilloux
- + Co-construction d'outils et supports à l'attention des parents (ex : plaquette sur l'animation familles-éducation)
- + Présence de 14 dispositifs de scolarisation précoce en éducation prioritaire répondant aux objectifs d'intégrer dès le plus jeune âge les enfants des familles socialement défavorisées ou éloignées de l'institution scolaire
- + Soutien financier à des associations ou à des opérateurs locaux œuvrant à l'accompagnement et à l'exercice des compétences parentales
- + Diagnostic autour de la parentalité sur l'ensemble du territoire
- + InSCRIPTION des actions dans le cadre de la Convention Territoriale Globale avec la CAF

Impacts territoriaux de la politique publique :**Climat et transition écologique**

- Fabrication d'un jeu avec les parents pour sensibiliser les enfants au tri sélectif des déchets
- Favoriser les mobilités douces par l'apprentissage du vélo aux parents dans le cadre du projet "tous en selle", Accompagner les familles dans les usages des transports en commun au travers des sorties familiales proposées et l'appropriation de la nouvelle ligne de métro
- Expérimentation de la rue aux écoles sur deux groupes scolaires

Egalité femmes-hommes

331 filles et 464 garçons âgés entre 5 et 18 ans accompagnés dans le cadre des parcours coordonnés de réussite éducative

2 868 participations de femmes et 251 participations hommes aux actions de l'animation familles-éducation du projet de réussite éducative parmi lesquelles :

- Accès aux droits : forum de rentrée
- Sorties culturelles
- Formation aux gestes de premier secours
- Certains projets sont identifiés pour les femmes ayant peu de pratiques sportives : 2 projets natation avec les mères de l'espace parents de Villejean et de Maurepas, "tous en selle" Apprentissage du Vélo

SPORTS ET ACTIVITES PHYSIQUES

- Animation sportive et soutien aux clubs
- Équipements sportifs
- Manifestations sportives

+

++.....

+.....

++_____

+++

++_____

Chiffres clés 2023

330 associations soutenues (créneaux, subventions, aides logistiques)

12 stages multisports pour **680** enfants concernés sur l'année

Intervention des éducateurs sportifs municipaux dans **47** écoles (plus de **9 000** heures/an)

327 enfants en École municipale des sports

2 000 enfants à l'École Municipale de Natation

198 jeunes inscrits en accueil de proximité (10-15 ans) dans les quartiers prioritaires

38 ateliers sportifs périscolaires chaque semaine

170 adultes inscrits Sport Bien-être, 2 créneaux J'apprends à rouler à vélo et 1 créneau J'apprends à nager.

2 300 enfants concernés par les animations autour de Tout Rennes Court, ...

En lien avec les associations sportives rennaises,

5 000 journées/jeunes et **2 000** journée/familles

3 villages d'animation durant les vacances de Juillet et Août

La raison d'être du secteur

Les associations sportives constituent la clef de voûte de l'organisation du sport en France. Au nombre de 330 à Rennes, elles offrent une large palette de disciplines et de modalités de pratique (compétition, loisirs, initiation...). À ce titre, et pour les aider dans leur fonctionnement, la Ville attribue des subventions dites "fonds globaux" à ces clubs. En outre, la politique sportive prévoit un soutien financier aux clubs de haut-niveau. Cette aide doit leur permettre également de s'ouvrir sur la cité, de renforcer leur ancrage local et de conduire des actions de développement de la pratique en direction du plus grand nombre.

La Ville propose également des moments de découverte et d'initiation sportive sur les temps scolaires, péri et extra-scolaires dans les équipements sportifs de la Ville (stades, gymnases et piscines).

Ces actions sont prioritairement adressées aux publics éloignés de la pratique ou en rupture (filles, adolescents, habitants des quartiers prioritaires Politique de la ville, écoles situées en Réseau d'Éducation Prioritaire).

D'autres projets sont proposés au public notamment au sein des quartiers de Villejean, du Blosson et de Maurepas : stages socio sportifs, villages sportifs dans les parcs de la ville en juillet et août, créneaux Animations Sportives de Proximité en semaine et en soirée, Quartiers Football Club, Mois du sable, école municipale de natation, opération "J'apprends à nager" et "Savoir rouler à vélo".

Proposition de nouvelles actions dans le cadre du Label Terre de Jeux / Paris 2024 (journée et semaine olympiques et paralympiques ...)

Mise en œuvre des premières concertations dans le cadre du Conseil du Sport Rennais version 2 : Implantation de modules glisse devant le Blizz, recensement des besoins pour le futur espace de glisse de Freinai, attentes des usagers et éléments de pré-programme relatifs à la conception du futur Centre Aqualudique de Villejean ...

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

8.08 M€	8.62 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.04 M€	0.04 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.12 M€	0.12 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Accompagner les clubs de proximité dans la mise en œuvre des projets associatifs
- Accompagner les clubs de haut-niveau amateur dans leurs projets de performance
- Mettre en œuvre une politique sportive éducative
- Animer le Conseil du Sport Rennais pour une meilleure prise en compte des besoins et usages

En 2024

- + Mettre en œuvre la politique d'apprentissage de la natation (cycles scolaires, savoir nager, École Municipale de Natation, Activités sportives aquatiques...)
- + Offrir des lieux de baignade et de fraîcheur pour toutes et tous (piscines, étang d'Apigné...)
- + Initier les publics éloignés de la pratique au moyen d'actions éducatives adaptées (socio-sport, stages, cycles scolaires REP, École Municipale des Sports...)
- + Proposer une offre estivale sportive et ludique en juillet et août, en direction du plus grand nombre
- + Accompagner les clubs sportifs rennais (subventions de fonctionnement et d'équipement, mise à disposition d'installations, soutien à l'emploi sportif...)
- + Soutenir les clubs de haut-niveau (équipements, contrats de partenariat, subventions...) dans le cadre d'une politique publique concertée et redéfinie
- + Développer l'usage des espaces en accès libre par les filles et les femmes, notamment dans les quartiers prioritaires (city stade, plateaux sportifs)
- + Poursuivre l'animation du label Terre de Jeux et renforcer les propositions à destination du plus grand nombre à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : semaine olympique et paralympique pour les élèves de CE2 des écoles publiques, journée olympique pour les Rennaises et les Rennais, familles et enfants, accueil de la flamme olympique, labélisation Clubs 2024 des villages sportifs estivaux dans les QPV
- + Développer des offres adultes et seniors autour du sport santé/bien-être
- + Réfléchir et expérimenter des usages numériques dans le sport : proposition d'animations autour du sport connecté et du numérique
- + Développer le projet "Savoir rouler à vélo" en partenariat avec l'Éducation Nationale et le réseau d'acteurs locaux
- + Suivre les démarches de concertation initiées auprès du Conseil du Sport Rennais dans une logique de projets

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

- 18 ETAPS formés au socle commun d'apprentissage (pédaler, circuler et savoir rouler à vélo)
- 1 700 élèves des écoles élémentaires rennaises ont participé à des cycles d'initiation au Savoir Rouler

Egalité femmes-hommes

- Les Villages Sportifs organisés dans le cadre de " l'Été à Rennes" sont fréquentés à 39 % par un public féminin
- 1 créneau spécifiquement organisé pour le développement de la pratique du futsal féminin dans le cadre de l'école municipale des sports
- Application d'un coefficient destiné à majorer le niveau de subvention attribué aux associations pour chaque licenciée déclarée

Chiffres clés 2023

4 piscines rennaises

Un total de **10** bassins :

- piscine de Bréquigny : 1 bassin olympique couvert de **3 313 m³**

1 bassin d'apprentissage de **263 m³** et **1** bassin nordique en inox de **2 000 m³**

- piscine de Villejean : **2** bassins d'apprentissage de **420 m³** et **120 m³**

- piscine des Gayeulles : **1** bassin d'apprentissage de **345 m³** **1** bassin ludique à vagues de **177 m³**, 1 fosse à plongée de **946 m³** et **1** lagune de **11 m³**

- piscine Saint-Georges : **1** bassin de **1 100 m³**

1 étang à Apigné et **2** piscines des centres de loisirs : Savio et Prévalaye

89 agents techniques assurent les missions d'entretien, de maintenance et sécurité dans les équipements sportifs et les **4** piscines rennaises

233 équipements sportifs répartis sur **70** sites dont :

-**107** équipements couverts

-**117** équipements extérieurs

250 000 heures d'occupation par an soit **25 000** créneaux

La raison d'être du secteur

La ville est propriétaire d'un parc d'équipements vaste, qui va des gymnases et salles spécialisées (dojo, salle acrosport...) aux terrains de grands jeux en passant par les stades, les pistes, les équipements de proximité, quatre piscines et une patinoire.

Ces installations sportives municipales doivent être régulièrement mises aux normes (sécurité, accessibilité...) et rénovées sur les plans thermique et fonctionnel.

Les nouvelles demandes liées au développement de certaines disciplines ou de certains clubs mais aussi l'afflux d'habitants dans les nouveaux quartiers doivent être accompagnés par la création de nouveaux équipements.

Afin d'y répondre au mieux, une démarche participative est engagée auprès des usagers grâce à divers dispositifs ville : budget participatif, Conseil du Sport Rennais...

Enfin, l'usage de ce parc doit être planifié et géré en termes d'accueil, de sécurité, d'entretien et de nettoyage pour le confort du plus grand nombre (scolaires, universitaires, clubs...).

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

6.91 M€	7.56 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

2.36 M€	2.36 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

11.02 M€	11.31 M€
----------	----------

Recettes d'investissement

1.70 M€	2.31 M€
---------	---------

Les actions

- Créer et rénover le patrimoine sportif de la ville
- Gérer le parc d'équipements sportifs municipaux
- Rechercher des financements
- Participer au programme d'économie d'énergie (eau, chauffage, photovoltaïque...)
- Assurer la maintenance du mobilier sportif

En 2024

- + Stades : Livraison d'un Beach park à Géniaux ; Hautes-Ourmes : création d'espace de jeux de raquette, terrains multisports, de 2 terrains de football à 5 et d'un anneau d'athlétisme ; rénovation du skate park de Fresnais existant ; rénovation terrains tennis à Salengro
- + Roazhon Park : contrôle des structures tribunes, remplacement des chéneaux tribunes, mise en conformité des sanitaires
- + Gymnases : Livraison du gymnase Kennedy et de la salle de motricité Europe Rochester ; études de réhabilitation des vestiaires de Robert Launay pour le pôle Ovalie et des gymnases Albert De Mun et Volclair ; Livraison de la réhabilitation des espaces intérieurs du Dojo Régional ; restructuration des locaux du gymnase des Gayeulles
- + Piscines : lancement des travaux de la future piscine aqualudique de Villejean ; lancement des études de rénovation thermique de la piscine de Bréquigny ; lancement du processus de modernisation des organes de pilotage de la piscine de Gayeulles ; Modernisation du système d'éclairage du bassin nordique de Bréquigny (passage au led)
- + Opérations relevant du budget participatif : lancement de la consultation de l'extension du skate park de Fresnais ; création d'un pump track à Beauregard ; poursuite des études pour la création d'un terrain de street basket 3x3 à proximité de l'Arsenal et rénovation-extension du playground dédié à la pratique du basket
- + Entretien et sécurité des équipements (skate-park, structures artificielles d'escalade, tribunes)
- + Poursuite de la modernisation des modes d'accès aux équipements (contrôle d'accès)
- + Accompagnement de la politique de maîtrise des consommations d'énergie : régulation des températures de chauffage des gymnases, passage à l'éclairage led du bassin à vague et de la fosse de plongée de la piscine des Gayeulles ; raccordement au réseau de chauffage urbain des gymnases
- + Matériel pédagogique : rénovation des aires de réception des structures artificielles d'escalade ; renouvellement des mobiliers de boxe et de musculation

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

- + 4 nouvelles installations programmées pour un raccordement au réseau de chauffage urbain (Bougouin, St Cyr, espace des 2 rives, piscine St Georges)
- + 2 opérations de rénovation thermique de gymnase (Albert De Mun et Voclair)
- + Modernisation et optimisation des installations techniques des piscines St Georges, Gayeulles et Bréquigny (récupération des eaux de lavage de filtre, mise en place de variateurs sur les pompes, actualisation des systèmes de contrôle et de pilotage avec hypervision et accès à distance pour régulation)
- + Récupération des eaux grises des piscines Bréquigny et St Georges pour réemploi par DV ou DJB
- + Récupération des eaux pluviales : aménagement spécifique au stade de Courtemanche pour infiltration sur la parcelle ainsi que sur les terrains du pôle Ovalie de R. Launay
- + Récupération des eaux pluviales de toiture : étude en cours pour implantation de 4 cuves enterrées sur le site de Bougouin (printemps 2024)
- + Déglacage des 2 pistes du Blizz durant 16 semaines (été)

Egalité femmes-hommes

- + Conception et aménagement d'équipements sportifs en accès libre et non-genrés

Chiffres clés 2023

Les plus grands événements sportifs 2023

L'Open de tennis **30 000** spectateurs au Liberté

Tout Rennes Court : **14 280** coureurs toutes courses confondues (dont 2 300 scolaires) + 6 000 marcheuses et marcheurs à la "Colombia" le samedi

Le Marathon vert et la nouvelle course nocturne des 10 km : **12 000** coureurs

Rennes sur Roulettes **7 000** participants **30 000** spectateurs

Urban trail : **10 000** coureurs

Nouvelles manifestations accueillies :
Tout Rennes nage, Open de basket 3x3, Fest'In mov, REC rugby en Nationale 1, championnat de France de natation, championnat de France de nage avec palme, championnat de France d'escrime, match de football féminin France-Autriche

Les temps forts organisés par le service

Palmarès du sport aux Cadets de Bretagne

Dans le cadre de la labellisation Terre de Jeux :

- . 3^{ème} édition de l'Olympiade des agents
- . 4^{ème} édition de la Journée Olympique
- . 3^{ème} édition de la semaine olympique dans les écoles
- . **14 athlètes** parrainés par la ville
- . Accueil d'une délégation américaine et d'une délégation allemande en trampoline
- . Lancement de la programmation cinéma Arvor
- . Colloque international salle de la Cité
- . Exposition photo place de la Mairie
- . Lancement de l'action club inclusif

La raison d'être du secteur

La Ville conduit une politique de soutien aux manifestations et événements sportifs afin de renforcer son image et son rayonnement, d'animer la vie locale, de soutenir l'action bénévole, de permettre aux rennaises et aux rennais d'assister à des spectacles sportifs de haut-niveau et d'offrir aux habitants des temps de rassemblements populaires et festifs.

Ce soutien aux grands événements et aux manifestations organisés au sein même des quartiers se traduit par l'allocation de subventions et par la mise à disposition de moyens humains, techniques, logistiques, de communication et un accompagnement sur les volets concernant la sécurité sur l'espace public et la sécurité sanitaire. La collectivité est également garante de la bonne mise en œuvre du périmètre de sécurité autour du Roazhon Park les soirs de matches.

Les événements sportifs constituent leviers d'actions au service de politiques publiques transversales tels le développement durable, le développement de la pratique sportive féminine, le handisport et le sport adapté, les nouvelles technologies, le sport et la culture, etc.

Les labélisations "Terre de jeux" et "Centre de préparation aux Jeux" depuis 2019 constituent un fil rouge pour la politique publique sportive et inscrit la ville et ses habitant.e.s dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

1.07 M€	1.11 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Créer, accueillir et accompagner de grands évènements
- Accompagner des manifestations sportives de proximité
- S'assurer du rayonnement des grands événements dans la ville via des actions de popularisation dans les quartiers
- Valoriser le territoire rennais en France et à l'international en lien avec le service relations internationales et Destination Rennes

En 2024

- + Mettre en œuvre les actions dans le cadre de la labellisation "Terre des Jeux/Paris 2024" autour de 5 des axes : haut-niveau / handicap / coopération internationale / sport pour tous, santé et sciences / sport et culture (olympiades culturelles). Organiser la semaine olympique, le relai de la flamme (1^{er} juin), la journée olympique ainsi que les olympiades des agents. Développer et animer le dispositif de parrainage des sportifs de haut-niveau en préparation olympique en lien avec les écoles élémentaires
- + Accompagner et coordonner les grands événements récurrents : Rennes sur Roulettes, Marathon Vert, Tout Rennes Court, Open de tennis Blot Rennes, Grand Prix cyclisme de Rennes Liberté, Urban Trail...
- + Accompagner le développement de la manifestation "Les sports s'emm'Elles"
- + Articuler la transition entre la manifestation du Mois du sable à la Prévalaye et le projet de création du Beach Park à Charles Géniaux
- + Poursuivre la démarche RSE à la Direction des Sports, tant en événementiel sportif qu'au sein des équipements sportifs qui accueillent de nombreuses manifestations. Poursuivre le travail engagé sur le tri des déchets à l'intérieur et à l'extérieur du Roazhon Park et les modes de déplacement des spectateurs les jours de matchs en lien avec le Stade Rennais Football Club
- + Conseiller, accompagner et soutenir les quelques 170 manifestations de proximité organisées sur le territoire rennais
- + Faire rayonner les temps forts sportifs dans les écoles, les centres de loisirs, les stages socio sportifs...

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

- + 10 barrières "range-vélos" achetées pour des événementiels sportifs (en test au vélodrome)
- + 2 vélos électriques pour les déplacements des agents chargés d'événementiel
- + 5 conventions de dons de matériels signées avec des associations
- + 100 % de goodies fabriqués en France ou en Europe
- + 0 bouteille en plastique sur les grands événements sportifs (Rennes sur Roulettes, Tout Rennes Court, Marathon vert, Urban Trail) grâce à un partenariat avec Eau du bassin rennais
- + 40 poubelles de tri événementielles mises à disposition des organisateurs d'événements sportifs

CITOYENNETE ET VIE EN SOCIETE

- Démocratie locale et vie des quartiers
- Vie associative de proximité
- Commerce de proximité et action commerciale
- Tranquillité publique et prévention des risques
- Prestations citoyenneté

±

++.....

+.....

++ _____

++ _____

+++

Chiffres clés 2023

14 conseils de quartiers

Plus de 150 réunions de quartier

6 directions de quartiers

6^{ème} saison du budget participatif : 144 projets déposés – 197 idées proposées 3,5 millions €, dont 50 000 € pour le budget participatif enfants. 64 projets lauréats du budget participatif général et 2 projets pour l'édition des enfants

9 500 abonnés à la newsletter Fabrique Citoyenne

La raison d'être du secteur

Les 6 Directions de Quartiers sont en proximité directe des habitants dans un souci de réactivité, d'accompagnement et de soutien aux initiatives individuelles et collectives qui participent à l'animation des territoires.

Elles pilotent certains petits aménagements (bibliothèques de rue, panneaux de basket...) et apportent un soutien aux initiatives locales (forum associatif, fête de quartier, vide-grenier, journaux de quartier...) notamment par le prêt de matériel et le soutien financier à l'achat de certains outils (informatique, mobilier...).

En 2021 la Charte rennaise de la Démocratie locale a été révisée à travers une démarche concertation menée de mars à octobre. Un comité de suivi, composé d'habitants délégués par les conseils de quartier, des représentants des différents comités consultatifs, des représentants associatifs, a pu faire un bilan de la Charte précédente et préparer un temps de concertation avec les Rennais.e.s. Des ateliers ont été organisés pour prendre en contact les nouvelles aspirations et pour mettre en débat les attentes exprimées dans le programme municipal 2020-2026.

Votée par le conseil municipal en octobre 2021, la nouvelle *Charte de la Démocratie Locale et de la participation citoyenne* rappelle les principes de la démocratie locale rennaise, énonce plus clairement les engagements de la Ville et précise les outils et les instances qu'elle entend développer à travers la Fabrique citoyenne. Ainsi, cette charte valorise les initiatives citoyennes, donne un nouveau souffle aux conseils de quartier, développe les outils de participation numérique, revoit les outils de communication pour assurer une meilleure lisibilité aux actions de participation citoyenne...

Méthode testée au début du mandat, les jurys citoyens seront développés pour une expérience plus efficace de co-construction des projets et des politiques publiques. Par ailleurs, un Observatoire de la participation citoyenne sera créé pour évaluer chaque année l'ensemble des instances et des démarches dans un souci d'amélioration continue.

À tous les niveaux, en amont et en aval des décisions, l'expertise d'usage et les initiatives citoyennes, qui participent à l'intérêt commun, est pris en compte.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

3.20 M€	3.42 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.04 M€	0.04 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

6.49 M€	3.68 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

1.24 M€	0.74 M€
---------	---------

Les actions

- Soutenir les projets de quartier
- Faire vivre la charte de la démocratie locale et de la participation citoyenne

En 2024

+ Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle Charte de la Démocratie locale

La Charte rennaise de la Démocratie locale et de la participation citoyenne a été mise en œuvre progressivement en 2022. L'accompagnement des conseils de quartier sera poursuivi en 2024. L'Observatoire de la participation citoyenne verra le jour en 2024. Il sera animé par un prestataire indépendant, en lien avec la Commission nationale du débat public (CNDP)

L'accompagnement des co-animateur.rice.s des conseils de quartier permet l'échange d'expériences entre quartiers et la progression dans l'organisation des conseils de quartier. Une attention particulière est portée sur la communication autour des conseils de quartier. Un programme de formation sera également mis au point à l'attention des membres des conseils de quartier dans le cadre du « parcours citoyen » : le fonctionnement général de la collectivité, les questions d'aménagement. L'environnement du site de La Fabrique citoyenne sera réorganisé afin de laisser plus de place à des démarches de concertation en ligne, complémentaires des démarches présentiels

+ Budget participatif

La saison 7 devra s'appuyer sur les fondamentaux de la transition écologique en recourant à la méthode "Éviter, Réduire, Compenser" dans l'analyse des projets. L'appel à projets sera organisé à l'automne 2024. Le vote des projets aura lieu au début du printemps 2025. L'expérimentation du budget participatif des enfants sera poursuivie dans le quartier Jeanne d'Arc – Longs Champs – Beaulieu

+ Accroître la culture de la participation dans les services

En complément de rencontres régulières du réseau de la concertation, un programme de formation des agents est mis en place pour continuer à les sensibiliser et leur permettre de monter en compétence en matière d'ingénierie de la concertation

Chiffres clés 2023

87 emplois associatifs aidés (au 31/12/2023) 46 occupés par des femmes et 41 par des hommes

483 associations aidées financièrement dans le cadre du Fonds d'Aide à la Vie Associative (FAVA) dont **466** soutenues pour leur fonctionnement, **13** pour un projet et **4** au titre d'une aide exceptionnelle au fonctionnement pour un montant total de **407 468 €**

2 542 structures inscrites sur l'espace de demande de subvention, soit une augmentation de 315 structures en 1 an et **2365** demandes de subventions, soit une augmentation de **37 %** des demandes et **616** demandes d'organisation d'évènement sur l'espace public en 2023

Mise en œuvre des conventions avec **25** associations gestionnaires pour **36** équipements de quartiers répartis sur **44** sites environ

Mise en œuvre des conventions avec **4** fédérations d'éducation populaire

La raison d'être du secteur

La Ville accompagne de manière résolue la vie associative par la mise en œuvre des actions suivantes :

- dispositif d'aide à l'emploi associatif
- subventions de fonctionnement et sur projets
- mise à disposition de locaux
- soutien et suivi des actions de la Maison des Associations (MDA) qui accueille les associations BUG, APRAS, France bénévolat 35, Ékosynergies, Canal B, le Mouvement Associatif Rennais, et propose à des tarifs préférentiels la location de salles de réunions, d'activités et d'un auditorium (gestion Citédia).

Elle développe également des cadres privilégiés de dialogue avec les associations : commission mixte sur le Fonds d'Aide à la Vie Associative, commission Asso Pass, commission pépinière et espace co de la MDA, négociations pour l'élaboration de contrats de missions, conventions (assemblée plénière, comité de pilotage, rencontres territoriales, bilatérales, temps d'échanges annuels, etc...).

Elle veille à simplifier les démarches des usagers et à rendre plus lisible et efficace le traitement des demandes de subventions par la mise en place d'une plateforme numérique de dépôt des demandes.

Depuis 1979, la Ville a initié un dispositif de conventionnement avec les équipements de quartier :

- c'est un choix de démocratie participative avec la volonté d'impliquer les habitants dans la vie des quartiers, une gestion associative, un maillage territorial dense et varié, un soutien constant de la Ville
- les conventions déterminent collectivement (Ville et associations) des objectifs communs, généraux, transversaux et thématiques (enfance, jeunesse, socio-sportif, artistique et culturel) à partir des chartes territoriales élaborées en 2016 qui ont permis de mettre en exergue les enjeux prioritaires des 12 territoires.

Les enjeux forts du conventionnement sont : une vigilance en direction des publics dits éloignés, fragilisés, une priorisation des actions pour le public jeune et enfant et une attention particulière (mais pas exclusive) aux quartiers politique de la ville.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

13.11 M€	13.41 M€
----------	----------

Recettes de fonctionnement

0.13 M€	0.10 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

1.46 M€	1.16 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Accompagner la vie associative
- Soutenir les équipements de quartier
- Accompagner les initiatives dans le domaine de l'environnement et de l'énergie

En 2024

- + Mise en œuvre et suivi de la charte des engagements réciproques Ville et associations avec le Mouvement Associatif Rennais (MAR) en articulation avec les politiques publiques sectorielles
- + Accompagnement d'associations et notamment de France Bénévolat et de Bénénova pour laquelle un contrat de mission est envisagé
- + Accompagner et suivre la nouvelle convention tripartite Ville/Rennes Métropole/Association La Petite Rennes
- + Renouveler la convention avec l'Association BUG et le contrat de mission avec le MAR
- + Poursuivre le soutien aux associations rennaises dans le cadre du dispositif d'aide à l'emploi associatif
- + Accompagner l'ensemble des équipements de quartier conventionnés dans la mise en œuvre de leurs objectifs
- + Poursuivre la démarche de renouvellement des conventions avec les associations gestionnaires des équipements de quartier, suite à l'actualisation des chartes territoriales de la cohésion sociale, renouvellement prévu fin 2024
- + Procéder à la mise en œuvre des chartes territoriales dans chacun des 12 quartiers, poursuivre les rencontres territoriales avec les associations gestionnaires d'équipements de quartiers, les fédérations d'éducation populaire ainsi que l'ensemble des acteurs qui participent à la cohésion sociale dans les territoires (CAF, centres sociaux, écoles, associations de quartier...) dans une dynamique partenariale et en privilégiant les enjeux jeunesse dans les quartiers
- + Accompagner l'association Rennes Pole Associatif dans l'expérimentation d'activités enfance jeunesse sur le quartier de Baud Chardonnet
- + Relocaliser provisoirement l'atelier bois de l'association Les 3 Maisons au BAM (ex Antipode), avant réinstallation sur site en 2025
- + Expérimenter un cadre de coopération et de codécision Ville / Associations en matière de suivi et de financement des actions CTCS, via la mise en place d'enveloppes mutualisées (financement de différentes politiques publiques) sur deux quartiers (Bourg l'Evêque, la Touche, Moulin du Comte et La Pommeraie)
- + Poursuivre le travail engagé avec les équipements de quartier sur la mise en place de la tarification solidaire, le renouvellement de la gouvernance associative et le développement de propositions de type aller-vers
- + Piloter la démarche Responsabilité Sociale et Environnementale des Associations (RSEA), avec la mise en place d'un questionnaire d'autodiagnostic à partir de janvier 2024, et un plan de formation à destination des agents et des acteurs associatifs
- + Faire évoluer le FAVA en prenant en compte le questionnaire RSEA, dans le calcul de l'aide
- + Dans le cadre de la révision du Plan d'Action Énergie, et en lien avec la demande de labellisation nationale "Territoire Engagé Transition Écologie – label Climat-Air-Énergie (ex Cit'ergie)" conjointe avec Rennes Métropole, réaffirmer l'importance de l'implication des acteurs locaux et citoyens pour atteindre les objectifs climatiques. La transition énergétique et écologique sera renforcée dans les démarches partenariales en cours avec les acteurs de proximité. Les programmes d'animation dans les quartiers seront reconduits

Impacts territoriaux de la politique publique :**Egalité femmes-hommes**

- Travail sur la mise en place du renouvellement du plan municipal pour l'égalité femmes-hommes, via par exemple la mise en place d'actions en lien concret avec la Charte des Engagements Réciproques (Accompagnement des associations via l'outil d'autodiagnostic et le plan de formation RSEA)

Chiffres clés 2023

Plus de **3 400** commerces actifs et un taux de vacance globalement stable

Le centre-ville de Rennes, 1^{er} pôle commercial du Grand Ouest :

1926 points de vente actifs dont **45 %** occupés par les cafés hôtels, restaurants et des commerces liés à l'équipement de la personne.

608 M€ de chiffre d'affaires hors CHR et services

37.6 % d'enseignes nationales

16 marchés dont La Criée-marché central

34 food-trucks exercent sur les 28 emplacements + 14 au Roazhon Park

513 commerçants titulaires

432 terrasses (8 000 m²)

52 étalages (157 m²)

La raison d'être du secteur

Le commerce est un contributeur majeur de la qualité du cadre de vie et un facteur de lien social. Son développement s'organise dans le cadre d'un projet plus large d'aménagement du territoire conjuguant tout à la fois :

- la dynamique commerciale renouvelée du Centre-ville de Rennes et sa transformation à la faveur des grands projets portés par la Ville et la Métropole à horizon 2030 ;
- la confortation de la fonction commerciale de proximité dans les centralités dont le Scot et le PLUi affirment le rôle premier ;
- la modernisation et la restructuration des grands pôles commerciaux qu'il importe d'inscrire dans un aménagement durable.

Aujourd'hui, au niveau national, le secteur du commerce de détail fait face à une situation tendue et disparate d'un secteur à l'autre. Les difficultés ainsi constatées renvoient à une conjonction de facteurs multiples : contexte inflationniste, conjoncture économique dégradée, crise énergétique et climatique, modification profonde et rupture dans les comportements de consommation, évolution des mobilités, intensification du poids du e-commerce, etc.

La Ville de Rennes développe un dialogue étroit avec les acteurs du commerce et accompagne la mise en œuvre d'une politique d'animation destinée à conforter la vitalité de son appareil commercial.

Depuis 2016, la Ville de Rennes porte avec les chambres consulaires, le Carré Rennais et l'Union du Commerce notamment, un Plan d'action en faveur du commerce du centre-ville, une feuille de route ambitieuse actualisée en 2023 qui porte l'engagement du territoire en faveur des transitions écologiques et sociétales.

Maintenir et moderniser l'offre commerciale de proximité au cœur des quartiers constitue par ailleurs un enjeu fort dans la réussite des différents projets urbains et contribue à une meilleure qualité de vie des rennais.

La Ville de Rennes porte de plus une attention particulière aux commerces non sédentaires, lieux d'animation et de commerce de proximité importants, facilitateurs de liens directs entre les producteurs et les consommateurs.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

0.96 M€	0.87 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

2.09 M€	2.18 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.28 M€	0.46 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Piloter et mettre en œuvre le Plan d'Action Commerce Centre-Ville de Rennes – Acte II
- Conforter le maillage commercial des quartiers rennais
- Garantir l'intégration de la fonction Commerce dans les politiques publiques et favoriser la concertation avec les acteurs du commerce et les usagers
- Engager la mutation / modernisation des pôles commerciaux majeurs
- Accompagner l'activité commerciale au quotidien et soutenir les animations commerciales

En 2024

Fortement ébranlé par la crise sanitaire, le secteur du commerce et de la restauration évolue dans un contexte de profondes mutations et est aujourd'hui exposé à une succession de chocs exogènes qui rend complexe la reprise post covid

2024 permettra à la collectivité de poursuivre les actions socles de la politique publique du commerce et de s'engager plus largement dans la mise en œuvre de chantiers structurants :

Piloter et mettre en œuvre le Plan d'Action Commerce Centre-Ville de Rennes - Acte II (2023-2026)

Le Plan d'Action s'organise ainsi autour de 4 axes d'intervention stratégique s'appuyant sur 3 niveaux d'engagement portés à l'égard des usagers, des commerçants et de l'environnement urbain :

- + Renforcer l'accessibilité, le confort et l'accueil de tous les usagers dans le centre-ville commerçant apaisé
- + Renforcer la résilience du centre-ville en relevant les défis des transitions écologiques énergétiques, sociétales et numériques
- + Conforter et déployer un parcours marchand agréable, constitué d'une offre commerciale complète, reconnue et porteuse de l'identité Rennaise
- + Renouveler et nourrir l'engagement d'une communauté d'acteurs autour du centre-ville

Conforter le maillage commercial des quartiers rennais

Sur le mandat 2020-2026, le maillage commercial de proximité sera largement renforcé et modernisé sur l'ensemble du territoire, avec la livraison de nombreux équipements commerciaux en 2024 et 2025. L'ouverture de la ligne B du métro adossée à des programmations mixtes et à l'implantation de nouveaux équipements publics de rayonnement métropolitain constituent un effet de levier en faveur de la dynamisation marchande de nombreuses centralités :

- + A la faveur des projets urbains en cours, la Ville de Rennes a engagé la création de polarités commerciales nouvelles venant répondre aux attentes des habitants des quartiers en émergence (Baud Chardonnet, Armorique, Courrouze). En 2024, il sera question de la livraison finale de la centralité de Cœur Courrouze, et de l'ouverture des premiers commerces dans la centralité du Haut Sancé la poursuite des travaux sur l'îlot R de Baud Chardonnet qui accueillera la future surface alimentaire
- + La modernisation de l'offre commerciale existante dans les quartiers en rénovation urbaine est en cours (Blosne, Maurepas-Gayeulles, Maurepas-Gros Chêne, Cleunay). L'année 2024 sera marquée par la livraison de la 1^{ère} tranche de la place Jean Normand sur la ZAC Blosne-est, et l'ouverture des premiers commerces, mais aussi par le démarrage des travaux de restructuration commerciale sur la centralité du Gros Chêne à Maurepas

La refonte du Dispositif Pass Commerce Artisanat qui vise le maintien et la modernisation des commerçants et des artisans dans les quartiers Politique de la Ville permettra notamment d'accompagner ces acteurs dans les investissements des transitions numériques, environnementales et sociétales

Favoriser la co-construction et la concertation

- + Projet urbain Rennes 2030 : au regard des nouvelles mobilités et de l'apaisement des espaces publics sur le centre-ville, la zone à trafic limité (ZTL) s'est mise en place en février 2023 sur un périmètre correspondant au cœur historique
- + La concession d'aménagement Centre ancien III démarrera au 1er juin 2024

Engager la mutation / modernisation des pôles commerciaux majeurs

- + Accompagner la modernisation/restructuration / mutation des pôles majeurs
- + Inscrire ces sites dans un aménagement durable : mixité fonctionnelle, densification, qualité environnementale, paysagère, urbaine, mobilités, logistique urbaine, économie circulaire...

Accompagner l'activité commerciale au quotidien et soutenir les animations commerciales

- + Ancrer et dynamiser l'animation commerciale sur le cœur marchand de la métropole en intensifiant les liens entre les commerçants, les acteurs de l'offre culturelle, sportive et touristique locale en faveur d'événements signatures récurrents et ponctuels
- + Soutenir le déploiement d'animations commerciales permettant de conforter la dynamique des centralités de quartier et favoriser l'émergence d'un interlocuteur référent par centralité commerciale
- + Renforcer le dialogue au quotidien avec les commerçants : accueil des nouveaux acteurs, guide pratique rassemblant les informations-clés relatives aux interfaces entre exploitation marchande et politiques publiques font partie des objectifs 2024.
- + Intégrer les objectifs de transition portés par la collectivité dans l'évènementiel commercial (trajectoire zéro déchets 2030, charge éco ega, Plan Alimentation Durable, Plan Climat...)
- + Suivi et pilotage du cadre partenarial Ville de Rennes/ Associations commerçantes : MaM EVENT, Carré Rennais, Association des Commerçants Non Sédentaires pour la Promotion des Marchés d'Ille-et-Vilaine...
- + Conforter et promouvoir les artisans d'art de la Ville de Rennes

Climat et transition écologique

- + Le Plan d'Action Commerce Centre-ville de Rennes (2023-2026) consacre un axe stratégique aux transitions décliné en 3 engagements et 14 actions
- + L'accompagnement des commerçants et artisans à l'engagement de travaux et démarches en matière de transition énergétique et la Responsabilité Sociétale des entreprises (RSE) est travaillé tout à la fois dans le Pass Commerce et Artisanat, dans le partenariat avec l'ALEC au titre du dispositif SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique) sur le territoire métropolitain ainsi que dans l'outil d'auto diagnostic RSE développé par Rennes Métropole
- + Carré Rennais et Association des Commerçants Non Sédentaires pour la Promotion des marchés d'Ille-et-Vilaine : suivi des conventions intégrant les enjeux de la transition écologique
- + Marché à Manger : dans la continuité des actions initiées en 2022, promotion d'une gastronomie durable, engagement dans une démarche responsable sur le plan social et environnemental et s'inscrivant dans une démarche zéro déchet
- + Intégration de la transition écologique dans les animations commerciales

Egalité femmes-hommes

- + Suivi de la mise en œuvre de la charte éco-ega pour les conventions de partenariat existant avec les associations commerçantes
- + Suivi du lancement de l'outil d'auto-diagnostic (questionnaire Responsabilité Sociale et Environnementale des Associations : RSEA)

Chiffres clés 2023

1000 habitants concertés dans le cadre de l'élaboration du Livre Blanc

9 Groupes de Partenariat Opérationnels (GPO) par an par quartier soit **45** GPO

2 Cellules de veille par an par quartier soit **12** cellules de veille

111 policiers municipaux en poste au 31/12/2023

Près de **4 000** patrouilles de police de proximité dans les quartiers et **1 300** patrouilles dans le centre-ville

Près de **4 000** véhicules mis en fourrière dont **1 100** véhicules épaves

73 caméras de vidéo protection

+ de 3 900 ERP répertoriés (suite à des travaux) dont 644 sont visités (périodiquement) et suivis

En moyenne chaque année (de 2020 à 2023) **+ de 90** manifestations autorisées dans les ERP

Plus de **1 300** dossiers instruits pour la mise en accessibilité des établissements aux personnes handicapées depuis 2014

La raison d'être du secteur

La Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance adoptée en septembre 2021 s'articule autour de 3 enjeux :

- Assurer la sécurité et la tranquillité des Rennaises et des Rennais ;
- Renforcer la prévention auprès des jeunes et agir avec et aux côtés des parents ;
- Améliorer la prise en charge des victimes, tout particulièrement des victimes de violences sexistes et sexuelles, et favoriser l'accès au droit.

Les signataires s'engagent également, mutuellement, à faire de l'information des habitants sur l'action publique en matière de sécurité, de tranquillité, de justice et de prévention, une priorité commune, à développer de nouveaux cadres permettant la participation active des habitants aux réponses déployées, et à améliorer par des actions concrètes la qualité de la relation des habitants avec les services de police, nationale et municipale.

La relance des activités de la Charte de la Vie Nocturne après les longues périodes de confinement et de fermeture des établissements.

La Ville exerce également la police incendie dans les Établissements Recevant du Public rennais (la Maire est garante de la sécurité du public accueilli). Le suivi constant de cette police des ERP en coordination avec le SDIS et la Préfecture bénéficie à la sécurité du public en matière de prévention des incendies et au bon déroulement des travaux dans les établissements, tant en sécurité qu'en accessibilité aux personnes handicapées.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

7.57 M€	8.92 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.77 M€	0.77 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

1.02 M€	1.13 €
---------	--------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Assurer la tranquillité publique et prévenir la délinquance
- Prévenir les risques

En 2024**Sécurité / tranquillité**

Le pilotage du CLSPD / Prévention de la Délinquance et Médiations Sociale permet la mise en œuvre des nouvelles orientations de la STSPD et notamment :

Prévention / Médiation

- + Renforcement de la médiation espaces publics (relance de la médiation municipale de mai à septembre) et de la médiation à l'école (déploiement d'un 6^{ème} poste sur Cleunay)
- + Déploiement du rappel à l'ordre auprès des 9-13 ans (signature du protocole revisité début 2023)
- + Développement d'une offre à destination des parents confrontés à la délinquance
- + Développement des formations interprofessionnelles sur les violences sexistes et sexuelles
- + Accompagnement de l'ouverture de la Maison des Femmes de Rennes (portée par l'ASFAD et le CHU)
- + Développer des supports et formats de dialogue, de communication et de participation citoyenne sur les sujets tranquillité sécurité et prévention

Police Municipale et brigade anti incivilités

- + Mise en place de la brigade anti incivilités en janvier 2024
- + Poursuivre et renforcer les patrouilles de police de proximité en soirée dans le centre-ville et en journée dans l'ensemble des quartiers
- + Poursuivre les opérations et patrouilles communes police municipale - police nationale
- + Renforcer la surveillance de l'occupation du domaine public (terrasses notamment)
- + Poursuivre les opérations spécifiques d'enlèvements de véhicules épaves
- + Poursuivre les actions en matière de sécurité routière : contrôle vitesse, ZTL, pistes cyclables, usages des voies, comportements, équipements
- + Poursuivre et renforcer la démarche de l'aller vers les habitants : rdv police/habitants, lancement du bureau mobile de proximité en septembre 2024
- + Élaborer un plan de formation et de sensibilisation des agents sur des thématiques telles que l'égalité hommes / femmes, les violences faites aux femmes, le harcèlement de rue / Renforcer des formations techniques : armement, gestes et techniques professionnelles d'intervention
- + Poursuivre le déploiement des caméras de vidéo protection sur le domaine public

+ Vie Nocturne

- + Actualiser le fonctionnement du Conseil de la Nuit
- + Lancement du Comité des Noctambules
- + Réunions régulières de la Commission de conciliation établissements nocturnes – riverains
- + Animer les travaux et former les acteurs du Groupe de travail violences sexistes et sexuelles la nuit à Rennes

Prévenir les risques incendie

- + Poursuite du suivi et de la coordination transversale de l'événementiel dans la ville
- + Processus de contrôle de la sécurité des bars et restaurants N 5ème catégorie et visites d'établissements pour améliorer la sécurité de ces locaux avec le concours des exploitants
- + Gestion continue et vigilante des dossiers en matière de police de l'incendie et de l'accessibilité dans les ERP

Chiffres clés 2023

Service État Civil-Évènements de Vie : **+ 200 000** prestations (+120 000 délivrances COMEDEC, +7000 naissances et + 3000 décès)

Service État Civil Formalités : **168 000** prestations délivrées en 2023 (dont 128 000 prestations titres)

Service Funéraire :
50 000 usagers reçus
41 000 visites en ligne
1052 inhumations dont 372 en cinéraires
572 concessions acquises ou renouvelées pour 500 286€ de recettes
238 nouveaux emplacements funéraires concédés et-110 emplacements cinéraires

Service Élections Réglementations Recensements :

Électorat au 14 12 2023 : **122 168** (chiffre fluctuant)

113 bureaux de vote dont 5 créations suite au redécoupage électoral
 Mise à jour de la liste électorale avec :
4 229 radiations
5 119 nouvelles inscriptions dont 3 328 inscriptions d'office (année sans scrutin)

Populations légales au **01/01/2023**
 Population totale : **226 654**
 Population municipale : **222 485**

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

5.17 M€	5.90 M€
----------------	----------------

Recettes de fonctionnement

0.80 M€	0.86 M€
----------------	----------------

Dépenses d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
----------------	----------------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
----------------	----------------

La raison d'être du secteur

Les prestations administratives à la population sont dispensées par 4 services :

- Le service État Civil - Événements de vie agit au nom et pour le compte de l'État, dans le cadre de missions régaliennes, par délégation de Madame la Maire. Il a pour missions principales : la création des actes de l'état civil (actes de naissance, de changement de nom ou de prénom, de mariage et de décès) après étude des situations individuelles. Le service crée et délivre les livrets de familles et procède également à l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité. Deuxièmement, le service assure la sécurité juridique des actes qu'il met à jour par l'apposition des mentions et les délivre aux usagers en fonction de leurs droits.

- Le service Formalités traite des demandes de passeports et de cartes nationales d'identité des usagers rennais et non rennais (dépôt des demandes de titres sur rendez-vous) sur 5 sites : Victor Hugo et 4 mairies de quartier (Villejean, Maurepas, Le Blossne, Bréquigny Sud-Gare), enregistre les inscriptions sur les listes électorales et réalise le recensement citoyen des jeunes de plus de 16 ans. Il assure diverses autres prestations telles que la délivrance d'actes de l'état civil, les demandes de mise à jour des livrets de famille, les légalisations de signature, les certifications conformes de documents, les attestations de domicile (pour les autorités étrangères). Depuis le 01/01/2022, il instruit les demandes d'attestations d'accueil (séjours d'étrangers non européens de moins de 3 mois) et remet les diplômes.

- Le service Funéraire gère la police des funérailles au titre des pouvoirs de la Maire (inhumations, exhumations) ainsi que les emplacements et les concessions funéraires et cinéraires des 3 cimetières Nord, Est et Saint-Laurent. Il reçoit les usagers sur 2 sites : Est et Nord, délivre les autorisations d'inhumations, d'exhumations, de crémations et fermetures de cercueil, contrôle les déclarations de transports, de soins de conservation et s'assure du respect de l'application du cadre légal de l'ensemble des opérations funéraires précitées ainsi que leur bon déroulement (travaux marbriers, convois...) dans les trois cimetières.

- Le service Élections Réglementations Recensements gère des réglementations spécifiques liées au Commerce, à l'Artisanat et au Droit des Étrangers :

- Ouvertures dérogatoires des commerces (dimanches et jours fériés) ; ventes en liquidation
- Réception des déclarations de meublés de tourisme et chambres d'hôtes
- Enregistrement des créations et modifications de statuts des syndicats professionnels
- Instruction des demandes en ligne de recensement citoyen et transmission de la liste trimestrielle au Centre du Service National et de la Jeunesse
- Instruction des demandes de regroupement familial
- Réponse aux demandes d'enquêtes et de notifications pour le compte de tiers (services fiscaux, sociaux et judiciaires, ...).

La collectivité est chargée de l'organisation des scrutins politiques (européens, nationaux et locaux). Le service élections tient à jour les listes électorales (inscriptions, radiations, ...). Il organise localement les campagnes de communication (inscriptions, vote par procuration) et les cérémonies de citoyenneté pour les jeunes inscrits. Il est chargé de mettre en œuvre l'actualisation des découpages géographiques électoraux (cantons, circonscriptions, bureaux de vote).

Il établit la liste des jurés d'assises par tirage au sort des électeurs à partir de la liste électorale.

Le recensement de la population est réalisé annuellement sur la base d'un échantillonnage d'adresses correspondant à 8 % des logements issus du répertoire des immeubles localisés (RIL), correspondant à une base d'adresses expertisée chaque année.

Il est réalisé sous la responsabilité de la Ville par des agents recenseurs selon la méthode classique du dépôt-retrait de questionnaires auprès des ménages, avec la priorité d'un recensement direct par internet.

Le recensement permet de déterminer le chiffre de la population rennaise et de connaître les besoins en équipements et services. Il sert d'assiette à l'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement et fait l'objet d'une dotation annuelle de compensation de l'État, allouée au titre des charges transférées.

Dotations État allouées en 2023 pour les prestations régaliennes : Titres d'identité : 237 830€ ; Actes d'état civil (COMEDEC) : 47 102€ ; Recensement : 42 890€

Recettes perçues : Concessions funéraires : 560 370€

Les actions

- Prestations administratives
- Organiser les élections
- Recenser la population

En 2024

- + Développer la communication aux usagers :
 - Sur les démarches via le site servicepublic.fr (pré-dossiers de Pacs et de Mariage...) et metropolerennes.fr (réactualisation des plaquettes d'information en ligne, élaboration de documents plurilingues pour les prestations liées à la naissance (choix du nom, établissement de la filiation))
- + Développer les services en ligne aux usagers :
 - Renouvellement/conversion et paiement en ligne, pré acquisition d'emplacements, consultation et recherche de défunts, emplacements et concessions
 - Catalogue en ligne pour la vente de mobiliers funéraires anciens
- + Améliorer la qualité de prise en charge des usagers :
 - Se doter d'un dispositif de recueil mobile supplémentaire (matériel informatique fourni par l'État) pour la gestion des demandes de cartes d'identité/passeports pour limiter les délais d'attente des usagers lors de la prise de rendez-vous en période de forte affluence
- + Optimiser la gestion des cimetières rennais :
 - Mettre en place un schéma directeur d'aménagement du cimetière Nord (à terme des 3 cimetières) autour de 2 axes :
 - Renforcer la trame végétale structurante et diffuse dans le but d'augmenter significativement la part végétale dans les cimetières
 - Remise à niveau d'équipements (réseaux, locaux cimetière Est, signalétique, éclairage, automatisation des entrées...)
 - Déployer un plan de gestion des emplacements funéraires pour anticiper les besoins
 - Poursuivre la diversification de l'offre dans les 3 cimetières (carrés confessionnels, columbariums, cavurnes, terrains cinéraires, tombes végétalisables)
 - Communiquer sur le tri et la valorisation des déchets verts de cimetière, promouvoir le réemploi (plantes, pots, objets funéraires) dans les cimetières
 - Poursuivre la valorisation du patrimoine funéraire des cimetières. Organiser des temps forts à l'occasion d'événements (ex : Toussaint, Printemps des cimetières, Journées du Patrimoine)
 - Poursuivre la politique de protection du patrimoine funéraire (chapelles, monuments remarquables)
 - Optimiser la dématérialisation des actes et l'information en ligne des familles (emplacements, concessions, obsèques...)
 - Poursuivre l'animation du comité consultatif funéraire (visites cimetières, ateliers, groupes de travail...) pour consultation et avis sur les projets d'évolution des cimetières
 - Construire un nouvel ossuaire au cimetière Est pour répondre aux besoins de rotation d'emplacements et maintenir l'offre au niveau de la demande
 - Rénover les toilettes publiques au cimetière Est
- + Organiser le scrutin des élections européennes le dimanche 09 juin suivant :
 - Redécoupage électoral opéré en 2023 : création de 7 bureaux de vote, suppression de 2 bureaux de vote, et création d'un nouveau centre de vote (Pasteur)
- + Piloter l'enquête de recensement de la population avec une spécificité en 2024 : la réalisation d'une enquête pilote Familles (préalable à l'enquête nationale qui se déroulera en 2025) sur une zone IRIS déterminée par l'INSEE
- + Mettre à jour le répertoire des immeubles localisés (base de données adresses), en continu

Les actions en faveur du climat et de la transition écologique

Indicateurs

Depuis 2011 cimetière Est Eco labellisé (maison pour oiseaux, insectes, installation de ruches, éco pâturage), gestion

zéro phyto (cf. DJB)

Les actions en 2024

Poursuite gestion et tri sélectif des déchets de cimetière / Communication et sensibilisation usagers

- Développement du réemploi (monument/caveau d'occasion, mobiliers funéraires...)
- Poursuite de l'éco pâturage, de la gestion écologique des espaces publics des cimetières
- Poursuite installation de récupérateurs d'eau
- Mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture sur le futur ossuaire du cimetière Est

QUALITE DES ESPACES PUBLICS

- Propreté publique
- Jardins et biodiversité
- Gestion du domaine public et des espaces de circulation
- Développement des déplacements doux

±

++.....

+.....

++_____

+++

++_____

Chiffres clés 2023

Nombre de KM de domaine public voirie à entretenir :

560 kms

Nombre de marchés

alimentaires à traiter : **15**

Nombre heures de propreté

manuelle (y compris micro balayuses) : **123 000 heures**

Nombre d'heures de

fonctionnement balayuses 2 et 4m3 : **16 000 heures**

Nombre d'heures de

fonctionnement laveuses/décapeuse : **4 450 heures**

Tonnage déchets collectés :

3 360 T collectés (1 426 T recyclés – 562 T compostés – 1 372 T incinérés)

Nombre sanitaires publics : **82**

Nombre corbeilles de rue : **1539**

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

7.09 M€

7.56 M€

Recettes de fonctionnement

0.00 M€

0.00 M€

Dépenses d'investissement

0.75 M€

0.55 M€

Recettes d'investissement

0.00 M€

0.00 M€

La raison d'être du secteur

Le programme Propreté Publique permet de préserver le domaine public de la Ville de Rennes en état de propreté constant, en toutes circonstances (événements sur l'espace public tels que fêtes, manifestations, incivilités...). Il s'agit de lutter contre toutes sortes de pollutions visuelles et de malpropreté (déchets, mégots, déjections canines, tags, affichages sauvages, souillures diverses...) présents sur le domaine public (chaussées, trottoirs, places, jalonnement et mobilier divers, ouvrages d'art, bornes fontaines, sanitaires publics) et de prendre en charge le nettoyage du domaine public à l'issue des marchés alimentaires quotidiens, le vidage des corbeilles, aux fins de restituer et de garantir un environnement de qualité, agréable à vivre, au bénéfice de l'ensemble des Rennais. Il s'agit également d'effectuer le ramassage des feuilles et le désherbage des trottoirs et caniveaux.

Le programme s'articule autour :

- De la propreté :
 - . Propreté horizontale mécanique de la voirie : balayage et lavage basse et haute pression ;
 - . Propreté horizontale manuelle de la voirie : balayage, enlèvement d'encombrants et dépôts sauvages, gestion du mobilier de propreté (corbeilles, cendriers) ;
 - . Propreté verticale : enlèvement des tags et de l'affichage sauvage – nettoyage des panneaux d'affichage libre, des panneaux de jalonnement, des fontaines (entretien extérieur), des bornes fontaines à eau, des œuvres d'arts ;
 - . Sanitaires publics : nettoyage et maintenance - Pilotage et suivi des travaux liés aux programmes de rénovation ou de création de sanitaires.
- De la prévention avec des actions de médiation et de la verbalisation suite à des dépôts sauvages identifiables ;
- De la mise en sécurité du domaine public : suite à incivilités, accidents ou autres (enlèvement ou signalement sur les encombrants, les déchets dangereux, les cadavres d'animaux, épandage d'absorbants et nettoyage...).

Des actions de communication sont également mises en œuvre.

Les actions

- Assurer la propreté et la mise en sécurité des rues

En 2024

Les actions mises en place dans le cadre du Plan d'Action Propreté 1 de 2018 se poursuivent. Elles sont complétées par les actions du Plan d'Action Propreté 2 de 2022. Ces actions se déclinent pour la plupart selon les axes sensibiliser, équiper, traiter et verbaliser :

+ Sensibiliser :

- Grâce aux outils de communication créés en 2018 et 2019, poursuite des animations de sensibilisation aux bons gestes "Rennes Propre Ensemble" lors d'évènements organisés par les bailleurs, associations de quartier... et poursuite de l'animation dans le cadre du World Clean Up Day

+ Équiper :

- Dans le cadre de la REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) mégots et suite à la signature de la convention avec Alcome mise en place de 83 cendriers supplémentaires et démarrage de la mise à disposition de cendriers mobiles pour certains commerçants
- Poursuite de la mise en place d'abri-bacs permettant de réduire le nombre de corbeilles tout en permettant le tri sur l'espace public
- Réception de nouveaux sanitaires publics : parc des tanneurs
- Rénovation des sanitaires Thabor-rue de Paris / cimetière de l'est / parking Kléber

+ Traiter :

- Poursuite du marché entreprise sur l'effacement des tags
- Adaptation permanente pour faire face à l'évolution des surfaces à traiter et aux évolutions des types d'espaces (pistes cyclables, ...) et des types de matériaux à traiter (pavés enherbés, ...)
- Adaptation des moyens pour faire face à l'évolution des usages des espaces (appropriation plus importante des espaces extérieurs, vie nocturne plus intense, ...)
- Poursuite des travaux permettant de fluidifier les interfaces avec la direction des Jardins et de la Biodiversité, le service collecte de Rennes Métropole et le service Propreté de la direction de la Voirie

+ Verbaliser :

- Transfert des postes de surveillants Propreté vers la direction de la Police Municipale et mise en œuvre de la Brigade Anti-Incivilité

De plus en 2024, la Ville de Rennes va conventionner avec Citéo (Responsabilité Élargie des Producteurs - emballages). Des actions devront être mises en place par la Ville de Rennes. Citéo versera à la Ville de Rennes une recette de 4,3€ par habitant et par an

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

Sur 82 sanitaires publics, 13 sont des toilettes sèches

Le lavage de la voirie est réalisé en grande partie avec de l'eau recyclée (eau de piscine, eau industrielle de l'usine EBR, eau de toiture). L'objectif sur les 3 années qui viennent est de pouvoir être quasiment à 100% d'eau recyclée

Dans le cadre de la REP mégots, 2 agents seront recrutés pour collecter les mégots des cendriers fixes et mobiles. Ces agents circuleront en vélo cargo, ce qui permet d'introduire le mode doux dans les déplacements au sein du service Propreté et fêtes de la direction de la voirie

Chiffres clés 2023

893 ha d'espaces verts publics
39,43 m² d'espaces verts publics par habitant - **24** % de surface couverte par la canopée –
140 000 arbres - **3** % d'eau
400 agents aux jardins, aux espaces verts et à la biodiversité - **100** % des espaces verts en gestion écologique
Plus de 5 km de trottoirs végétalisés par les habitants dans le cadre de l'opération "Jardiner ma rue"
11 sites de jardins familiaux totalisant **1 031** parcelles
129 jardins partagés
46 vergers citoyens
340 aires de jeux
 Environ **+ 5000** arbres par an en solde net

La raison d'être du secteur

La Ville de Rennes compte en 2023 près de 893 ha d'espaces verts publics (superficie de la commune : environ 5 000 ha) dont la maintenance est assurée en quasi-totalité en régie. Pour conforter la trame verte communale des espaces publics, plus de 110 ha de nouveaux aménagements ou de réaménagements urbains, sont en cours de création durant le mandat.

Les espaces végétalisés évoluent dans le temps ainsi que les usages qu'ils accueillent. C'est pourquoi, régulièrement, un certain nombre d'entre eux font l'objet de rénovations, à travers des travaux réalisés par entreprise ou en régie (la rénovation du parc Saint Cyr, des équipements complémentaires de nos grands parcs patrimoniaux, la rénovation des espaces publics dans les quartiers ANRU...). La Ville de Rennes est riche de nombreux espaces verts de proximité, en cœur d'îlot d'habitation : autant d'espaces vecteurs de lien social que permettent les aires de jeux ou les jardins partagés notamment.

Deux référentiels ont été validés au Conseil municipal : référentiel de réaménagement des cours d'école et des aires de jeux inclusives. Les questions du genre et des îlots de chaleurs ont été traitées à travers la rénovation de 3 cours d'écoles ou par des plantations partout où il est possible de le faire (+ 5000 arbres).

La plantation participative de vergers parc de la Guérinais, rue Tortelier, rue du Recteur Paul Henry, allée du Gacet, Landry ainsi que des micro-forêts plage de Baud, place Thérèse Pierre, et des arbres square du Poitou et square du Nivernais.

La ville de Rennes est devenue la première grande ville à être labellisée Ecojardin pour l'ensemble de ses espaces verts publics. 2023 voit le renouvellement de cette labélisation pour une durée de 5 ans.

La saison 6 du budget participatif en cours, confirme l'intérêt des Rennais pour la végétalisation des espaces publics.

L'élaboration de la charte de l'arbre s'est achevée au sein du Conseil Local de la Biodiversité (commission arbre). Elle a été adoptée au conseil municipal du 6 décembre et signée par plus de 37 acteurs en 2022. La Ville de Rennes s'engage notamment à planter 30 000 arbres sur le mandat (avril 2024 : 11300 arbres supplémentaires)

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

19.45 M€	19.45 M€
----------	----------

Recettes de fonctionnement

0.39 M€	0.36 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

9.16 M€	9.96 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.15 M€	1.63 M
---------	--------

Les actions

- Assurer la maintenance des espaces verts
- Développer la biodiversité
- Aménager et rénover les espaces verts
- Créer et assurer la maintenance des jardins familiaux et partagés
- Développer l'agriculture urbaine
- Aménager et assurer la maintenance des espaces funéraires
- Alimenter l'observatoire de la biodiversité

En 2024

- + Poursuite des travaux d'aménagement des prairies Saint Martin, des portes Mordelaises et du parc des Tanneurs
- + Réaménagement de 3 cours d'école non genrées et végétalisées
- + Aménagement d'aires de jeux inclusives : Landry, Gayeulles, Clair Detour
- + Livraison d'opérations du budget participatif (saisons précédentes) et lancement des projets qui seront retenus dans le cadre de la 6^{ème} saison
- + Plantation de vergers et de micro forêts
- + Poursuite de l'installation d'agriculteurs dans le cadre de l'agriculture urbaine
- + Déséquipement en corbeilles dans les parcs et jardins de Rennes avec mise en place d'abri bacs permettant le tri des déchets. Les parcs Oberthur et Maurepas intègrent cette évolution en 2024

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

Agriculture urbaine :

- 129 jardins partagés
- 405 ha de surface agricole utile
- 5,7 ha de vergers (tout compris, pas uniquement des vergers citoyens), avec 42 vergers gérés par la DJB et 30 en projet
- 70% des écoles bénéficient d'au moins un potager scolaire
- 12 agriculteurs occupent et entretiennent des parcelles Ville de Rennes
- 7,5 ha de prairies bientôt allouées à un.e maraicher.e à la Prévalaye.
- 2 tiers lieux agricoles et culturels : la Basse-Cour et la Ferme de Quincé
- 9 sites d'apiculture = 112 ruches

Kilomètres de voiries arborées : 518 km

Surface entretenue en pastoralisme : 16,8 hectares

Egalité femmes-hommes

La requalification de 3 cours d'écoles (desimperméabilisation, végétalisation, cours non genrées)

- Jean Rostand
- Camille Claudel
- Andrée Chedid

Locaux équipes DJB :

Aujourd'hui 25 sur 34 locaux sont dotés de vestiaires masculins et féminins.

Livraison de locaux mixtes en 2023 :

- Création : Prairies St Martin et Courrouze
- Rénovation : Local Bellangerais : création d'un vestiaire féminin

Chiffres clés 2023

8 200 places de stationnement payant sur voirie (**5 500** en secteur vert, **1 700** en secteur rouge) **669** horodateurs

5 358 autorisations diverses (arrêtés de circulation, occupations du domaine public, déménagements, ...)

380 victimes dans **321** accidents routiers

Activité des ASVP et de la Police Municipale :

1696 PV émis pour stationnement sur trottoir

362 PV pour stationnement sur passage piéton

327 PV pour stationnement sur piste cyclable

59 PV pour excès de vitesse

415 PV émis concernant des cycles, cyclos et EPDM

La raison d'être du secteur

La gestion du domaine public routier est partagée entre la Ville de Rennes et la Métropole. Les missions suivantes sont assurées pour le compte de la ville de Rennes :

- Exercice de la police de la circulation et du stationnement : prise des arrêtés permanents et temporaires décrivant les conditions de circulation et de stationnement, délivrance des autorisations de voirie pour les occupations du domaine public type bennes et échafaudages, délivrance des autorisations de déménagement
- Mise en œuvre de la stratégie de stationnement : gestion du stationnement payant sur voirie, extensions de celui-ci, gestion des horodateurs, collecte et traitement des fonds, gestion des demandes de tarifs préférentiels pour les résidents et les professionnels
- Actions de prévention en matière de sécurité routière : observatoire des accidents, sensibilisation dans les écoles, sensibilisation des cyclistes, campagnes de communication, radars pédagogiques, ...
- Viabilité hivernale sur les ex-voies communales sur le territoire rennais par le service Propreté
- Équipements et aménagements de compétence communale réalisés dans le cadre des opérations métropolitaines de Voirie/Espaces publics, sur le secteur de Rennes

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

2.75 M€	5.25 M€
----------------	----------------

Recettes de fonctionnement

5.78 M€	6.85 M€
----------------	----------------

Dépenses d'investissement

5.46 M€	3.54 M€
----------------	----------------

Recettes d'investissement

0.62 M€	1.60 M€
----------------	----------------

Les actions

- Assurer la circulation et le stationnement sur le domaine public
- Aménager les espaces verts et les ouvrages spécifiques en lien avec les aménagements de la voirie
- Aménager les passerelles pour permettre un accès facilité aux cours d'eau

En 2024

- + Extension des zones de stationnement payant, en périphérie des zones existantes, sur les secteurs Courrouze et Guines ainsi que sur Maurepas sous réserve de la mise en œuvre d'une tarification réduite du stationnement
- + Continuité des actions de gestion du domaine public routier liées à l'exercice de la compétence de la police de la circulation et du stationnement
- + Continuité des actions de prévention de sécurité routière (en lien avec le continuum éducatif, la visibilité cycliste, valorisation des bons comportements entre usagers, covisibilité, distracteurs, semaine de la sécurité routière au travail...)
- + La réalisation des opérations d'aménagement d'espaces publics, conduite par Rennes Métropole, peut nécessiter une intervention sur le périmètre de compétence de la Ville de Rennes (aménagement des espaces verts, réalisation de kiosques...). Aussi, afin d'assurer la cohérence globale du projet et une parfaite coordination des travaux, Rennes Métropole et la Ville de Rennes peuvent désigner, par voie de convention, l'une des collectivités comme maître d'ouvrage unique pour assurer, à titre temporaire, la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Dans la majorité des cas, Rennes Métropole est désignée maître d'ouvrage unique

En 2024, les principales dépenses portent sur :

- Les plantations dans le cadre de l'aménagement du carrefour Danton/Vitré et de la suppression du passage à niveau du boulevard Marbeuf
- La poursuite des plantations dans le cadre de la stratégie paysagère en Centre-Ville
- L'aménagement des espaces publics de la ZAC Blosne Est : avenue des Pays-Bas, place Jean Normand, boulevard Volclair
- + Poursuite des opérations de contrôle vitesse par la Police Municipale avec un double volet sensibilisation/sanction – renforcement des opérations visant à favoriser le développement des mobilités douces en toute sécurité (opérations de contrôle du stationnement sur les pistes cyclables, opérations visibilité cyclistes) en plus des actions du quotidien de la police municipale en matière de circulation et de stationnement – poursuite des contrôles ZTL (Zone à Trafic Limité)
- + Poursuite des actions de prévention routière de la police municipale au sein des écoles (opération pass piétons)
- + Création d'une brigade anti-incivilités en janvier 2024 dont l'une des missions est la lutte contre le stationnement gênant (stationnement sur trottoir, stationnement entravant l'accès des véhicules de collecte, de secours, etc.)

Chiffres clés 2023

Objectif du PDU :

Pour Rennes Métropole : passer la part modale du vélo de **3,2 % à 9 %** d'ici 2030 (soit plus de 9% pour la ville de Rennes où la part du vélo était déjà de 5% en 2018)

95% des voies en zone de circulation apaisée (30 km/h)

23 classes formées à la pratique du vélo par an, soit environ **530** élèves (hors action direction des sports+ environ 50 collégiens (action à l'EREA) + environ 60 adultes accompagnés par des cycles de remise en selle

+87 % d'augmentation du trafic vélo entre 2019 et 2023

La raison d'être du secteur

Le secteur « Développement des déplacements actifs » a pour vocation la réalisation des actions relatives au développement de la pratique des modes actifs (essentiellement usage du vélo et marche), hors opérations d'aménagement d'infrastructures ou d'exploitation de services prises en charge par le budget de Rennes métropole.

En conséquence, ce programme comporte essentiellement :

- Des moyens humains et techniques dans le cadre des études pour les aménagements piétons et cyclables ;
- Des actions de communication ou de sensibilisation, propres à la Ville de Rennes ou réalisées conjointement avec Rennes Métropole. Ces actions peuvent être ponctuelles ou récurrentes, sous la forme d'animations ou de documentation / supports de communication ;
- Des études stratégiques en matière de communication ;
- Des adhésions et subventions à différents associations et organismes ;
- Des moyens humains et techniques permettant d'alimenter l'observatoire des déplacements. Ces moyens sont utilisés notamment en amont des projets pour en étudier l'opportunité et en aval pour en mesurer les effets.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

0.07 M€	0.07 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.00 M€	0.01 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.01 M€	0.00 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Promouvoir le développement des modes actifs par le biais de campagnes de communication et d'évènementiels
- Renforcer la communication sur les enjeux associés au partage de l'espace public
- Alimenter l'observatoire des déplacements
- Accompagner les associations agissant en faveur des modes actifs

En 2024

- + Dans le cadre du plan piéton,
 - Suite au jalonnement des stations de métro, le jalonnement piéton va se poursuivre en lien avec les ChronoStar, et dans la perspective des trambus, pour accompagner l'impulsion des déplacements à pied en tant que mode de déplacement indissociable des déplacements effectués en transport collectif
 - La matérialisation de dispositifs pédagogiques dans les zones de rencontre aux abords des stations de métro va également se poursuivre afin de limiter les conflits entre la circulation générale, piétons et cycles
 - Des expérimentations visant à redonner la priorité aux flux piétons vont se poursuivre (rue d'Isly notamment)
- + Dans la continuité de la mise en place de la Ville à 30 km/h, la stratégie d'apaisement des vitesses va se poursuivre par l'élaboration de plans de circulation visant à limiter les trafics de transit dans les quartiers
- + Dans la continuité du plan vélo Rennes 2020, les projets d'aménagement de voirie continueront d'être priorités partout où les conditions sont réunies. En parallèle, la ville poursuit son programme de sécurisation des carrefours accidentogènes pour les cycles et les piétons
- + Ces aménagements s'accompagnent du déploiement de services vélo :
 - Stationnement : le déploiement d'arceaux vélos se poursuivra, avec un objectif d'implantation d'une centaine de nouveaux parcs en lien notamment avec les attentes exprimées par les directions de quartiers. Par ailleurs, le déploiement de stationnement de vélos cargos va également se poursuivre dans le cadre de différentes opérations d'espaces publics
 - Autres services : le réseau de stations de gonflage et réparation sera complété, notamment à proximité des centralités de quartier
- + Le développement des mobilités actives passe par l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge. Les actions de formation à l'usage du vélo dans les écoles, conformes au dispositif national du Savoir rouler à vélo, ont vocation à être poursuivies (23 classes inscrites pour l'année scolaire 2023-2024). Une demande de subvention permettant le financement de ces apprentissages par le dispositif Génération Vélo va de nouveau être déposée. L'apprentissage vélo à destination des adultes va se poursuivre, par les interventions entre autres dans les quartiers prioritaires de la ville
- + La fête du vélo et de la marche sera également renouvelée en 2024, en proposant une ouverture aux différentes communes du cœur de métropole par la mise en œuvre de vélorutions de liaisons entre les communes et la Ville de Rennes
- + Le soutien à des organismes de promotion du vélo est maintenu, via le financement d'actions d'apprentissage vélo à destination des enfants et des adultes portées par l'association Roazhon Mobility, la subvention à l'association Rayon d'action, ainsi que les adhésions au Club des Villes et Territoires Cyclables et à l'Association Rue de l'Avenir
- + A l'instar des autres communes de la métropole rennaise, la tournée du bus de la maison du vélo mobile va se poursuivre dans les quartiers rennais. Cet équipement métropolitain a pour vocation de permettre aux habitants de bénéficier des différents services proposés par la Maison du vélo située à la gare de Rennes. Par ailleurs, sur de nombreuses dates, selon leurs disponibilités, les "associations vélo" de la métropole viendront élargir les services proposés avec leurs animations de marquage des vélos, d'ateliers de réparation des vélos, ou encore d'apprentissage du vélo et de remise en selle pour les enfants et les adultes

- Linéaire de voirie et nombre de carrefours aménagés pour sécuriser les déplacements cyclables :
3 giratoires à îlots, et environ 3 km d'aménagements cyclables pour la sécurisation des cycles
- Nombre de stationnements vélos déployés : environ 200 supports soit 400 places supplémentaires
- Public touchés par :
 - o Les formations (environ 600 élèves par an)
 - o Les actions de sensibilisation type fête du vélo (3400 participants lors de la dernière édition en conditions normales en 2019), édition annulée en 2023

AMENAGEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

- Aménagement urbain
- Développement urbain

±

++.....

+.....

++ _____

+++

++ _____

Chiffres clés 2023

52 transactions (acquisitions, cessions)

1741 DIA reçues et **18** préemptions

13 opérations en régie (**12** ZAC et **1** lotissement) et **11** opérations concédées, dont le Centre-Ancien,

10 revues de projets en conseils de quartiers **75** dossiers suivis au titre de la charte Construction et Citoyenneté soit **3200** logements

1335 logements autorisés (permis de construire)

3 quartiers prioritaires retenus de la convention pluriannuelle NPNRU dont **4** opérations d'aménagement : ZAC Blosne Est, ZAC Maurepas-Gayeulles, ZAC Gros Chêne, ZAC Normandie Saumurois et **1** secteur en cours de réflexion avec l'élaboration d'un schéma directeur sur Villejean

172 M€ de subventions attendues pour réaliser le NPNRU sur cette période dont **60%** sont engagées à ce stade. **101** opérations sont engagées sur **143**

La raison d'être du secteur

Le projet urbain à Rennes vise à :

- Améliorer le cadre de vie des Rennais, afin de répondre aux besoins de la population en termes d'habitat, de services à la population, de dynamisme économique et commercial, d'animation des quartiers, de vie culturelle ;
- Régénérer le cadre bâti et structurer les évolutions du tissu urbain.

La mise en œuvre de ce projet passe par l'engagement d'opérations d'aménagement publiques, mais aussi par l'accompagnement d'opérations privées, le secteur diffus. En matière d'habitat, les différents projets en cours permettent d'atteindre en volume la production attendue au titre du PLH.

Suite à l'approbation du PLUi fin 2019, et de sa 1^{ère} modification générale fin 2022, sa mise en œuvre implique notamment :

- Des études d'approfondissement du projet urbain, ainsi que des études patrimoniales, visant à préciser les dispositions réglementaires et opérationnelles des projets à venir, notamment dans le diffus ;
- Le suivi des projets dans le diffus en vue d'en assurer la qualité architecturale, urbaine et la cohérence avec les objectifs du projet urbain Rennes 2030.

L'offre d'habitat se développe majoritairement en renouvellement urbain, en particulier dans le secteur diffus, ce qui nécessite à la fois un travail de sensibilisation au projet urbain pour les habitants et une vigilance sur les démarches de concertation qui accompagnent l'élaboration des projets : c'est l'objet de la charte "Construction et Citoyenneté" qui est maintenant en cours de mise en œuvre, avec la mise en place d'une information dans les quartiers et d'un comité de suivi.

S'ajoute le volet urbain du Contrat de Ville 2015-2023 qui se traduit pour 3 quartiers - sur les 5 quartiers prioritaires de la politique de ville - par la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain. Il concerne les quartiers de Maurepas (Gayeulles et Gros-Chêne) et Le Blosne, retenus parmi les quartiers d'intérêt national du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) ainsi que le quartier de Villejean dit "quartier d'intérêt régional du NPNRU". En 2024, un nouveau Contrat de Ville va être adopté pour la période 2024-2030. Il prendra en compte les objectifs du NPNRU en cours.

En parallèle, la rénovation du centre-ancien se poursuit. Cette opération de requalification vise à résoudre les désordres structurels au sein des immeubles, lutter contre le risque incendie, remettre en état d'habilité des logements indignes ou insalubres, préserver la qualité patrimoniale des immeubles, restaurer une gestion saine des copropriétés, favoriser la mixité sociale et fonctionnelle tout en encourageant le maintien des propriétaires occupants. L'objectif global est de traiter environ 20 immeubles par an sur une dizaine d'années et d'éviter que des logements ne sortent du marché locatif faute de rénovation énergétique suffisante.

Les actions

- Acquisitions et cessions du foncier
- Aménagement urbain (dont Centre ancien)
- Instruction des autorisations du Droit des sols
- Promotion de la qualité architecturale et urbaine
- Aménagement des quartiers relevant du NPNRU conformément aux objectifs conventionnés

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

13.57 M€	18.11 M€
----------	----------

Recettes de fonctionnement

20.86 M€	13.48 M€
----------	----------

Dépenses d'investissement

14.17 M€	12.22 M€
----------	----------

Recettes d'investissement

6.67 M€	6.35 M€
---------	---------

En 2024

- + Poursuite de la mise en œuvre des politiques publiques NPNRU et des projets d'aménagement prioritaires : Maurepas Gayeulles, Maurepas Gros Chêne, Le Blosne et Villejean avec notamment l'élaboration d'un schéma directeur sur Villejean (réhabilitations, mutations, peuplement, espaces publics...), et propositions pour agir sur les dysfonctionnements de la dalle Kennedy (mandat confié à Territoires public)
- + Poursuite de la réalisation des ZAC concédées : approbation du dossier de création modificatif de la ZAC Baud-Chardonnet et poursuite en parallèle des livraisons dans le périmètre actuel de la ZAC, derniers chantiers sur Beauregard, poursuite des livraisons sur Beauregard Quincé, approbation du dossier de réalisation modificatif et attribution des derniers programmes sur Porte de Saint-Malo ; Attribution des lots sur le secteur Sud Ropartz dans la ZAC Gayeulles et Poursuite des études sur la transformation du centre commercial dans la ZAC Gros-Chêne
- + Poursuite de l'opération d'aménagement "Rennes-Centre ancien" confiée à Territoires Publics : enquête publique préalable à la déclaration de projet et à la création de l'opération Rennes Centre Ancien 3 attendue en mai 2024
- + Poursuite de la réalisation des ZAC en régie : installation des commerces place Jean Normand au Blosne et engagement des travaux au sud de l'avenue des Pays-Bas ; Livraisons sur la ZAC Plaisance ; Démarrage des travaux sur l'îlot C de la ZAC Armorique ; Attribution de la première tranche de la ZAC Bois-Perrin ; Livraison de l'esplanade commerciale et attribution des derniers programmes immobiliers de la ZAC du Haut-Sancé ; Derniers chantiers sur les ZAC Atalante Champeaux, Madeleine, Octroi, Lorient-Saint-Brieuc... dans la perspective d'une clôture de ces opérations
- + Poursuite de l'accompagnement du projet de l'Hôtel Dieu, avec le démarrage des chantiers sur le bâti historique et l'îlot Saint-Martin
- + Poursuite du cadrage urbain sur les projets diffus à l'échelle des rues de faubourgs, en lien avec les projets Trambus et axes prioritaires bus (rues de Nantes/Bd Pompidou, Patton, Chateaugiron ...)
- + Poursuite de l'organisation et du suivi du conseil architectural et paysager
- + Travail de présentation/ diffusion du projet urbain Rennes 2030 vis-à-vis des habitants via l'élaboration de documents de pédagogie, la diffusion d'une newsletter et l'accessibilité à l'information sur les projets
- + Poursuite du partenariat avec les acteurs de l'architecture (ENSAB, MAeB) pour les actions de diffusion de la culture architecturale et urbaine et la recherche exploratoire sur les sites du projet urbain
- + Mise en œuvre de la charte Construction et citoyenneté : poursuite de l'organisation du suivi de l'ensemble du processus de projet, organisation des ateliers urbains sur les points singuliers et les secteurs sensibles de projet
- + Poursuite des études d'approfondissement du projet urbain (Longs-Champs, Patton) et élaboration de guides de recommandations (patrimoine et énergie) par une approche typo morphologique
- + En complément de la 1^{ère} modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) qui sera opposable début 2024, étude en cours pour la création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) unique pour l'ensemble du centre-ville de Rennes
- + Mise en œuvre de la concertation de la 2^{ème} modification du PLUi : actions spécifiques pour la Ville de Rennes autour des faubourgs (traduction des OAP) en complément des actions métropolitaines, adaptation des dispositions de mixité sociale dans le cadre de la mise en compatibilité PLH / PLUi (nouvel ajustement des outils tels que les secteurs de mixité sociale et les emplacements réservés, extension des dispositifs existants sur le logement à l'hébergement)

- + Relance au 8 janvier 2024 de la dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme avec un passage en tout dématérialisation (lancement de la numérisation pour les dossiers déposés sous format "papier")
 - + Poursuite de l'accompagnement du service Droits de Sols dans l'évolution de son organisation et de ses modes de fonctionnement, avec la mise en œuvre des services optionnels souhaités par les communes (instruction des certificats d'urbanisme, Déclaration préalable et publicité/enseigne)
 - + Mise en œuvre du nouveau PLH (ex : 30% de logements sociaux dans les ZAC contre 25% sur le PLH précédent)
 - + Mise en œuvre du plan de revente des biens municipaux
-

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

- + La capacité des sols de pleine terre à stocker du CO₂ est bien documentée. Dès lors, la lutte contre l'artificialisation des sols participe à la lutte contre le dérèglement climatique
- + Sur la dernière période dont les données sont disponibles (2006/2017) pour mesurer l'artificialisation des sols, on compte **100 hectares artificialisés sur la Ville de Rennes pour 13 renaturés, soit un ratio de 13/100**. A horizon 2050, ce bilan devra être équilibré (100/100) à l'échelle de la métropole, par période de 10 ans (sur la même période, sur toute la métropole, on compte 1595 hectares consommés pour 152 renaturés soit un ratio de 9,5/100). La consommation constatée entre 2021 et 2023 est de 2.2 ha pour la Ville de Rennes ce qui traduit un très net ralentissement (passage de 10 à 1,1 ha/an) et l'orientation 100% renouvellement urbain sur la Ville

Egalité femmes-hommes

Depuis le lancement du NPNRU jusqu'au 30 juin 2023, 8 % des heures de travail effectuées dans le cadre de la clause d'insertion ont été réalisées par des femmes

Chiffres clés 2023

Le réseau FOR est constitué de **476** km de câbles pour **8400** km de linéaire de fibres affectées

Avec **760** sites raccordés, le réseau FOR est utilisé par **33** partenaires publics, **17** opérateurs télécoms et **12** utilisateurs privés de réseaux indépendants

100 points techniques supplémentaires sont également raccordés au FOR pour les besoins de la Collectivité (Vidéo-protection, Carrefours à Feux, Bornes d'accès Piétons etc...)

Parallèlement à l'activité de gestion du réseau FOR, la Ville gère les infrastructures télécoms dont elle est propriétaire sur les ZAC

500 km de fourreaux sont loués aux opérateurs télécom qui les occupent pour le déploiement de leurs propres réseaux cuivre ou fibre optique

La raison d'être du secteur

La Ville de Rennes participe à l'aménagement numérique du territoire en construisant le réseau Fibres Optiques Rennais (FOR). La Ville assure l'exploitation de cette infrastructure et assure également la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre pour les extensions de ce réseau (Génie civil, câblage et raccordements optiques) pour la création de liaisons très haut débit à la demande de ses services et d'utilisateurs externes.

La Ville de Rennes met ainsi à disposition des liaisons de fibres optiques noires (non activées) sur la base d'une grille tarifaire votée en conseil municipal :

- pour ses besoins propres et ceux de Rennes Métropole (téléphonie internet/ intranet pour la DSn, vidéo-protection, gestion des carrefours à feux, bornes d'accès aux plateaux piétonniers, télégestion des chaufferies ou des ouvrages d'assainissement, etc...);
- pour les besoins des administrations et communautés d'intérêts publics (CHU, Universités, SDIS, etc... **33 partenaires publics**),
- pour les associations rennaises éligibles ;
- pour des opérateurs télécoms et leurs clients professionnels ;
- pour des utilisateurs privés de réseaux indépendants.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

0.28 M€	0.97 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

1.79 M€	2.12 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

1.54 M€	1.48 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.66 M€	0.63 M€
---------	---------

Les actions

→ Créer, développer et gérer le réseau de fibre optique

En 2024

- + Déploiement du réseau de Fibre Optique Rennais pour favoriser les usages numériques de la ville de Rennes et des administrations partenaires
- + Rentabilisation des infrastructures télécom de la Ville par la mise à disposition de fourreaux dans les ZAC et la location aux opérateurs de fibres optiques sur tout le territoire pour leurs clients professionnels
- + Raccordement des associations hébergées dans des bâtiments municipaux
- + Renforcement des capacités en fibres optiques des infrastructures existantes et renouvellement de points techniques saturés

Impacts territoriaux de la politique publique :

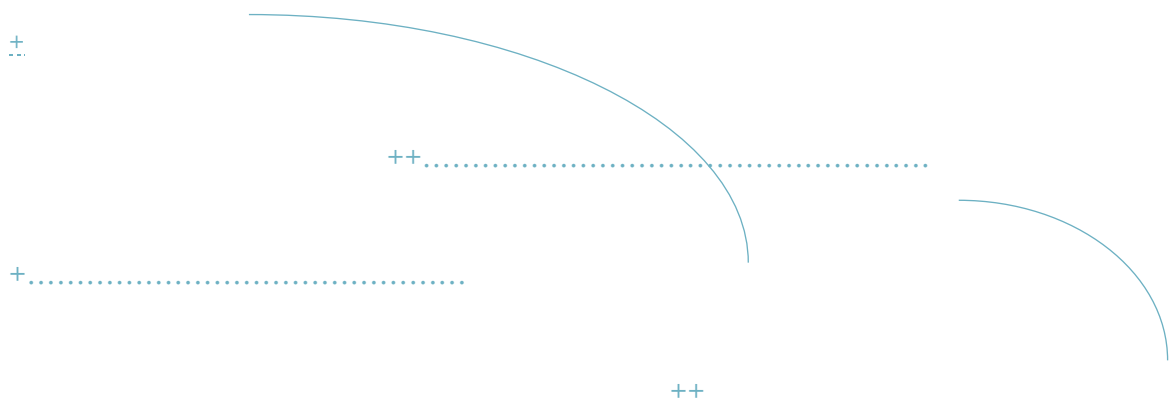
- + Souveraineté pour la gestion des infrastructures télécoms publiques
- + Performance pour les usages numériques des utilisateurs
- + Accentuation de la concurrence et baisse des prix sur le marché des télécoms sur le territoire

Climat et transition écologique

- + Le raccordement de 250 sites de la Collectivité par le réseau FOR permet de mettre en place des liaisons de fibres optiques dédiées qui sont utilisées directement par les services (DSN). Cela évite la mise en place pour chacune des liaisons, de matériel actif d'opérateurs dont on sait qu'ils sont énergivores et très difficilement recyclables

PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

- Communication
- Ressources Humaines
- Stratégie et gestion immobilière
- Stratégie et gestion financière
- Logistique
- Gestion et Développement du Système d'Information
- Vie de l'institution, Sécurité juridique et Commande Publique
- Prospective, évaluation et politiques temporelles
- Gestion et développement du système de données territoriales



Chiffres clés 2023

2 numéros du magazine "Les Rennais" puis 5 numéros de son successeur "Ici Rennes" (depuis sept 2023), diffusés à 113 000 exemplaires

Entre 250 et 300.000 visiteurs uniques par mois et 4,3 millions de pages vues (en un an) sur le site metropole.rennes.fr

+ de 240 200 abonnés aux réseaux sociaux : Facebook, twitter, Instagram et LinkedIn .
Appli "Ici Rennes" : **20 000** téléchargements depuis novembre 2018 (**52 newsletters** "Expresso du samedi")

Transat en ville 2023, c'est **6 semaines** de festival, **26 dates** et **34 propositions artistiques** (concerts, spectacles humoristiques, spectacles pour enfants)

221 projets de communication ont été traités pour la Ville ou pour des projets communs avec RM

Au 30/11/2023, **245 actions presse** ont été conduites (avec 145 communiqués, 28 dossiers de presse, 65 points presse ou visites, 79 invitations et 68 mails sur mesure ou tweets) et **1536 demandes traitées** (881 sur des sujets Ville, 417 sur des sujets Métropole, et 238 sur des politiques publiques mutualisées)

267 campagnes d'affichage ont été réalisées sur le mobilier urbain (print et digital) de la Ville

La raison d'être du secteur

Rendre compte auprès des publics cibles de la Ville de Rennes (habitants, élus, partenaires associatifs et institutionnels, milieu économique, leaders d'opinion et journalistes) des principales politiques publiques menées ou impulsées à l'échelle de la Ville, en répondant à un enjeu principal : la pédagogie de l'action.

La communication publique valorise et accompagne l'action publique, initie la participation citoyenne, promeut le territoire et ses acteurs, tout en portant, en interne, l'appropriation du changement par les agents.

Ce travail se mène en intégrant l'impact, les opportunités et les limites de la transition numérique, qui modifie en profondeur les modalités de la communication publique territoriale.

Toutes les actions s'inscrivent aujourd'hui dans une démarche collective visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

4.85 M€	5.27 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.10 M€	0.11 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.25 M€	0.37 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Informer le public
- Communiquer autour des opérations grand public et de l'événementiel
- Contribuer à la valorisation du territoire
- Organiser les fêtes et cérémonies
- Piloter la stratégie de communication

En 2024

En 2024, les principales actions en matière de communication se concentrent autour des axes suivants :

+ Accompagnement de projets liés aux priorités du mandat

- **les projets de la fabrique citoyenne** : budget participatif, états généraux de la santé mentale, assises du handicap
- **des temps forts institutionnels** : signature du contrat local de santé, signature du futur contrat de ville
- **des inaugurations** : achèvement de l'aménagement des prairies Saint-Martin, ouverture de l'ESC Maurepas, inauguration du parc des Tanneurs
- **l'accompagnement de travaux et grands projets** : aménagement du Blosne et de Maurepas, aménagement des quais de Vilaine, aménagement de la place du Champ Jacquet et de l'axe nord sud, stratégie paysagère en cœur de Rennes et plantations d'arbres, rénovation de l'église Saint-Melaine, construction du musée des beaux-arts à Maurepas

+ Campagnes de promotion, sensibilisation

- Lutte contre les incivilités en direction des agents municipaux

+ Création d'identités visuelles

- Création de l'identité visuelle **signalétique patrimoniale et refonte des supports d'interprétation patrimoniale**
- Refonte de l'identité du **Bureau des temps**
- **Refonte de l'identité des bibliothèques**
- **Déploiement de la nouvelle identité Noz'ambule**

+ Événementiel

- **Relais de la flamme Olympique** le 1^{er} juin, accompagnement en communication des sujets sports dans le cadre de la **labellisation Terres de jeux** et du **week-end olympique** (fin juin)
- Communication de l'ensemble de **l'offre sport / loisirs / culture proposées par la Ville pour "Cet été à Rennes"**
- Production du **Festival Transat en Ville** sur la place de l'Hôtel de Ville, au Thabor et dans les autres quartiers de Rennes
- Production des animations liées aux **fêtes de fin d'année dans le cadre de "Cet hiver à Rennes"** (spectacle et bal du réveillon, projections monumentales sur la façade de l'Hôtel de Ville, illuminations dans le centre et dans les quartiers de Rennes...)
- Coordination et communication des événements labellisés **Dimanche à Rennes**
- Coordination administrative et technique des **évènementiels** sur l'espace public de la Ville de Rennes
- Nouvelle consultation portant sur les **prestations de traiteurs** dans le cadre des relations aux publics avec prise en compte des **enjeux de lutte contre le réchauffement climatique** (saisonnalité et traçabilité des produits, empreinte carbone, consommables réutilisables ou recyclables, dispositif d'insertion et de formation pour les personnels...)

+ Partenariats

- Soutien financier aux **grands festivals culturels**
- **Poursuite de la coordination en matière de communication culturelle** avec pour objectif de développer davantage de **transversalité dans les dispositifs** de communication et d'accroître la lisibilité de l'action publique dans ces secteurs

Impacts territoriaux de la politique publique transition écologique

- + **Refonte complète du magazine métropolitain** pour le fusionner avec le magazine Les Rennais, pour pouvoir continuer à produire une information de qualité concernant l'ensemble du territoire, dans un contexte de crise énergétique et de forte hausse du coût du papier. ICI Rennes et ICI Rennes Métropole, lancés en septembre 2023, seront distribués 11 numéros par an, sur papier 100% recyclé, imprimé à froid, format adapté à l'imprimante (perte de papier limitée) et contrôle accru sur la distribution
- + 2023 a été consacrée à quantifier **l'impact numérique du site metropole.rennes.fr** et des premières actions correctives ont été mises en place : suppressions de pages et fichiers inutilisés. 2024 sera consacrée à la refonte pour mise en ligne d'un site éco-conçu en 2025. Rationalisation et optimisation du dispositif de diffusion des documents (flyers, dépliants, prospectus, cartes postales, affiches des campagnes de communication) pour en améliorer l'efficience
- + Prise en compte des **enjeux de lutte contre le réchauffement climatique** dans la nouvelle consultation portant sur les **prestations de traiteurs** dans le cadre des relations aux publics (saisonnalité et traçabilité des produits, empreinte carbone, consommables réutilisables ou recyclables, dispositif d'insertion et de formation pour les personnels...)
- + Travail de fond pour réduire drastiquement la consommation énergétique et l'impact carbone de tous les outils numériques de la collectivité, en intégrant leurs cycles de vie. Ce travail d'analyse donnera lieu à des recommandations qui seront partagées avec l'ensemble des communes et des partenaires de la métropole

Egalité femmes-hommes

- + Poursuite du travail de **valorisation du matrimoine**, à travers notamment les journées européennes du matrimoine et du patrimoine, en lien avec Destination Rennes. À noter que cette question a donné naissance au développement de la rubrique Matrimoine de Wiki Rennes. Une catégorie spéciale "*voies portant un nom de femmes*" permet de découvrir toutes les femmes mises à l'honneur dans la ville de Rennes. Tous ces éléments sont à retrouver en ligne sur <http://www.wiki-rennes.fr>
- + Travail engagé pour rédiger une charte éditoriale visant à communiquer sans stéréotypes de sexe. Formation des équipes Dircom (service projet, rédaction multimédia et service des prestations graphiques).

Chiffres clés 2023

Postes budgétaires : **3 230**
pour **2 954** agents permanents
plus **24** assistantes maternelles

Nombre de fonctionnaires /
contractuels : **2 762 / 216**

Femme / Homme : **62,6% /
37,4%**

Moyenne d'âge **46,3** ans dont
25,5 % de plus de 55 ans

Agents dans un dispositif
d'insertion + apprentis +
service civique : **75**

Absentéisme **89 376** jours dont
57 181 en maladie ordinaire

Montant des ARE : **1 580 000 €**

Montant des chèques
déjeuner : **4 130 000 €**

7 648 jours de formation pour
1 814 agents formés (en 2022)

La raison d'être du secteur

La politique des ressources humaines conduite à Rennes Métropole vise à recruter, former, accompagner, rémunérer, faire évoluer l'ensemble des agents qui accomplissent les missions métropolitaines sur le territoire métropolitain.

Dans ce cadre, les orientations suivantes guident les dispositifs de politique de ressources humaines de la Métropole :

- Construire les politiques de RH dans le cadre d'un dialogue social riche et respectueux ;
- Assurer un accompagnement des services et des agents par des dispositifs de conseil, de formation, de mobilité ou de reconversion professionnelle variés et soucieux des situations individuelles ;
- Mener ces politiques en tant qu'employeur socialement responsable, notamment sur les questions d'égalité professionnelle, de lutte contre les discriminations ou d'insertion par l'emploi.
- Prévenir les risques professionnels de toute nature

Ces orientations se traduisent au quotidien par la mise à disposition de ressource auprès des services et des agents. Leur réussite s'appuie sur un partage de la fonction RH et un engagement de chaque manager dans sa mise en œuvre.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

9.69 M€	8.90 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

3.78 M€	3.42 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.44 M€	0.37 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Piloter et partager la politique des Ressources Humaines
- Pourvoir les besoins des services par le recrutement de compétences adaptées
- Assurer le bon fonctionnement des services par une gestion efficace des ressources humaines
- Définir et mettre en œuvre les conditions de travail optimales
- Définir et mettre en œuvre la responsabilité sociale de la collectivité comme employeur
- Gérer la relation avec les usagers / agents

En 2024

- + Construire un nouvel agenda social pour la période 2024-2027
- + Favoriser les recrutements pour garantir la continuité du service public en développant l'attractivité de la métropole employeur : promotion des métiers (marque employeur), valorisation financière, amélioration de l'accueil des recrutés, évolution des modes de recrutement
- + Mettre en œuvre la nouvelle offre d'action sociale pour les agents métropolitains et investir de nouveaux champs (logement, garde d'enfants) sur la base du diagnostic réalisé en 2023
- + Accompagner les secondes parties de carrière, dans un contexte global d'allongement des carrières et de vieillissement des effectifs d'agents métropolitains
- + Amplifier une politique volontariste d'insertion professionnelle en amplifiant l'accueil de jeunes en apprentissage, en poursuivant l'accueil de jeunes en service civique et en accompagnant les jeunes notamment issus des quartiers de la politique de la ville
- + Obtenir le label national diversité pour la politique RH de la métropole
- + Favoriser la mobilité au sein de la métropole et des deux autres collectivités mutualisées, via une offre de service renouvelée dans le cadre de la charte de la mobilité choisie
- + Tirer les conclusions de l'expérimentation en cours sur les 39h hebdomadaires pour les agents de catégorie A et déployer de nouvelles expérimentation sur la semaine de 4 jours pour les métiers non télétravaillables
- + Déployer le réseau des assistants de prévention dans l'ensemble des directions de la métropole, conforter l'offre de service en matière de prévention des risques psycho-sociaux
- + Finir de décliner le plan de prévention des agressions et de qualité de vie au travail sur les missions d'accueil
- + Accompagner les managers dans leur appropriation de leurs missions RH et de la politique RH, en les dotant d'outils et de techniques managériales, réinterroger le plan d'animation managériale dans ce cadre
- + Poursuivre la démarche de refonte du système d'information ressources humaines afin d'outiller les services RH et les directions opérationnelles pour suivre les recrutements, la carrière, la paie, le temps de travail, et gérer les talents
- + Déployer un outil de pilotage de l'information RH à destination des Directions

Climat et transition écologique

Nombre bénéficiaires du Plan de Déplacement des Agents pour la métropole : 700 à la Métropole en octobre 2022

Nombre de déplacements ferroviaires sur le total de déplacements professionnels : 1099/1880 (au 30/11/2022)

Nombre de formations portant sur la transition écologique :

Au 30/09/23, 14 actions de formations en lien avec la transition écologique, financées sur le budget alloué à la Métropole, sont programmées dont :

- 2 actions collectives inscrites au catalogue ;
- 6 actions collectives programmées à la demande des directions ;
- 6 actions individuelles

À cette programmation interne à la DRH, il faut ajouter les actions programmées par les autres Directions à l'instar de COPROD (Fresque du climat, actions programmées dans le cadre du défi écologie, adaptation du

trèfle des projets pour intégrer le concept "éviter, réduire, compenser"...) ou encore la DSN (fresque du numérique responsable).

Il faut également ajouter les actions collectives et individuelles non payantes (CNFPT, ADEME...) suivies par les agents.

Au catalogue interne 2024, 3 actions transversales sont inscrites :

- La gestion écoresponsable d'un équipement public ;
- Initiation pratique à la conduite économique et écologique
- Le réemploi des matériaux dans la construction

Une action grand public à l'intégration de l'économie circulaire dans son quotidien de travail est également en cours de construction

Egalite femmes-hommes

Dates clefs :

Janvier 2023 : obtention de subventions (11 689 euros) via le FEP (fonds pour l'égalité professionnelle)

6 au 10 mars 2023 : Semaine de l'Égalité

20 au 24 novembre 2023 : Semaine de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Printemps 2024 : Audit de renouvellement du Label Égalité et premier audit du Label Diversité

Avril 2024 : Signature du protocole d'accord relatif au Plan d'action égalité-diversité 2024-2025

Pour rappel, les 7 axes du Plan d'action égalité professionnelle sont les suivants :

- Axe 1 : Former et sensibiliser les agent.es et les partenaires
- Axe 2 : Renforcer l'égalité en matière de rémunération et de statut
- Axe 3 : Développer la mixité dans les services
- Axe 4 : Assurer l'égalité dans les parcours professionnels
- Axe 5 : Favoriser la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle
- Axe 6 : Renforcer l'égalité en matière de qualité de vie professionnelle
- Axe 7 : Lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles au travail

Zoom sur quelques axes :

AXE 1 -Former et sensibiliser les agent.e.s et les partenaires

Formations et sensibilisations

En 2023, c'est **500 agent.es** qui ont été formé.es aux enjeux de l'égalité, de la diversité et des luttes contre les discriminations et des violences au travail (formation à la communication égalitaire (DirCom et CoProd), à la commande publique égalitaire, au recrutement inclusif (Service RH + directions), égalité pro, etc)

-Nouvelles formations proposées au catalogue de formation 2024 : égalité pro, diversité pro, violences sexistes et sexuelles au travail

- 7 Cafés égalité en 2023 (dont 3 à venir)
- 2 sessions avec les Nouvelles Oratrices
- 6 Ateliers "Répartie, développer son audace verbale"

Réseau égalité (DAJE/DRH)

-Élargissement du Réseau égalité aux thématiques d'égalité dans les politiques publiques et de diversité : 42 membres du Réseau dans 16 Directions

AXE 2 -Renforcer l'égalité en matière de rémunération et de statut

Action sociale

Projet action sociale débuté en 2023 sur la révision des prestations sociales et différentes aides dont l'aide à la garde d'enfants pour les agent.es en horaires atypiques

AXE 3 -Développer la mixité dans les services

Capital filles

-Capital filles : 29 marraines pour 2022-2023

AXE 4 Assurer l'égalité dans les parcours professionnels

- 57% des postes de catégorie A (cadres) sont des femmes
- La mobilité professionnelle a concerné 144 femmes sur 237 agent.es (61%) en 2020
- Taux d'emploi des personnes en situation de handicap : 7,16%

AXE 5 -Favoriser la conciliation vie privée et vie professionnelle

Télétravail

2018 : 183 télétravailleur.euses dont 73,7% de femmes

2019 : 313 agent.es dont 70,3% de femmes (220 femmes et 93 hommes)

2020 : 1 194 agent.es dont 70,1% de femmes (837 femmes et 357 hommes)

2021 : 1 212 agent.es dont 70% de femmes

2022 : 1 430 agent.es dont 70% de femmes

AXE 6 -Renforcer l'égalité en matière de santé et de qualité de vie au travail

Les femmes représentent 75 à 80% des 80 à 100 agents qui sont accompagnés en continu, suite à un avis d'inaptitude médicale

AXE 7 -Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations au travail

Depuis 2022 : près **400 agent.es sensibilisé.es** à la lutte contre les VSST

- Rencontres de terrain auprès des agent.es pour évoquer Discrim'alerte : crèche, DJB, EHPAD, Codir DSS...
- Enquête interne sur le ressenti discriminatoire et les violences au travail : 822 réponses
- Formation du Réseau des référents VSST à la DirCult
- Semaine de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : atelier sur la répartition, stages d'autodéfense physique et verbale, conférence, escape game sur le sexisme, café égalité
- En cours : création d'un onglet intranet dédié à Discrim'alerte

Cellule d'écoute – Discrim'alert

- Discrim'alert : 10 signalements en 2022 – Chiffre non connu à ce jour pour 2023

Formations à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail

-Depuis 2022 : presque **400 agent.es sensibilisé.es** à la lutte contre les VSST

-Rencontres de terrain auprès des agent.es pour évoquer Discrim'alerte : crèche, DJB, EHPAD, Codir DSS...

-Enquête interne sur le ressenti discriminatoire et les violences au travail : 822 réponses

-Formation du Réseau des référents VSST à la DirCult

-Semaine de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : atelier sur la répartition, stages d'autodéfense physique et verbale, conférence, escape game sur le sexisme, café égalité

-En cours : création d'un onglet intranet dédié à Discrim'alerte

Répartition totale générée des effectifs permanents 2021 - 2022

	VDR		RM		CCAS	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Femme	62%	62%	50%	51%	90%	89%
Homme	38%	38%	50%	49%	10%	11%

Nombre d'avancement de grade 2021 – 2022

	VDR		RM		CCAS	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Femme	129	190	61	70	26	44
Homme	96	122	75	60	4	11

Répartition des agents en temps partiel 2022

	VDR	RM	CCAS
Femme	543	212	135
Homme	73	44	10

Chiffres clés 2023

819 contrats actifs dont **723** d'immeubles bâtis et **96** de terrains

405 hectares de terrains dont **254** loués

700 000 m² dont **562 000** m² gérés énergétiquement
3,08 m²/habitant (avec une population de 227 190 hab en 2023)

15 400 interventions en régie

380 marchés divers

Certificats d'Économie d'Énergie : **18 100** MWh cumac déposés

273 Établissements Recevant du Public (ERP) sont accessibles au 31/12/2023 soit **65 %** des surfaces des ERP

+22,5 % sur le tarif unitaire du gaz, **+124%** (soit x2,2) sur celui de l'électricité par rapport au marché de 2022

Stable sur le tarif unitaire de l'eau

La raison d'être du secteur

La gestion du parc privé de la Ville de Rennes exige une planification stratégique *via* une feuille de route générale. La mise en œuvre de cette stratégie nécessite une clarification des soutiens immobiliers aux politiques publiques, des référentiels de performance à atteindre, une meilleure évaluation des besoins des services municipaux et une activation de la revente des biens. La gestion de ce parc doit être très professionnelle. Outre la gestion quotidienne des contrats de locations, il convient de se montrer également très actif en matière de prévention des squats, de contribution au plan de revente, de pilotage de la programmation des déconstructions et de politique tarifaire. C'est tout l'enjeu de la stratégie immobilière qui a été lancée en 2021.

Par ailleurs, la Ville dispose d'un patrimoine bâti public diversifié et conséquent hébergeant l'ensemble des services publics municipaux : scolaires, sportifs, petite enfance, culturels, associatifs, administratifs, des logements d'urgence, des locaux commerciaux.

En juillet 2020, la ville a récupéré la gestion du site de Bois Perrin. En 2024, Il conviendra de mettre fin aux occupations provisoires actuelles en lien avec le projet d'aménagement projeté.

Ce patrimoine s'est également enrichi avec la mise en place de modulaires dans les groupes scolaires Lotte, Chateaugiron et Moulin du Comte et une extension de la maternelle Ille.

Un programme de gestion de ce patrimoine public est nécessaire afin d'anticiper son vieillissement (nouveaux équipements, réhabilitations globales, rénovation énergétique, travaux de maintenance ou d'embellissement, renouvellement d'installations techniques) : le schéma directeur des équipements publics contribue à l'amélioration de cette gestion ; d'assurer les dépannages des installations techniques ; de faire face aux évolutions d'usages des bâtiments (restructurations, travaux d'aménagements) ; de permettre l'accueil en sécurité du public et des agents de la collectivité (vérifications périodiques réglementaires, maintenance préventive) ; de permettre l'accueil des personnes en situation de handicap, conformément à la loi du 11 février 2005 (définition, suivi et mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée). Une réflexion sur un outil numérique partagé de gestion technique de patrimoine est en cours (comprenant des carnets de santé numérique et une liaison avec la démarche BIM-*Building Information Modeling*).

Depuis les engagements du Grenelle de l'Environnement et de la convention des Maires en 2008, la Ville s'est engagée dans un programme de rénovation énergétique de son patrimoine. La collectivité s'est engagée dans une démarche de schéma directeur d'énergie pour son patrimoine bâti afin de définir un plans d'actions permettant de mettre en œuvre une stratégie de performance énergétique selon 5 leviers (mise en place d'un pilotage, modernisation de l'exploitation, responsabilisation de l'ensemble des acteurs, travaux de rénovation thermique et énergétique, déploiement des énergies renouvelables).

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

39.65 M€	33.09 M€
----------	----------

Recettes de fonctionnement

5.68 M€	5.53 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

6.92 M€	8.11 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

1.63 M€	0.93 M€
---------	---------

Les actions

- Valoriser le patrimoine immobilier de la collectivité
- Gestion immobilière
- Gérer les fluides
- Patrimoine municipal : construction, restructuration, entretien et maintenance
- Veiller à la sécurité réglementaire des bâtiments

En 2024

- + Poursuite de l'élaboration de la stratégie immobilière
- + Construction du schéma immobilier des locaux administratifs et techniques des services
- + Lancement du schéma immobilier des locaux associatifs
- + Poursuite de l'affectation de locaux par le COPIL d'attribution des locaux vacants
- + Renouvellement des conventions conclues avec les associations – application de la décision d'abandon de la facturation aux associations dont les compteurs sont au nom de la Ville
- + Projet Basse-Cour à la Prévalaye - rédaction du contrat d'occupation adéquate – agriculture urbaine
- + Projet Quincé à Quincé – rédaction des contrats d'occupation adéquates pour les associations – agriculture urbaine
- + Pôle de santé du Blossne – prise à bail auprès de Territoires et conventions d'occupation à conclure avec les associations
- + CC Italie – mise en œuvre de la rétrocession – fonds de commerce
- + ADAPEI – rédaction bail à construction
- + Montage contractuel pour la longère et le Bon Accueil - Prairies St Martin
- + Sécurisation de l'ESC GROS CHENE
- + Sécurisation 48 bd Villebois Mareuil – départ de l'Elaboratoire
- + Devenir kiosques place de la République – aménagement de la Vilaine
- + Devenir de la ferme de Chambière – Saint Armel
- + Attribution des kiosques place Sainte-Anne– en lien avec l'aménagement de la place Sainte-Anne
- + Dépose des panneaux publicitaires au 30 juin 2024 dernier délai conformément au nouveau RLPi
- + Relance des marchés : d'achats d'électricité et de gaz, maintenance des onduleurs
- + Travaux en cours : école maternelle Guyenne, groupe scolaire Volga, longère des prairies Saint-Martin
- + Travaux à venir : nouvelle piscine de Villejean, réfection des collatéraux de l'église St-Melaine, halle du Blossne, atelier bois de Cleunay, restaurant scolaire Clémenceau, ossuaire au cimetière de l'est, locaux techniques au Blossne, maison de la tranquillité publique au Palais St-Georges
- + Poursuite ou engagement des études sur groupes scolaires, crèche Bois-Perrin, piscine St Georges, nouvelle cuisine centrale, gymnase Albert de Mun, complexe sportif Robert Launay, locaux techniques divers
- + Établissement, en lien avec les directions sectorielles, des programmes de travaux de maintenance-entreprises dans le strict respect de leurs enveloppes budgétaires
- + Poursuite des interventions en Régie sur l'entretien-maintenance du patrimoine sur la base des gammes de maintenance élaborées pour chaque corps de métier
- + Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap) : poursuite de la mise en accessibilité
- + La mise en œuvre du Schéma Directeur Energie avec notamment en 2024 :
 - Le raccordement de près d'une dizaine de sites supplémentaire au réseau de chaleur
 - La création d'une première boucle d'autoconsommation collective patrimoniale
 - L'accélération du déploiement de la télégestion avec le déploiement d'un logiciel de supervision
 - La mise en place d'un suivi tout au long des opérations de rénovation et après leur réception pour s'assurer de l'atteinte des objectifs

- + Poursuite des actions réglementaires concernant la qualité de l'air
- + Le développement d'un plan d'action liée à la réduction des consommations d'eau
- + Poursuite de la procédure réglementaire concernant la présence de radon
- + Poursuite du développement de l'utilisation de peinture bio-sourcée
- + Valorisation et mise en place du réemploi de matériaux sur des travaux réalisés par la Régie Maintenance
- + Mise à jour des protocoles amiante
- + Développement d'une solution GIMA mobile (logiciel de gestion des interventions de la Régie Maintenance)

Chiffres clés 2023

Aa3 perspective stable : note financière accordée à la Ville de Rennes en novembre 2023

178,3 M€ de fiscalité ménage en 2023 (taxe d'habitation et taxes foncières) acquittées par les contribuables rennais

55,7 M€ de dotation globale de fonctionnement versée par l'État en 2023

281,2 M€ d'encours de dette au 1^{er} janvier 2024 pour une annuité (intérêts et capital) de **28,0 M€** en 2023

41 000 mandats en 2023

8,5 jours : délai moyen de paiement au Budget principal en 2022 **dont 5,3 jours de délai de traitement interne** et 3,2 jours de délai de paiement du comptable public.

6 budgets et 11 ZAC gérées en régie

14 jours de formation interne dispensés, 128 personnes formées (réseau interne agents budgétaires et comptables), par le service budget comptabilité aux outils et procédures et 245 agents formés en juin à une nouvelle version logiciel métier

La raison d'être du secteur

En matière budgétaire et financière, la Ville de Rennes s'est dotée d'une feuille de route visant à disposer :

- d'un budget co-construit avec les élus et les services, compréhensible par toutes et tous, et au service du programme municipal ;
- d'un budget genré et écologique incluant des indicateurs par politique publique ;
- d'emprunts plus traçables, responsables et citoyens.

La stratégie de la Ville de Rennes vise à maintenir la bonne santé financière de la collectivité en intégrant ces objectifs. Il s'agit notamment de maintenir, à taux de fiscalité constants, un niveau d'épargne satisfaisant et un endettement soutenable.

Dans sa gestion financière, la collectivité est soucieuse d'une couverture des besoins de financement de court et de long terme à un coût optimisé, ce qui se traduit notamment par une gestion active de la dette et un suivi quotidien de la trésorerie. Elle recherche un financement de long et de court terme transparent, durable et responsable.

La Ville de Rennes met également en place des processus et des circuits destinés à sécuriser la gestion budgétaire et financière de la collectivité et à garantir un bon niveau de qualité comptable.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

12.74 M€	12.89 M€
----------	----------

Recettes de fonctionnement

286.39 M€	291.28 M€
-----------	-----------

Dépenses d'investissement

24.54 M€	25.61 M€
----------	----------

Recettes d'investissement

100.23 M€	83.95 M€
-----------	----------

Les actions

- Piloter l'élaboration du budget au regard des objectifs de politiques publiques et de l'objectif de soutenabilité financière
- Animer le dialogue de gestion
- Poursuivre les travaux de prospective afin de garantir l'autonomie financière de la collectivité
- Mobiliser les ressources externes
- Optimiser la gestion active de la dette

En 2024

- + **Gestion de la dette** : la Ville a adhéré à l'Agence France Locale en juin 2021 pour diversifier et sécuriser ses sources de financement. En 2024, une attention particulière continuera d'être portée à la transparence de l'origine des fonds et à la performance des prêteurs en termes de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Les prêts réalisés le seront en euros à taux simple, fixe ou variable. Les emprunts nécessaires au financement des investissements et, selon les opportunités, à des opérations de réaménagement, seront mobilisés en cours d'année
- + **Afin de gérer de façon optimale sa trésorerie**, la Ville procédera selon les cas à des remboursements temporaires de prêts revolving ou mobilisera des financements de court terme provenant notamment de lignes de trésorerie
- + **Accompagner les directions opérationnelles dans leur gestion budgétaire et comptable** :
 - 3 sessions annuelles de 7 jours de formation aux procédures et utilisation du logiciel budgétaire et comptable
 - Démarche pilotage auprès des directions opérationnelles permettant d'ajuster l'extraction des données, l'architecture du cadre de gestion et les besoins en formation pour optimiser la gestion au quotidien et développer des tableaux de bords de pilotage
- + **Convention de services comptables et financiers**

En partenariat avec la Direction régionale des finances publiques, la Ville de Rennes s'est dotée d'une convention de services comptables et financiers (CSCF). Les objectifs répondent aux enjeux des évolutions, actuelles et à moyen terme, de la fonction comptable et des processus associés à savoir la qualité via une amélioration continue de la chaîne comptable globale, l'efficacité en optimisant les moyens dédiés à la chaîne comptable (adéquation des ressources employées) et la performance en réduisant les délais de paiement et en offrant des facilités aux différents acteurs (usagers, contribuables, entreprises etc.). Trois axes de travail structurent cette convention :

- Axe 1 : une chaîne comptable simplifiée et modernisée
- Axe 2 : préparer la collectivité à la généralisation de la certification des comptes : dans le cadre des réformes (responsabilité des gestionnaires publics, fin de l'expérimentation nationale de la certification des comptes), un audit du contrôle interne de la chaîne comptable va être réalisé
 - o Diagnostic au 1^{er} semestre de l'organisation nominative fonctionnelle de la chaîne comptable déconcentrée dans les directions opérationnelles
- Axes 3 : une relation partenariale affirmée avec le comptable public

Chiffres clés 2023

2 116 128 repas dont :

- **1 565 083** pour les scolaires et centres de loisirs
- **39 886** pour le personnel
- **315 133** pour les EHPAD
- **195 708** pour les crèches + ARC

52 % de produits durable dont 33 % de bio en restauration scolaire avec une diminution de **55%** du gaspillage alimentaire

44 % de produits durable en restauration EHPAD, dont 39% bio

48% de produits durables en restauration administrative, dont 40% de bio

60% de produits durables en restauration crèche, dont 55% de bio

837 véhicules et engins (y compris CCAS)

31% véhicules légers en énergie verte (électricité ou gaz)

1 005 814 litres de carburant consommés au 31/12/23

-26 % émissions CO₂/2010

55 000 m² de locaux entretenus

73 tonnes de papiers et cartons collectés (*chiffre définitif en février 23*)

7 135 soumissions de travaux d'impression avec **2,5 millions de feuilles** en tirages offset, **4,8** millions de copies (équivalent A4)

35 adhérents au dispositif REGATE (29 communes et 3 structures associées)

La raison d'être du secteur

Le programme « Logistique » contribue à une politique publique d'achat responsable incluant les objectifs de performance économique, sociétale et environnementale. Il apporte la juste réponse durable aux besoins matériels des services utilisateurs avec des objectifs de qualité, de sécurité et d'efficacité par l'achat optimisé de : véhicules, mobiliers, fournitures diverses (administratives, denrées alimentaires, spécifiques pour les crèches et les EHPAD, ...) dans le souci de la fin de vie de ces achats.

La stratégie immobilière des locaux des services est axée sur une recherche de gains économiques, de gains environnementaux, en réduisant la facture énergétique, et d'optimisation dans l'occupation des espaces et des déplacements.

L'alimentation est un enjeu de politique publique visant à assurer aux usagers l'accès dans des conditions économiquement acceptables à une alimentation sûre, de qualité, durable et diversifiée. Le programme « Logistique » participe à cette politique à travers la fabrication de repas de qualité nutritionnelle reconnue et durable, à destination des crèches, des écoles, des centres de loisirs, des EHPAD et des restaurants du personnel.

Sont intégrées à ce programme, des actions visant à réduire et à favoriser la valorisation des déchets de la Ville de Rennes (papiers, biodéchets, gaspillage alimentaire...) et à limiter l'usage de produits chimiques notamment pour le nettoyage des locaux.

Les prestations réalisées en régie intègrent la recherche de la qualité : entretien et maintenance de la flotte automobile, mutualisation des moyens pour le transport de matériaux, travaux d'impression (création, impression offset ou numérique, façonnage). Des indicateurs ciblés visant l'obtention de labels et la réduction des émissions de carbone sont suivis pour associer la performance à la réalisation de ces prestations (Suivi des émissions de CO₂, Taux de véhicules propres dans le parc, Taux d'utilisation des véhicules GPL).

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

19.06 M€	19.43 M€
----------	----------

Recettes de fonctionnement

1.70 M€	2.19 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

3.62 M€	4.85 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.12 M€	0.22 M€
---------	---------

Les actions

- Mettre à disposition et entretenir des véhicules et engins techniques
- Assurer de bonnes conditions de travail
- Délivrer une restauration responsable et de qualité
- Contribuer à la réduction des déchets de la Ville et favoriser leur valorisation

En 2024**+ Pour la politique d'achat :**

- Dans Le cadre du dispositif « REGATE » porté par Rennes Métropole auprès des communes, bénéficier des services de mise à disposition de marchés, de conseil et de formation avec l'objectif d'optimiser, mutualiser et faciliter les achats, dans un souci économique et de développement durable
- Poursuivre le développement des achats de denrées alimentaires d'origine biologique et durable en phase avec les enjeux du plan alimentaire durable
- Développer une politique achat tournée vers la performance économique (identifier le juste besoin, négocier), vers le développement du territoire (l'accès des TPE et PME à la commande publique) et vers la responsabilité sociétale (impact positif de la commande publique en favorisant les marchés réservés et les clauses sociales) et environnementale (économies d'énergie et développement des énergies renouvelables, réduction des impacts sur la biodiversité, valorisation des déchets, économie circulaire, décarbonisation, sobriété, économie de la fonctionnalité, etc.)

+ Pour les actions en faveur du développement durable :

- Acheter prioritairement des véhicules classés 0 (véhicules électriques) ou 1 (véhicules essence et gaz) sur la base « Crit'Air », dans la limite des offres constructeurs disponibles, des possibilités de ravitaillement (GPL, GNV, Hydrogène...) et des contraintes de fonctionnement
- Favoriser le remplacement des scooters par des vélos électriques
- Poursuivre l'optimisation de l'utilisation des véhicules en supprimant, dans la mesure du possible, les véhicules effectuant moins de 3 000 km/an, en mutualisant au maximum les véhicules sur un même site et entre les services, en analysant l'utilisation des pools de véhicules existants
- Poursuivre la réduction des émissions de CO2 pour répondre aux engagements de la collectivité et aux objectifs de la loi de transition énergétique, à savoir -40% d'ici 2030 sur la base 2010
- Mettre en place les actions d'un nouveau Plan Alimentaire Durable. Les objectifs minimaux consistent à l'atteinte des exigences de la loi EGALIM et dans l'idéal atteindre au moins 50 % de bio en 2025
- Travailler sur un plan dit "habillement durable" pour élaborer une Charte pour des **vêtements de travail** sûrs, confortables et durables.

+ Pour la politique de la restauration collective :

- Poursuivre les réflexions en cours et celles à mener sur l'ensemble des restaurations, avec la collaboration des Directions partenaires (DEE, CCAS...), instaurer et poursuivre des expériences d'évolution de restauration : EHPAD (cuisine sur place avec 2 cuisiniers), restauration administrative (nouveaux modes de service) ...
- Engager la programmation de l'agrandissement de la cuisine centrale
- Conduire la réflexion sur l'utilisation de contenants de cuisson (cuisine centrale) et de service (offices) réutilisables
- Mettre en exécution les actions du Plan Alimentaire Durable dans sa deuxième version
- Réfléchir et mettre en place un service mutualisé pour la production de repas scolaires avec d'autres communes métropolitaine dans le cadre de la réalisation d'une deuxième cuisine centrale en 2028.

Chiffres clés 2023

4250 postes de travail, 255 tablettes, 500 équipements réseaux, 450 serveurs, 3 566 postes téléphoniques fixes, 1996 téléphones mobiles dont 1196 smartphones (Ville et Métropole confondus)

216 solutions numériques réparties en 152 progiciels éditeurs et 64 développements internes pour la gestion informatique des différents métiers (Ville et Métropole compris)

170 demandes de nouvelles solutions

25000 tickets traités en demande et support

45 ateliers organisés par les conseillers numériques pour 160 participants dans le cadre du projet Numérique pour tous

15 ateliers sur les usages du numériques pour 255 cadres

Environ 4000 agents sensibilisés et accompagnés sur les nouveaux services numériques

Des campagnes de sensibilisation /communication sur les outils collaboratifs et les usages numériques responsables : moyens d'impression, webinaires sur la sobriété numérique

Mise à jour et création de supports dans l'**Intranet**

La raison d'être du secteur

- Mettre à disposition des services numériques aux utilisateurs internes et usagers externes les mieux adaptées à leurs besoins pour leur permettre de remplir au mieux leurs missions ou bénéficier des meilleurs usages. Ce périmètre large inclut aussi les besoins télécoms.
- En assurer le développement, la maintenance et garantir la cohérence de ces solutions numériques portées par la DSN et SIG.

Le système d'information constitue un levier d'efficacité et de modernisation pour l'interne ainsi qu'un moyen d'accompagner les grandes transitions actuelles. Il doit également être résolument tourné vers l'externe pour proposer aux usagers et partenaires, des services à la hauteur de leurs attentes.

Il constitue également un support indispensable pour développer les usages nomades des outils et permettre aux services de gagner en efficacité.

Enfin, il est une composante indispensable de la nouvelle économie numérique qui se construit dans les grandes métropoles autour notamment des objets connectés, du travail sur les données et du numérique responsable. À ce titre, son socle doit rester fiable, performant et évolutif et surtout sécurisé pour que l'ensemble des utilisateurs puissent s'en servir en toute confiance.

L'usage étant une finalité des processus numérisés, des missions d'accompagnement des usages à destination des citoyens et agents sont primordiales pour valoriser les services auprès de ces publics et leur donner de l'autonomie, notamment sur le socle de compétences.

Les processus et actions mises en place se reposent sur des cadres issus de la stratégie numérique des 2 collectivités Rennes et Rennes Métropole, définie dans le document adopté par celles-ci, le document cadre « Pour un numérique responsable »

La gouvernance s'appuie fortement sur une structuration décisionnelle au sommet de laquelle se situe la Commission du Numérique Responsable qui siège tous les 2 mois.

Les projets engagés se doivent d'être alignés avec les stratégies politiques de la collectivité et inscrits dans les processus mis en œuvre dans le cadre de la commission numérique et du bureau PMO associé. Ils constituent la pierre angulaire d'un système de décision basé sur l'analyse de la valeur des projets suivant des critères fixés par la collectivité et réunit à ce titre les projets des différentes maîtrises d'œuvre numériques de la collectivité.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

4.30 M€	4.62 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

3.95 M€	5.87 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.05 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- Mettre en œuvre, gérer et assurer la maintenance des infrastructures
- Mettre en œuvre, gérer et assurer la maintenance des logiciels et matériels postes de travail
- Mettre en œuvre, gérer et assurer la maintenance sur les solutions numériques métiers et vers le citoyen pour la DSN et le SIG
- Mettre en œuvre, gérer et assurer la maintenance des moyens de télécommunications
- Accompagnement des usagers citoyens et agents

En 2024

Action Infrastructures :

- + Finalisation de la mise en place du WIFI agent dans les bâtiments administratifs (nomadisme)
- + Industrialisation et extension de l'infrastructure pour répondre aux besoins liés au développement des projets métiers : messagerie, portail des associations, archives ...
- + Raccordement de sites au réseau FOR/RMT
- + Refonte du système de téléphonie et centre d'appel
- + Mise à niveau et prise en charge des socles techniques des annuaires d'entreprise (AD/OpenLDAP) et outils associés (SSO, SSP)
- + Mise en place et acquisition des **premiers éléments de matériels reconditionnés** tels que demandé par la loi AGECE
- + Refonte de la supervision SI et renouvellement du robot de sauvegarde
- + Programme SSI
 - o Projets programmés du sous-programme "SP2 « Sécurité des infrastructures »") liés au résultat de l'analyse de risques
 - o Finalisation de la PSSI-O par le RSSI et sa gouvernance associée (sous-programme 1)
 - o Mise en place d'une équipe de supervision de sécurité informatique (sous-programme 3)
 - o Mise en place avec les métiers de processus résilients en parallèle des processus dématérialisés (sous-programme 4)

Action Postes de Travail :

- + Continuité de la politique de dotation d'équipements nomades avec des extensions avec, en sus, le provisionnement de matériels complémentaires et de la connectivité des lieux (salles par exemple) qui suite l'installation des infrastructures permettant le **nomadisme comme le WIFI**
- + Déploiement massif d'une solution MDM (gestion de parc téléphonie mobile) et d'une politique de sécurisation accrue des outils nomades de la collectivité
- + Continuité déploiement du **télétravail et collaboratif**, avec en sus un accompagnement renforcé via des éléments de documentation ou des accompagnements sous forme individuel ou par groupe par les conseillers numériques de la DSN
- + Continuité du développement des solutions numériques pour le télétravail avec notamment les aspects collaboratifs et une extension vers les agents de terrain
- + Continuité de la mise en œuvre du programme "**Numérique pour tous**", copiloté avec la DRH et avec COPROD, axé sur le déploiement du numérique pour tous et l'inclusion numérique de tous nos agents, avec un focus sur d'autres directions et d'autres publics
- + Évolutions de notre environnement bureautique (office 2016 plus solutions collaboratives) en constante évolution
- + Remplacement des matériels en fin de vie et développement de l'informatique verte au travers de l'écosystèmes tel que **Envie35 à destination des publics défavorisés**
- + Mise en place et acquisition des premiers éléments de matériels reconditionnés tels que demandé par la loi AGECE
- + Mise à jour réglementaire de l'environnement logiciel de l'ensemble du parc informatique (patchs sécurité, antivirus, Windows 10, etc.)
- + Démarche de **Labellisation de l'Institut Numérique Responsable**, adhésion à l'Institut Numérique Responsable et mise en place des actions du programme pluriannuel (3 ans) issues de la labellisation dans un objectif de renouvellement de celle-ci horizon 2025
- + **Journée pour un Numérique plus Responsable** en coopération avec la région Bretagne
- + Sensibilisation au numérique responsable pour les agents et élus de la collectivité, ainsi accompagnement citoyen et agents des communes de la métropole par les **Conseillers Numériques**

- + Mise en place d'un parcours d'intégration numérique du nouvel arrivant
- + Mise en place et pérennisation d'un accueil physique périodique (Point d'Accueil Numérique), en la présence d'un duo Conseiller Numérique et Technicien pour tous les usagers du numérique interne via une tournée des sites
- + Participation au Hub Numérique Inclusif Breton. Déploiement de l'outil **Portréa** pour cartographier l'offre de services auprès des personnes exclues du numériques et les orienter au mieux

Action Projets Métiers (limité aux projets majeurs) :

- + Refonte du SIRH – Projets de ce programme sur 2024
- + Poursuite de la mise en place de certains modules suite au lancement du nouvel extranet communautaire
- + Solutions de **supervision** pour les services techniques :
 - Développement du **COSUI** pour assurer la cohésion et l'optimisation des éléments de supervision suite à l'AMO 2022. Intégration des éléments tels que P-SSI, P-DPO à ce stade
 - Déploiement de la nouvelle télégestion des bâtiments pour un meilleur pilotage des consommations énergétiques
- + Programme '**Numérique pour tous**' : Poursuite des développements internes pour la gestion des identités numériques des agents
- + Poursuite du redéveloppement des applications internes Silverlight (obsolescence technologique du langage de développement)
- + Déploiement de "l'API manager" dans le cadre de l'interopérabilité et la sécurisation d'accès au système d'information
- + Remplacement du logiciel de gestion de la relation citoyen et modernisation de l'offre de services en ligne
- + Réseau **LoRa** (Internet des objets) : AMO Industrialisation, modèle technique, économique et juridique
- + Études pour les projets de refonte et modernisation des solutions éditeurs : **Reprographie, Gestion des autorisations d'urbanisme**
- + Soutien à la réponse « **City Orchestra** » à l'appel à projets TID sur les packages désignés
- + Gestion des **délibérations**, des **décisions** et des **arrêtés**
- + Outil de suivi et de pilotage et évaluation : **ZAN**, foncier, PLUI comptabilité SCOT
- + **Territoire Déchets Connectés** : D173 – Contrôle d'accès en déchèterieAccompagnement à la rédaction du CCTP et au choix de la future solution pour la DDRE
- + **Éclairage public** : D 189 – Application de commande et de télégestion de l'éclairage public
- + **Filière 4R** : D224 – Mis en place des éléments communs pour une filière 4R pour les matériels informatiques en coopération avec la région Bretagne

Actions au niveau Direction des Services Numériques :

- + Bureau PMO
 - Lancement de l'Urbanisation pour consolider et développer les meilleurs blocs de notre Sis (dons une optique SSI, NR notamment de nos stratégies numériques responsables)
 - Gouvernance Data Interne, en développant des outils d'aide à la décision comme les Préconisations (P-Data, P-DPO, P-NR, P-Urba)
 - Lancement d'un premier Catalogue de services focalisé sur les principaux services numériques de nos collectivités à destination des agents
- + Continuité des travaux sur le plan pluriannuel RH, notamment
- + Lettre de mission pour investiguer les effets des **Intelligences Artificielles Génératives** (créant des réponses textuelles comme ChatGPT ou imagées comme DALL-E) et les recommandations pour usages éventuels par les agents au sein des collectivités
- + Poursuite de la réorganisation des services SAUN et Infrastructures
- + Poursuite des actions immobilières (déménagement, réaménagement des locaux)

Climat et transition écologique *(En cours puisque précurseurs nationalement sur ces points)*

Indicateurs

- (À voir dans le résultat et les guides de l'INR, potentiellement une reprise de certains éléments du GreenIT déjà engagé)

Les actions en 2024

- Labellisation Institut Numérique Responsable et des actions subséquentes
- Mise en place d'indicateurs pour mesurer l'impact du numérique sur l'environnement : impact carbone du SI, supervision des volumes d'impression et d'édition, ateliers de sensibilisation pour des usages numériques responsables auprès des agents
- Évènement numérique responsable avec la région – focus sur les clauses numériques responsables et communication vers les acteurs publics (administration, département, universités, SDIS ...)

Vie de l'institution, Sécurité Juridique et Commande Publique

Secteur

Chiffres clés 2023

473 délibérations, 117 débats et 6 interventions du public au conseil municipal

5876 arrêtés et 2782 décisions de la Maire

1 réunion de la Commission consultative des services publics locaux : examen de 4 rapports d'activité

313 dossiers contentieux en instance au 31 décembre 2023

159 nouvelles études juridiques au 31 décembre 2023

6 contrats annuels assurance au 31/12/2023

136 nouveaux dossiers sinistres ouverts au 31/12/2023

82 nouveaux dépôts de plainte au 31/12/2023

361 dossiers sinistres en instance au 31 décembre 2023

228 marchés publics conclus en 2023

17 commissions d'appel d'offres se sont réunies en 2023, auxquelles ont été soumis 69 dossiers de marchés publics (attributions de marchés et avis sur des avenants)

La raison d'être du secteur

La vie de l'Institution passe par l'inscription et la participation de la Ville de Rennes dans les réseaux nationaux.

D'autre part, les objectifs de ce programme consistent dans la prise en charge de la prévention et de la gestion des risques juridiques, assurantiels, liés à la commande publique. Il constitue un rouage incontournable d'une action publique locale éclairée et sécurisée.

Dans le cadre de la gestion centralisée du conseil municipal et des actes pris par délégation de ce dernier, un contrôle de compétences est exercé sur les rapports inscrits à l'ordre du jour des séances du conseil et sur les décisions prises par la Maire.

La défense des intérêts de la Ville de Rennes dans tous ses contentieux est centralisée et pilotée en lien avec les professions juridiques. Le conseil généraliste sur l'ensemble des branches du droit et le conseil plus expert sur certaines thématiques et dossiers complexes bénéficient à l'ensemble des services. Cette fonction d'appui au processus décisionnel et au montage des projets est essentielle à leur sécurisation. Cet enjeu est porté également par la mission de veille et d'alertes juridiques.

La souscription de contrats d'assurances, la bonne gestion des réclamations des tiers et des sinistres sur son patrimoine auprès des assureurs permettent à la collectivité de ne pas en supporter les conséquences financières. Les dépôts de plainte effectués et les constitutions de partie civile participent à la défense de ses intérêts financiers. Les prestations de conseils aux services en matière d'assurances poursuivent ce même objectif.

La commande publique regroupe le conseil juridique et méthodologique dans la conduite des procédures et des achats de la collectivité. L'expertise nécessaire en la matière permet aux élus et aux services de bénéficier d'une assistance sécurisée dans ce domaine potentiellement sensible et d'être accompagnés dans la mise en œuvre d'une politique de développement durable utilisant la commande publique responsable et innovante comme levier.

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

5.11 M€	5.43 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.39 M€	0.02 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

- S'investir dans des réseaux nationaux
- Défendre la collectivité dans ses contentieux
- Souscrire des contrats d'assurances et gérer des sinistres
- Piloter la commande publique
- Assurer le bon fonctionnement de la vie démocratique

En 2024

- + Poursuite de l'harmonisation des procédures et de la dématérialisation des signatures de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes
- + Déploiement de l'outil métier Airdélib pour la gestion des instances
- + Le projet "Déontologie" sera poursuivi afin de sensibiliser et renforcer la culture déontologique au sein de la collectivité, à la fois pour les agents et pour les élus
- + Une présence active sera maintenue dans le Réseau régional des juristes territoriaux (RJTO) regroupant les services juridiques des collectivités et EPCI de l'ouest (notamment Rennes, Nantes, Angers, Saint-Brieuc, Vannes, Brest, les 4 départements bretons, les régions Bretagne et Pays de la Loire)
- + Des marchés de prestations juridiques seront mis en œuvre dans les secteurs "logiciel de documentation juridique " et en matière d'expulsion des occupants sans titre des domaines publics et privés de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole
- + Deux consultations seront effectuées auprès des assureurs en 2024. Une consultation pour le renouvellement d'un marché assurance annuel dont l'échéance est au 31 décembre 2023 (il s'agit de l'Assurance couvrant la Responsabilité et les risques annexes). Une autre consultation pour la souscription d'un contrat d'assurance construction (notamment un contrat collectif Responsabilité Décennale) pour l'opération le Centre Aqualudic
- + La Commission de programmation des achats (CPA), créée en décembre 2022, va voir une augmentation du nombre de projets de marchés qui lui sont présentés lors du second semestre 2024. Pour rappel, les cellules-marchés des directions présentent, en amont de leur mise en concurrence, des marchés stratégiques. Elles y développent les dispositions sociales et/ou environnementales qu'elles envisagent d'intégrer, afin de se conformer aux objectifs du Schéma de promotion des achats responsables (SPAR)
- + Le tableau de Programmation des achats sera actualisé et publié début 2024 sur le site institutionnel de la collectivité, ainsi que sur le profil d'acheteur Mégalis. Il donne aux entreprises un calendrier des prochaines publications de marchés publics. Cette fois-ci, il couvrira les projets de marchés identifiés jusqu'en 2026. De plus, comme les années précédentes, une présentation aux entreprises sera réalisée conjointement avec la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine dans le courant du 1^{er} semestre
- + Le travail de réactualisation du Schéma de promotion des achats responsables (SPAR) devrait être achevé prochainement. Il est envisagé de proposer une nouvelle version d'ici la fin du 1^{er} semestre 2024 au vote des élus du Conseil municipal
- + Le Service de la commande publique de la Direction des finances et de la commande publique va fusionner en 2024 avec le Service des achats de la Direction des moyens et des achats, pour former un nouveau Service de la Commande publique et des achats. Le rapprochement de ces deux services va permettre d'impulser une politique de commande publique et d'achat globale, ambitieuse et cohérente

Chiffres clés 2023

Évaluation sur l'impact de la crise sanitaire sur les politiques publiques de la Ville

Plus de **70** documents analysés

32 entretiens

Plus de **50** personnes rencontrées (élus, techniciens, associations...)

25 préconisations thématiques

Politiques temporelles

412 personnes présentes aux **2** conférences du temps organisées à l'Hôtel de Ville et aux Champs Libres : "Le temps du début de la vie" (27/06/2023) et "Temps, utopies et transitions_1" (14/12/2023).

1 intervention sur la prise en compte du temps dans les mobilités aux 30^e Rencontres de l'Économie Territoriale à Granville, en lien avec le réseau Tempo Territorial.

3 nouvelles démarches partenariales initiées (lissage des hyperpointes du métro ligne b, polyvalence et mutualisation du bâti scolaire, horaires et usages des parcs et jardins).

La raison d'être du secteur

Évaluation et suivi des politiques publiques

La Ville de Rennes a fait le choix de s'engager dans une démarche volontariste de l'évaluation de ses politiques publiques afin de répondre à un principe d'optimisation tout en répondant à une exigence démocratique toujours plus forte.

En effet, l'évaluation permet à la Ville de Rennes de réinterroger certaines de ses politiques publiques et de pouvoir les adapter aux nouveaux enjeux, nouvelles pratiques et attentes des usagers.

Politiques temporelles

Le Bureau des temps a pour mission de revisiter l'organisation temporelle du territoire pour l'adapter aux évolutions de notre société. Il mène des actions transversales, dépassant l'approche individuelle, parfois culpabilisante de la gestion des temps sociaux, pour aménager ceux-ci à l'échelle du territoire (horaires des services, articulation vie familiale/vie professionnelle, aménagement, mobilité, ...). Il agit également directement, en mettant en place des services innovants, et en veillant à lutter contre les inégalités temporelles.

Son action a pour fondement 3 grands enjeux :

- un enjeu sociétal : favoriser une meilleure articulation des temps sociaux et lutter contre les inégalités temporelles ;
- un enjeu territorial : mieux structurer l'organisation temporelle du territoire ;
- un enjeu économique et environnemental : agir sur les temporalités pour réduire nos dépenses et optimiser le fonctionnement de nos infrastructures et de nos équipements et diminuer les coûts sociaux et environnementaux induits.

Réseaux et partenariats

Présence de la Ville de Rennes dans les réseaux nationaux (France Urbaine, SFE, Tempo Territorial).

Budget 2023 Budget 2024

Dépenses de fonctionnement

0.19 M€	0.16 M€
---------	---------

Recettes de fonctionnement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Dépenses d'investissement

0.00 M€	0.01 M€
---------	---------

Recettes d'investissement

0.00 M€	0.00 M€
---------	---------

Les actions

Évaluation et suivi des politiques publiques

→ Réalisation de l'évaluation sur l'impact de la crise sanitaire sur les politiques publiques de la Ville

→ Lancement de l'évaluation sur l'accompagnement numérique

Politiques temporelles

→ Sensibiliser aux enjeux temporels

→ Analyser et agir sur les usages temporels locaux

Réseaux et partenariats

→ S'investir dans des réseaux nationaux

En 2024**+ Évaluation et suivi des politiques publiques**

- Réaliser l'évaluation de la politique d'accompagnement numérique
- Lancement de l'évaluation sur le péri et l'extra-scolaire

+ Politiques temporellesSensibiliser aux enjeux temporels

- Afin de sensibiliser les citoyens et acteurs du territoire aux enjeux liés aux évolutions des rythmes de vie et à l'organisation du temps, le Bureau des temps organise depuis 2003 des conférences ouvertes à toutes et tous aux Champs Libres, dans le cadre du cycle « Les conférences du temps ». Le temps y est abordé par les interventions des meilleurs spécialistes, qui croisent leur domaine d'expertise avec l'angle temporel. Les conférences sont ensuite mises en ligne sur le site internet de la Ville. Deux rencontres auront lieu en 2024 : "Temps, utopies et transitions_2" le 14/03 aux Champs Libres, en partenariat avec La Criée centre d'art contemporain ; puis une conférence sur l'aménagement temporel dans le cadre d'un séminaire organisé par le Bureau des temps en octobre 2024
- Le Bureau des temps intervient également dans le cadre de colloques, d'ateliers et dans les médias, ainsi que par l'intermédiaire de l'association « Tempo territorial », réseau national des acteurs des politiques temporelles qui regroupe près de 25 collectivités et dont le Bureau des temps rennais est l'un des membres actifs (tempoterritorial.fr). En 2024 le Bureau des temps contribuera aux actions de l'association (actualités temporelles, mardi de Tempo, rencontres...) et à la stratégie de développement du réseau

Analyser et agir sur les usages temporels locaux – actions en cours et prévues

- Mobilité : lissage des hyperpointes du métro ligne b sur le campus de l'Université de Rennes et auprès de plusieurs établissements secondaires ; investigation de pistes de mobilisation des acteurs économiques pour réduire les déplacements en heure de pointe
- Aménagement : prise en compte des usages temporels des espaces publics et des bâtis (polyvalence et mutualisation, réversibilité...) : expérimentation dans le bâti scolaire à l'école Colombier ; structuration d'une démarche collective interne sur l'optimisation des usages du bâti
- Temps d'accès : enquête sur les horaires et les usages des parcs et jardins de la Ville

+ Réseaux et partenariats

- La Ville de Rennes poursuit son investissement dans les différents groupes de travail et les réflexions de France Urbaine, qui fédère l'ensemble des métropoles, agglomérations et grandes villes de France.
- Prolongation de l'adhésion à la Société Française de l'Évaluation (SFE)
- Prolongation de l'adhésion et de la contribution au réseau Tempo Territorial ; contribution au réseau européen Time Use Initiative.

Gestion et développement du système des données territoriales

Secteur

Chiffres clés 2023

Open Data :

- 3 millions d'appels pour 18 000 utilisateurs
- 52 réutilisations déclarées
- 515 jeux de données

Information Géographique :

- Portail géographique : 1384 utilisateurs ; 170 millions d'appels aux services carto (WMS WMTS)

La raison d'être du secteur

La numérisation accélérée des services publics se fait dans un contexte d'émergence de nouveaux standards en termes de personnalisation des services, de réponse en temps réel. Elle doit aussi répondre à des objectifs de diminution des émissions de gaz à effets de serre et de consommation énergétique et d'optimisation de la gestion des actifs (réseaux, foncier, finances). Enfin, elle doit intégrer pleinement les enjeux d'inclusion et d'égalité, en ne laissant aucun habitant loin de ces nouveaux services, au risque de laisser perdurer ou se reproduire le non-recours aux aides, ou l'inégalité d'accès aux services publics. Dans ce contexte, une gestion fine des données produites par la collectivité dans l'exercice de ses missions, mais également des données utiles pour la mise en œuvre des services publics et provenant d'autres sources, s'avère nécessaire. Une telle gestion doit être conduite dans la perspective d'une démocratie numérique où la gestion des données et la production des services sont transparentes et compréhensibles par tous, et où les finalités des services numérisés et l'accès aux droits numériques fondamentaux sont effectifs pour l'ensemble des citoyens.

Ainsi, la gestion et l'exploitation des données constitue une base pour répondre aux nouveaux enjeux posés à la collectivité, que ce soit en terme de transition démocratique avec la mise en œuvre de nouveaux espaces de concertation et d'échanges publics ou de transition énergétique et écologique par la compréhension et l'étude des phénomènes et des trajectoires pour le territoire.

Le secteur "gestion et développement des données territoriales" vise deux objectifs :

- Renforcer et développer le système d'information géographique de la collectivité avec l'acquisition, la mise à disposition et la valorisation de données,
- Développer l'open data afin de faciliter le partage, la circulation, l'exploitation des données du territoire à l'usage des acteurs publics, des entreprises privées, des chercheurs et des associations et collectifs de citoyens.

L'existence d'une politique publique de gestion de la donnée territoriale s'inscrit dans la continuité des pratiques développées par la collectivité en matière de constitution, d'entretien et d'exploitation de données comme la base de données source de la modélisation en 3D du territoire depuis 2000, l'open data depuis 2010, ou encore d'équipements visant à assurer à la collectivité une maîtrise de ses données (logiciels métiers en co-développement ...)

Les actions

Organiser la gouvernance des données du territoire et mettre en œuvre les outils d'acquisition, de gestion et d'exploitation de ces données.

- Gérer, actualiser et modéliser les données,
- Mettre en œuvre, gérer et assurer la maintenance des systèmes d'information des données
- Open data : collecter, cataloguer, diffuser et visualiser les données publiques produites par les services de la Ville de Rennes et soumises à la loi sur l'open data ; organiser des espaces et temps de débats et de réflexion sur les questions du partage et de l'usage des data du territoire
- Outils et infrastructures
- Acquisition de données et d'outils

Depuis fin 2023, l'élaboration de la Stratégie Data est en cours avec l'appui d'une AMO, pour adoption par le conseil métropolitain en 2024.

Budget 2023	Budget 2024
Dépenses de fonctionnement	
0.26 M€	0.32 M€
Recettes de fonctionnement	
0.01 M€	0.01 M€
Dépenses d'investissement	
0.20 M€	0.22 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Gestion et développement du système des données territoriales

Secteur

En 2024

En 2024, des travaux sont engagés sur la définition d'une stratégie de la Donnée et de ses usages, dans l'optique d'une adoption conjointe par les conseils de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes d'une stratégie Data complémentaire à la stratégie Numérique responsable et trouvant ses déclinaisons opérationnelles dans la gestion des projets data par la collectivité. La stratégie devra permettre notamment :

- d'énoncer et de mettre en œuvre des principes de gestion des données par la collectivité, tant pour l'exercice de ses compétences que dans la relation avec les partenaires du territoire et les usagers des services publics
- de clarifier l'organisation de la fonction data en interne
- de diffuser une culture de la donnée, en particulier par l'acculturation à la gestion des données, des actions de sensibilisation et de formations, par l'accompagnement à l'usage et à la valorisation des données

Elle comprendra un volet de concertation avec les habitants, en s'appuyant sur le Conseil citoyen du Numérique responsable

La gestion et le développement du système de données territoriales exige également deux grands types d'actions sur les données générales et les outils :

1) Les données générales

Ce chapitre reprend les acquisitions de données de référence et différents projets de valorisation de données :

- a) La refonte de la base de données 3D et l'exploitation des données 3D indispensables au maintien opérationnel de la maquette 3D
- b) L'acquisition de photos aériennes perspectives commandées par les services pour des usages de communication et d'aide à la décision sur projets d'urbanisme

2) Les outils d'acquisition de gestion et de valorisation des données

a) Constitution d'une chaîne de traitement des données indispensables à la mise en œuvre de la stratégie Data avec les approches suivantes :

- Portail géographique (Programme Données Territoriales) et, dont l'objectif est la diffusion sous forme brute ou applicative des différentes données
- Open Data : alimentation de la plateforme d'open data, développements de nouvelles datavisualisations en lien avec les services demandeurs et la direction de la Communication. Une réflexion s'engage sur les modalités de poursuite de l'open data, avec la perspective de mieux intégrer l'open data dans le paysage des outils de gestion de la donnée, de renouveler les fonctionnalités du site open data pour mieux répondre aux besoins et aux attentes de ses usagers, et d'assurer au mieux la continuité et la fluidité de la chaîne de la donnée avec les autres outils de gestion – en lien avec la stratégie Data (cf ci-dessus)
- L'analyse de données et data mining avec la mise en place progressive d'outils de Business Intelligence (Digdash...)
- Par ailleurs le projet City Orchestra entrera dans une phase opérationnelle. Ce projet proposé en réponse à l'appel projet de l'Etat Territoires intelligents et durables, programmé sur 3 ans, avec 17 autres partenaires et un budget de 7,219 M€ au total (cofinancé par l'Etat à hauteur de 3,879M€), se propose de développer des solutions de gestion des données au service de la transition écologique. Gouvernance territoriale de la donnée et répliquabilité seront des points forts du projet qui s'organisera autour de 4 cas d'usages : Qualité de l'air, Zéro artificialisation nette, Adaptation au changement Climatique et Efficacité énergétique, et d'un orchestrateur de données qui connectera les différents outils de la chaîne de traitement des données

b) Les autres outils de la Stratégie Numérique, entre autres :

- La réalisation de projets demandés par les services et validés dans la cadre de la stratégie numérique
- L'acquisition de logiciels éditeurs
- La mise à niveau et la gestion de la cybersécurité dans l'ensemble des projets
- le service Data, le SIG et la DSN proposeront aux directions et services de la métropole de mobiliser de l'expertise sur la gestion de données au service de leurs projets : expertise juridique sur le droit des données dans leurs contrats (délégation, concession, prestation...) expertise en analyse de données, en valorisation et utilisations professionnelles et grand public, expertise sur les sources de données, ainsi que de premières propositions de recours à l'intelligence artificielle.

Climat et transition écologique

- + 47 thèmes Ville de Rennes, thèmes de données du portail géographique entrent dans la catégorie de celles décrites par la directive Européenne INSPIRE, entrée en vigueur le 15 mai 2007 et qui vise à favoriser l'échange des données au sein de la Communauté européenne dans le domaine de l'environnement pris dans un sens large
- + Le projet City Orchestra doit permettre d'alimenter et de connecter entre elles des données nécessaires à la mise en place de politiques publiques en faveur de la transition écologique du territoire, notamment autour des 4 cas d'usage : Adaptation au changement climatique, Qualité de l'air, Efficacité énergétique et Zéro artificialisation nette

